

JUILLET-AOÛT 2016

CHARTRES Votre Ville



UN ÉTÉ À CHARTRES

**EN ATTENDANT LE NOUVEAU
PÔLE ADMINISTRATIF...**





C'est si bon comme ça...

Tout laissait supposer qu'il ferait une entrée tardive... mais l'été est bel est bien là ! Et les places du Cygne et Marceau nouvellement réaménagées sont là pour nous le rappeler. Les terrasses ont déjà réinvesti l'espace, les piétons ont repris leurs habitudes : ils flânent de commerce en commerce et s'attardent sur le marché aux fleurs de nouveau installé à son emplacement historique, au beau milieu de la place du Cygne.

Bientôt, les immeubles des deux places pourront eux-aussi faire peau neuve, grâce à l'opération façades lancée par notre équipe et votée lors du conseil municipal du 30 juin dernier. Un dispositif qui vise à inciter les propriétaires à rénover leur patrimoine, et qui contribuera lui aussi à l'amélioration esthétique du cœur de ville.

Oui, l'été est bien là ! Et à Chartres il se profile bien. Pour ceux qui partent en vacances, n'ayez crainte : les effectifs de la police municipale et nationale joignent leurs forces pour assurer la protection de vos habitations durant l'été. C'est l'Opération Tranquillité Vacances. Partez l'esprit zen, la police veille !

Pour les autres, un peu de patience... Cet été encore, le cœur de ville battra la chamade :

Chartres en lumières, les soirées estivales, les festivités du 14 juillet, où Sinclair nous fera le plaisir de mettre en musique un feu d'artifice toujours plus spectaculaire, les rendez-vous du kiosque, le cinéma de plein air, les activités sportives proposées par la Ville et les animations des maisons pour tous. Ne ratez pas non plus l'exposition d'été de la collégiale Saint-André,

Dans ce magazine, vous découvrirez également une partie de la nouvelle saison 2016/2017 du Théâtre de Chartres : des Molières comme s'il en pleuvait... Une programmation qui vous sera dévoilée intégralement lors du salon des associations les 3 et 4 septembre.

Retrouvez toutes les animations de votre été à Chartres dans un livret joint à votre magazine. Il vous accompagnera tout au long de l'été.

Bon été à Chartres !

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 158
JUILLET-AOÛT 2016
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
MATHILDE GORGES
JEAN-GUY MURIEL
STÉPHANE LEFEBVRE
JACQUELINE BRENNER
FRANCK LECHIEN
XAVIER VOINCHET
VALENTIN LIERRE

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO
MATHILDE GORGES
STÉPHANE LEFEBVRE
JACQUELINE BRENNER
VALENTIN LIERRE

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

TIRAGE
30000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES
Dépôt légal:
à parution
N° ISSN : 1257-5194

8

ZOOM

- Les nouvelles places du Cygne et Marceau à l'heure d'été



20

TRANQUILLITÉ

- Opération tranquillité vacances : partez l'esprit zen !





En couverture :
Sur la place du Cygne
réaménagée, le marché aux
fleurs, les terrasses et les
Chartrains ont repris leurs
habitudes.
L'été est là !



Logos Imprim'vert et PEFC :
ces deux logos certifient que la
société qui imprime le magazine
Votres Ville respecte les normes
environnementales, (gestion des
déchets dangereux, sécurisation du
stockage des liquides dangereux,
non-utilisation de produits toxiques
et gestion durable des forêts).

32

ANIMATION

- Les Estivales, c'est reparti pour deux mois de festivités !



52

CULTURE

- Les expositions de l'été



LE CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT SUR

chartres.fr



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville **www.chartres.fr**, rubrique «**votre mairie**» du menu et de cliquer sur le lien conseil municipal. De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.
au salon Marceau de l'Hôtel de Ville

PROCHAIN CONSEIL

LE LUNDI 12 SEPTEMBRE À 20H30.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site **www.Chartres-metropole.fr**



La disparition de Nicole Sirandré

Nicole Sirandré s'est éteinte il y a quelques jours, des suites de ce qu'il est convenu d'appeler une longue maladie. Elle avait 69 ans.

Elle était conseillère municipale d'opposition à Chartres depuis 2008. Depuis la même date, elle était membre du conseil d'administration de Chartres Habitat, et depuis 2014 du conseil d'administration du CCAS et du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Chartres.

Elle avait été profondément marquée par son enfance en Algérie, meurtrie à la fois par la disparition trop rapide de sa mère et par la guerre qui avait ensanglanté ce pays.

Après les attentats du 13 novembre dernier, elle regrettait d'ailleurs que l'on n'apprenne pas davantage aux Français les réactions de sauvegarde à respecter en cas d'urgence violente.

Noël Billard, son ami et collègue lui rend hommage : *« j'avais depuis plus de dix ans des relations d'amitié forte avec elle. Elle était franche, honnête et courageuse. Elle avait élevé deux enfants et travaillé très tard dans sa vie, ce qui est le lot difficile de beaucoup de femmes seules. Elle travaillait dans une association de formation de médecins. C'était une laïque de conviction, qu'elle avait notamment traduite dans ses engagements maçonniques dont elle parlait ouvertement. Elle était également fermement attachée au principe d'égalité entre les hommes et les femmes. Mais ses convictions très arrêtées ne la poussaient pas pour autant à se mettre en avant. Elle vous donnait son avis sans détour, mais sans petitesse et sans polémiques inutiles. »*

Contre la maladie aussi, Nicole Sirandré aura lutté jusqu'au bout.





Retour en images
inauguration
des places
du Cygne et
Marceau
Le 16 juin





Périmètre des places du Cygne et Marceau

La Ville lance l'opération Façades

Après le réaménagement complet des places du Cygne et Marceau, il était tout naturel que l'écrin des deux places constitué par les immeubles environnants, retrouve lui aussi une nouvelle jeunesse... Ou plutôt son visage d'antan. Dans cet esprit, la Ville de Chartres souhaite inciter les propriétaires des lieux à participer à l'embellissement global de l'espace le plus fréquenté de la ville, en lançant l'« opération Façades ». Un dispositif voté par le conseil municipal du 30 juin dernier qui permet aux propriétaires de bénéficier d'une aide financière de la Ville à hauteur de 30% du montant hors taxe de leurs travaux. Explications.



Depuis de nombreuses années, la Ville de Chartres s'implique fortement dans la réhabilitation patrimoniale de ses quartiers, notamment par la réalisation d'opérations d'envergure telles que les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et les campagnes de ravalement obligatoires, ou encore par la requalification de son domaine public visant à améliorer la qualité de son environnement. Chartres possède un patrimoine bâti

riche et de qualité sur l'ensemble de son territoire, symbolisé notamment par la cathédrale, monument historique classé à l'UNESCO, mais aussi par les quartiers anciens qui en constituent l'écrin. Ce patrimoine architectural attire chaque année plus d'un million de visiteurs : il appartient donc à chacun d'entre nous, acteurs publics et privés, de le préserver durablement et de le mettre en valeur. Depuis plusieurs années, la municipalité a entrepris de requalifier l'ensemble des espaces publics du cœur

historique de la ville, en engageant un vaste programme de rénovation des rues et des places. Parallèlement à ces actions, les interventions sur les immeubles bordant les espaces publics participent de façon évidente à l'embellissement global du cadre de vie et du paysage urbain. La Ville a donc décidé d'engager une opération d'incitation au ravalement des façades pour que les propriétaires participent à la valorisation de ce patrimoine bâti ancien caractéristique du quartier.

Un cahier de recommandation élaboré par l'architecte de la Ville, en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), sera adressé à tous les propriétaires concernés par l'opération. Il indique en outre les principes généraux et les orientations particulières qui guideront les travaux que chacun souhaite entreprendre, ainsi que des précisions sur des éléments constructifs, la nature et la mise en œuvre des matériaux. Il est important de noter que certaines constructions ont subi des mo-

difications d'aspects : percements, ravalement, extension, démolition, modification des ouvertures... Certains de ces changements ne sont pas respectueux du style initial de l'immeuble. C'est pourquoi les travaux entrepris dans le cadre de cette opération de ravalement doivent aussi être l'occasion de remettre en valeur les caractéristiques architecturales d'origine. Dans l'ensemble du centre ancien de Chartres, protégé par un secteur sauvegardé et des périmètres de protection de monuments historiques, les pro-

jets sont autorisés par le maire, après avis de l'architecte des Bâtiments de France.

Les services de la Ville et ceux de l'architecte des Bâtiments de France seront à votre disposition pour vous aider à finaliser votre projet et ainsi valoriser votre patrimoine.

Cette première phase du dispositif d'aide au ravalement s'applique du 1^{er} septembre 2016 au 31 décembre 2020. Il sera reconduit pour le ravalement des façades qui encadrent le périmètre du Pôle administratif, à l'issue des travaux.



→ Contacts:

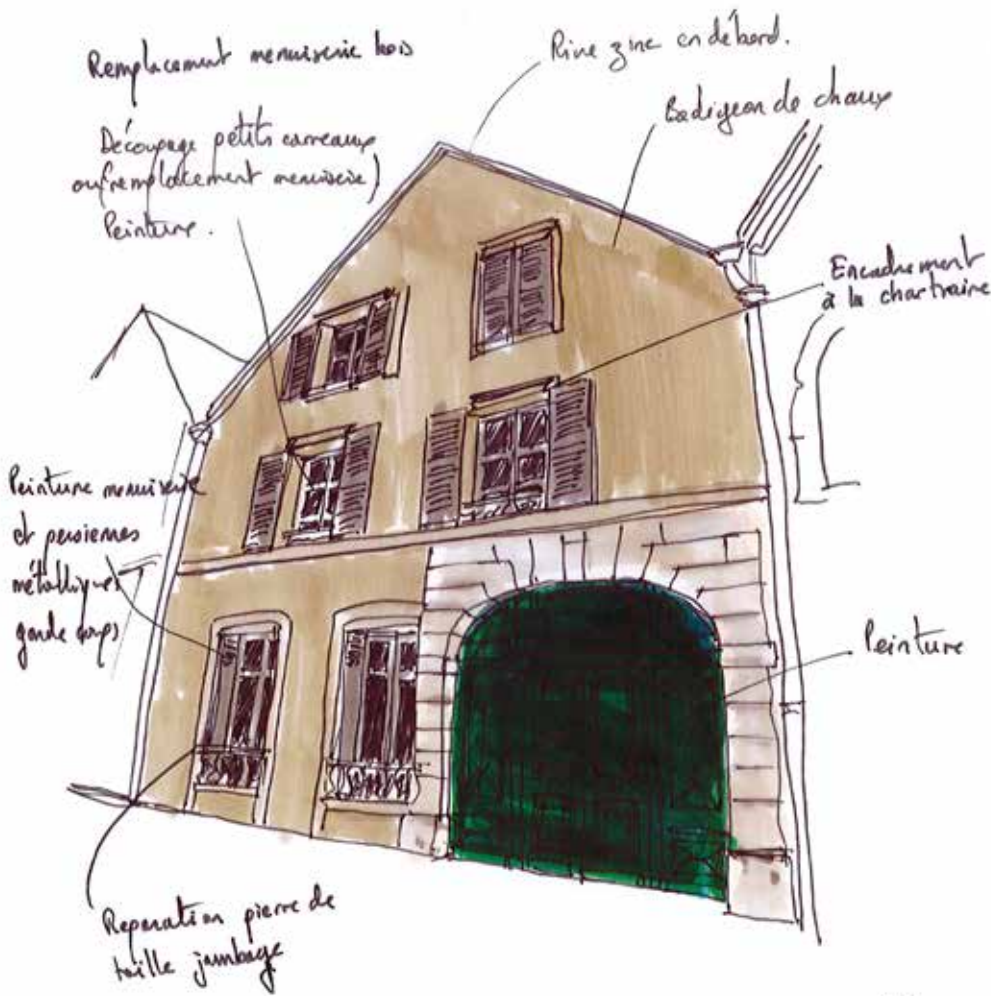
Animateur

- Loïc Grégoire, tél. : 02 37 88 44 41
loic.gregoire@agglo-ville.chartres.fr

Instructeurs du service urbanisme

- Christophe Cédile, tél. : 02 37 88 44 36
christophe.cedile@agglo-ville.chartres.fr
- Angélique Puybaret, tél. : 02 37 88 44 47
angelique.puybaret@agglo-ville.chartres.fr





Pour être éligibles aux aides de la Ville pour les ravalements, les immeubles devront répondre aux deux conditions suivantes :

- Être situés en bordure des places Marceau, du Cygne, des Halles et de l'Étape-au-Vin.
- Être visibles depuis le domaine public.

Les personnes bénéficiaires :

- Les personnes physiques ou morales qui occupent le local dont elles sont propriétaires, usufruitières ou propriétaires indivis.
- Les personnes physiques ou morales qui affectent leurs locaux d'habitation ou leurs locaux commerciaux à la location.
- Les locataires qui réalisent les travaux en lieu et place du propriétaire, après accord de celui-ci.
- Les copropriétaires qui sont représentés par un syndic ou un représentant mandaté par les copropriétaires

de l'immeuble. Dans ce cas, les demandes individuelles de subvention ne pourront être prises en compte.

- Sont exclus du bénéfice des aides les collectivités publiques, les personnes morales de droit public, les établissements publics, les organismes HLM.

La nature des travaux subventionnables :

Les interventions réalisées sur les immeubles ne pourront bénéficier des aides de la Ville de Chartres que si elles sont conformes au cahier des recommandations.

Les travaux et prestations subventionnables sont les suivants :

- Les travaux de maçonnerie : ravalement, réfection de corniches, encadrement de baies.
- La réfection des lucarnes bois et la reprise des différents éléments de zinguerie (gouttières, descentes d'eaux pluviales, jambons...).
- Le remplacement de menuiseries, portes d'entrée, reprise des encadre-

ments à la chartraine, installation de volets bois, réfection ou le remplacement des persiennes.

- Les travaux de ferronnerie : remplacement des garde-corps.
- Les travaux de modification de façade commerciale du rez-de-chaussée permettant le rétablissement de l'accès aux étages.
- Les frais d'ingénierie.

Toutefois, la commission d'examen des aides aura la possibilité de subordonner l'octroi des subventions à la modification ou l'enlèvement des éléments altérant la qualité architecturale des immeubles.

Montant des subventions

- Le calcul des subventions s'effectue sur la base des devis remis lors du dépôt du dossier de demande de subvention, analysés et validés par la commission d'examen des aides. Le montant ainsi calculé constitue un plafond. Le versement de la subvention accordée sur la base des factures acquittées (et non des devis) se fera dans la limite de ce plafond.

- Le montant de la subvention est calculé sur la base de 30% du montant HT des travaux et prestations subventionnables suivant les conditions du règlement.

- Pour les immeubles nécessitant des travaux lourds pour intérêt architectural, la commission d'examen des aides pourra proposer au conseil municipal de modifier le montant de la prime ou le montant de la dépense subventionnable.

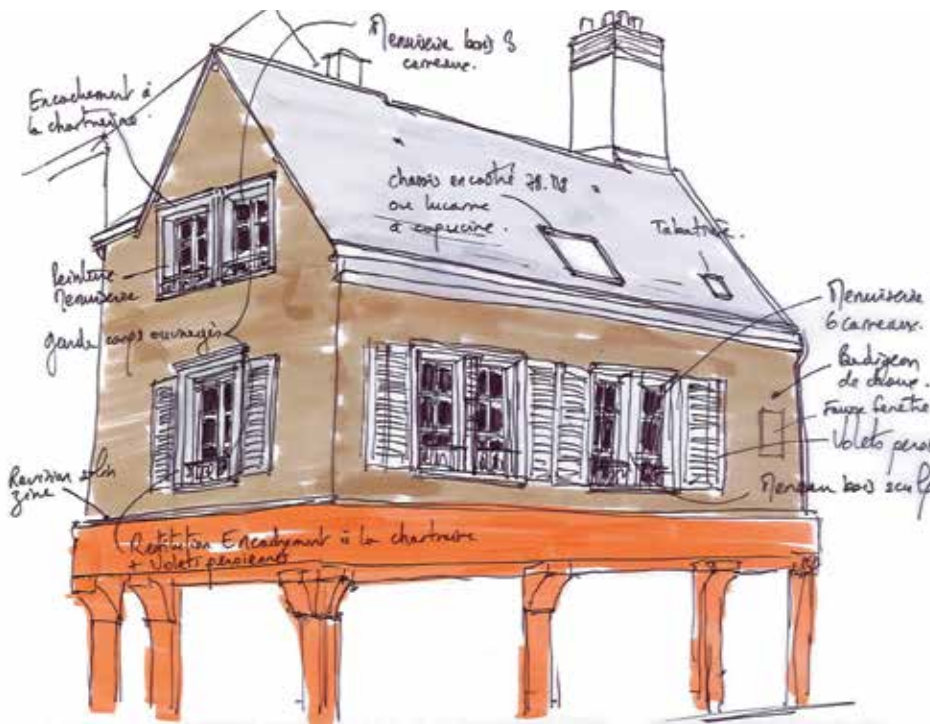
Cumul de la subvention

- La subvention de la ville de Chartres est cumulable pour les mêmes travaux avec toutes autres subventions.

- Cependant, le montant total des aides accordées ne pourra pas être supérieur à 80% du coût total de l'opération.

Modalités d'instruction des demandes de subvention

- Le dossier de demande de subvention est réceptionné par la direction de l'Aménagement et de l'U



rbanisme, qui en vérifie le caractère complet. La commission instruit le dossier, exprime un avis sur l'octroi de subvention et propose le montant de l'aide au vu des devis fournis. La réservation définitive de la subvention, son montant, ainsi que ses modalités de calcul, font alors l'objet d'une délibération au conseil municipal, qui est transmise par courrier au demandeur.

- L'attribution définitive de la subvention fait l'objet d'une délibération du conseil municipal.

- Le demandeur doit déposer, simultanément au dépôt du permis de construire ou de la déclaration préalable, un dossier constitué des pièces suivantes :

- Le formulaire de demande daté et signé.
- Un ou des devis précis et détaillés poste par poste des travaux à réaliser.
- Le cas échéant l'accord écrit du propriétaire de l'immeuble.
- Pour les immeubles en copropriété, une copie de la délibération de l'assemblée générale des copropriétaires adoptant le principe des travaux.
- Un relevé d'identité bancaire.
- Pour les propriétaires personnes morales les codes SIRET/SIREN de la société.

Modalités d'octroi des aides

Pour obtenir le versement de la subvention, le bénéficiaire devra avoir réalisé les travaux conformément aux

devis déposés et aux prescriptions éventuellement émises par les services. Il devra présenter un dossier comportant les pièces suivantes :

- La photocopie des factures acquittées détaillées des entreprises et de la note d'honoraire du maître d'œuvre s'il y a lieu.

- Une photographie du panneau d'information prévu à l'article 8 du présent règlement.

- La subvention est mandatée par la Ville de Chartres, en une seule fois, au vu de la délibération d'attribution du conseil municipal, et après vérifica-

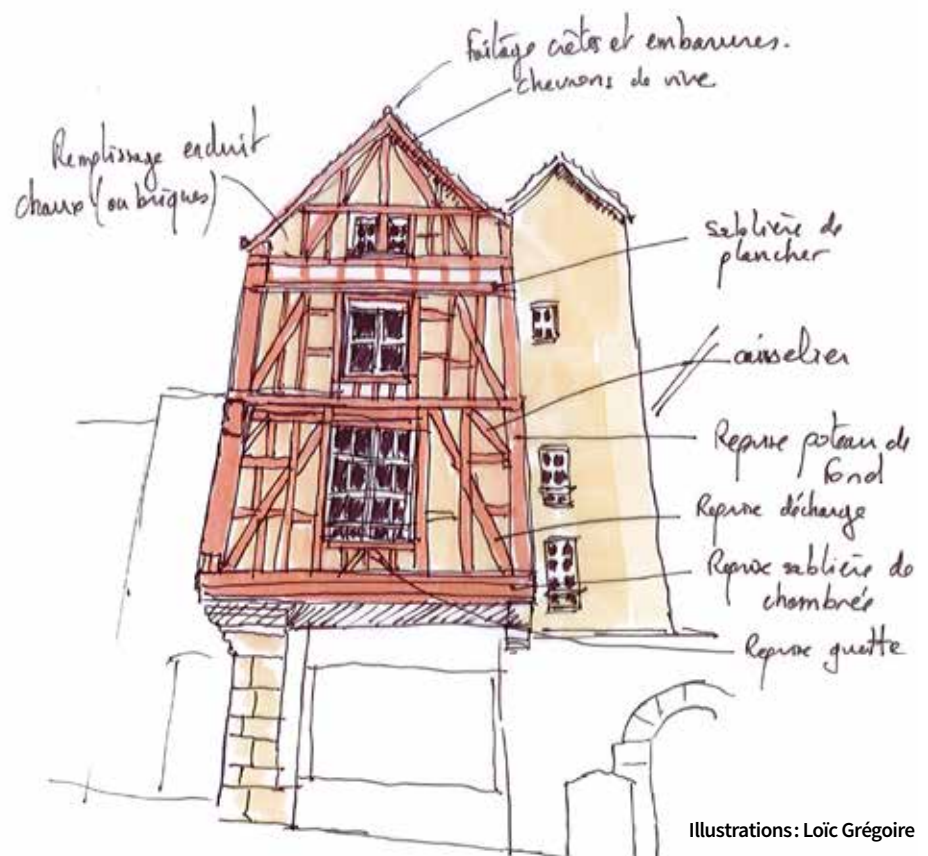
tion par les services compétents de la bonne exécution des travaux.

- Le montant de la subvention ne pourra excéder le montant estimatif calculé sur la base des devis présentés (sauf travaux complémentaires ayant fait l'objet d'un engagement modificatif), mais pourra être inférieur dans le cas où le montant des factures acquittées est inférieur à la dépense prévue par les devis approuvés.

Délai de validité de la décision de subvention

- Les travaux devront être terminés dans le délai d'un an à compter de la date d'obtention de l'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire). Passé ce délai, la subvention sera annulée.

- Toutefois, si le bénéficiaire de l'aide municipale, par lettre motivée adressée avant l'expiration du délai de validité de la décision d'attribution, est en mesure de justifier que le retard est indépendant de sa volonté et était imprévisible au moment de l'attribution de celle-ci, une prorogation du délai peut être accordée, pour une période qui ne pourra excéder 6 mois à compter de l'échéance initiale.



Chantier du Pôle administratif

En attendant la rentrée...

Le chantier du Pôle administratif s'extravertit. Côté bâtiments, l'ascension des noyaux porteurs a commencé. Objectif : troisième étage. Côté environnement urbain, c'est à l'horizontale que le show se joue, avec le pavage en cours de la place des Halles. Pas de pause estivale pour les travaux, pour un vrai renouveau dès la rentrée.



Pôle administratif: la colonne vertébrale des étages prend corps

Les bâtiments du Pôle administratif sont conçus autour de noyaux porteurs qui soutiendront les planchers. Cette solution permet d'optimiser les surfaces de planchers en supprimant des poteaux porteurs. Ces noyaux porteurs, qui enserrant les cages d'ascenseur, d'escalier et les principales gaines techniques, seront terminés début août. Viendra alors la pose des charpentes et, étage après étage, des planchers. Une actualité qui commencera fin juillet pour les charpentes et les planchers, et se poursuivra en novembre avec la pose des façades et des toitures.

Une progression à suivre en photos jour après jour depuis la page d'accueil de www.chartres.fr

Le jardin Montescot prépare son assise

Côté rue au Lin, les entreprises préparent le socle du jardin. Cette grande dalle de béton armée reposera notamment sur la colossale poutre porteuse qui a été coulée sur place : 60 m de long pour un poids de près de 100 tonnes. Cette dalle, qui constituera aussi le plafond de la grande salle de réception du Pôle administratif, sera percée d'ouvertures vitrées pour donner à la salle son éclairage zénithal. Les ouvertures seront organisées au cœur des massifs de buis du jardin.

Emprise urbaine: la place des Halles dévoile son nouveau visage

Les travaux dans l'emprise urbaine du Pôle administratif progressent eux aussi. Les terrasses du côté nord représentent désormais un bon échantillon de l'aspect définitif de la place des Halles. Le pavage progressera tout l'été dans la rue Mathurin-Régnier, pour une livraison début juillet. La rue de la Mairie sera elle aussi pavée cet été et, dans la continuité, la place des Halles, le long de l'édicule, de sortie de parking.

Les chantiers à venir concernent la rue de la Poêle-percée (réfection des réseaux pendant l'été, puis pavage après une courte période de réouverture de la circulation), et la rue Daniel-Boutet, carrefour des Halles (pavage en juillet-août). Cette dernière sera rouverte à la circulation en septembre, pour permettre la fermeture de la rue Saint-Michel pour des interventions sur réseaux.

Fermeture du parking de l'hôtel de Ville

Le parking de l'hôtel de Ville poursuit sa rénovation cet été. Il sera fermé à partir du 11 juillet et jusqu'en septembre pour permettre la mise à niveau de ses dispositifs de sécurité et d'accessibilité, et achever les aménagements intérieurs et parements de l'édicule d'accès. À l'extérieur, les rampes d'accès recevront de nouveaux habillages, en cohérence avec l'architecture de la nouvelle place des Halles.

Pôle Gare

La gare de Chartres libère ses ailes

Avec quelques mois de retard, les ailes de la gare de Chartres viennent de se libérer de leurs bâtiments en retour. C'est le point de départ des travaux de réaménagement du bâtiment voyageurs, qui nous offriront une gare plus fonctionnelle, plus confortable et plus belle, fin 2018.



Dans le cadre du Pôle Gare, SNCF Gares et Connexions a programmé un réaménagement conséquent de la gare. Des accès aux quais facilités, des espaces plus grands, et une agence des mobilités (salle d'attente et billetterie) résolument XXI^e siècle. Architecturalement, c'est aussi une nouvelle étape dans l'histoire de cette gare, qui a évolué d'époques en époques depuis son inauguration en 1849. Une gare construite et agrandie sur elle-même, jusqu'à la création de ce grand bâtiment que l'on connaît aujourd'hui, daté de 1934. Pour reprendre l'expression de la journaliste Simone Gille-Delafon, qui décrit en 1935 cette nouvelle gare pour le magazine *Beaux-Arts*, la « *délicate opération de chirurgie architecturale* » menée par l'architecte Henri Pacon consista alors notamment à faire sauter l'enveloppe extérieure « *qui accusait un XIX^e siècle inopportun* », allonger la façade, ouvrir les volumes intérieurs, abattre la halle métallique au-dessus des voies, et aménager



le passage souterrain... « L'état de la carcasse étant satisfaisant, on conserva le gros œuvre. » Les travaux actuels vont redonner à la gare son plan rectiligne initial, sans les bâtiments en retour, perpendiculaires aux ailes.

Cette modification du plan de la gare contribuera aussi à donner à la place Pierre-Sémard la configuration que lui dessine le Pôle Gare : une grande place ouverte, pavée et arborée, essentiellement piétonne et cyclable. Amorce d'une avenue Jehan-de-Beauce également réaménagée, cette place offrira aux visiteurs un premier contact de qualité avec la ville.

“ plus belle,
ma gare ! ”



En attendant votre future gare, dessinez-la telle que vous l'aimeriez

À la rentrée, les travaux intérieurs de réaménagement de la gare débuteront. SNCF installera une gare provisoire constituée de préfabriqués, qui regroupera l'ensemble des services et des commerces de la gare.

Cette gare provisoire, c'est aussi la vôtre. Tous les enfants de l'agglomération chartreuse, de 8 à 12 ans, sont invités à contribuer à sa décoration grâce à l'opération « Plus belle ma gare ! »

Sur papier A3, représentez la gare de Chartres telle qu'elle pourrait être selon l'imagination de votre enfant, en vous inspirant (ou non) des éléments d'aménagement dévoilés par SNCF. Votre enfant n'oubliera pas de se dessiner dans ou devant « sa » gare : il sera sans doute content de se retrouver sur la décoration de cette gare provisoire.

Voir le livret *Plus belle ma gare* téléchargeable depuis la une de www.chartres.fr et disponible au guichet unique et à l'accueil de la médiathèque L'Apostrophe.

→ **Envoyez vos dessins sans omettre d'indiquer vos coordonnées (courrier - Tél.) à Ville de Chartres Direction de la Communication « Plus belle ma gare », Hôtel de Ville, place des Halles, 28019 Chartres Cedex.**

Entre les deux rives de la rue Saint-Chéron...

Cette visite de quartier organisée par Dominique Dutartre, adjointe en charge du Cadre de vie, aura été une exception à la règle : le mauvais temps et la pluie se sont invités ! Les averses n'ont pas pour autant découragé les habitants des quartiers des Hauts-de-Chartres et de Saint-Chéron pour parcourir le secteur et souligner les points d'amélioration à apporter à leur quotidien.



Rien ne décourage les Chartreains pour participer aux rencontres de proximité. À la Maison Pour Tous de Saint-Chéron, le rendez-vous était à l'intérieur. Une première ! Chacun a ainsi pu prendre le temps de signaler à Dominique Dutartre et José Rolo, son collègue en charge de la Sécurité, de la Circulation et du Stationnement, ce qui lui tenait à cœur. Une liste est établie. Un parcours est défini. Le top départ est donné.

L'accent est mis sur des sujets rencontrés, hélas, sur l'ensemble du territoire de la ville : la vitesse excessive des véhicules, le stationnement anarchique, les incivilités (dépôt des poubelles en dehors des créneaux, déjections canines...). Les représentants de la police municipale et des services techniques expliquent les problématiques récurrentes et les réponses qui peuvent être ponctuellement apportées. Dominique Dutartre rappelle que « ceux qui demandent

une campagne de verbalisation ont été les mêmes, par le passé, à venir se plaindre en mairie d'avoir été verbalisés. Cherchez l'erreur ! ».

Le quartier Saint-Chéron et des Hauts-de-Chartres comporte de nombreux espaces verts et aires de jeux. Les mamans et assistantes maternelles du secteur ont donc présenté à la Ville et à Chartres Habitat une liste d'améliorations à apporter. Une action citoyenne spontanée pour un meilleur cadre de vie ! Sont alors scrutés en détail la place Chichester, le « 36/38 » de la rue des Grandes-Pierres-Couvertes, le square de l'impasse-des-Celtes, de la rue Saint-Vincent-de-Paul... Sont notés le portail non remis, les branches qui gênent, le nid de poule, l'engazonnement à revoir, l'allée mal délimitée, l'herbe haute sous le banc... L'échange est très constructif car les utilisateurs donnent en direct leurs ressentis : « *les enfants ne jouent pas du tout avec ce jeu en arc de cercle. Re-*

tirez-le pour un toboggan ou une balancelle, ce serait beaucoup mieux. »
« *Et ici, madame Dominique, il faut plus de bancs, au moins deux de plus. Le jeu est très fréquenté et, pour le goûter, il faut pouvoir s'asseoir. »*

La visite et la réunion de fin d'après-midi sont aussi l'occasion pour les représentants de Chartres Habitat de répondre aux questions des locataires, de rappeler le service de « *permanence tranquillité* » mis en place par l'office et joignable au 02 37 34 53 27 de 17 h à 20 h 30, ou de présenter la politique de rénovation énergétique développée sur le parc immobilier.

L'échange est l'usage. La convivialité, la règle. L'amélioration du quotidien des habitants, une lettre de mission. Un objectif fixé par Jean-Pierre Gorges pour dire « **le bien vivre ensemble, C'Chartres** ».



Suivre ces quelques règles permet de faciliter les relations de voisinage :

Nuisances sonores

Évitez :

- les claquements de portes, de volets, les jeux d'enfants bruyants dans le logement
- l'utilisation intempestive de radios, TV, chaînes hi-fi à un volume élevé
- l'utilisation d'outils de bricolage à des horaires inadaptés
- les réunions bruyantes, tapages dans le logement, les parties communes ou les abords d'immeubles.

Si vous devez utiliser un appareil bruyant, respectez les horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Et malgré tout, si vous ne pouvez faire autrement... allez rencontrer vos voisins pour les informer des risques de perturbation ponctuelle, de la discussion jaillit souvent la compréhension et la tolérance !

Ce que je risque lors de l'intervention des forces de l'ordre : amende de 68 € pour bruit prolongé et répétitif. La résiliation de votre bail peut être décidée par le propriétaire ou le bailleur si les troubles de voisinage ont été condamnés par une décision de justice.

Animaux

Les animaux familiers sont tolérés dans les immeubles à condition qu'ils ne créent aucune gêne pour le voisinage. Ne laissez pas votre animal seul dans le logement ou sur le balcon trop longtemps.

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse dans les parties communes et dans les espaces extérieurs de l'immeuble. Les chiens classés dangereux doivent être muselés et assurés.

Utilisez les canisites à disposition ou, à défaut, veillez à ramasser les déjections canines.

Ce que je risque lors de l'intervention des forces de l'ordre : chien non tenu en laisse et déjections hors canisite : amende de 38€. Aboiements intempestifs : amende de 68 €.

Respect des locaux communs

Placez votre vélo ou poussette dans les locaux prévus à cet effet (les 2 roues motorisés ne sont pas autorisés dans les locaux communs). N'encombrez pas les lieux de passage.

Fenêtres, balcons, loggias, cours et espaces extérieurs

Le linge à sécher ne doit pas être visible de l'extérieur.

Gardez propres votre cour, les abords d'immeubles et votre jardin.

Il est interdit de déposer des sacs poubelles ou détritiques aux abords des immeubles. (dans les secteurs dépourvus de containers enterrés ou mobiles, les sacs poubelles sont déposés en bas des immeubles, la veille de la collecte, à partir de 19h30).

Utilisez les corbeilles à papiers et les containers à disposition.

Emmenez les objets encombrants à la déchetterie ou, si votre immeuble dispose d'un local dédié, prenez contact avec le Pôle Proximité de Chartres Habitat (tél. 02 37 34 53 27), si vous êtes locataire auprès de ce bailleur.

Laissez libres les accès de secours, les accès pompiers.

Parkings

L'utilisation des parkings est strictement réservée au stationnement des véhicules et ne doit pas servir de lieu de stockage.

Les véhicules stationnés doivent être maintenus en état d'entretien normal.

Ce que je risque : à la demande du bailleur, la Police nationale fera procéder, à vos frais, soit à la mise en fourrière du véhicule «épave» où, selon l'état, soit à sa destruction directe.

Un service dédié aux enquêtes et à la médiation à Chartres Habitat

Ce service gère les différends de voisinage et les problèmes de nuisances autour des logements dont il a la charge. Il réalise des enquêtes auprès des locataires et constate tout manquement au respect du règlement intérieur des immeubles.

Des permanences tranquillité de Chartres Habitat

À la fermeture des bureaux du service Enquête et Médiation, une permanence tranquillité prend la relève jusqu'à 20h30 du lundi au jeudi et 20h le vendredi. Un circuit est effectué afin de s'assurer de la tranquillité des secteurs, notamment en cas de signalements par les habitants.

Des réunions police municipale-Police nationale-mairie-Chartres Habitat

Des réunions mensuelles sont organisées entre la police municipale, la Police nationale, les élus en charge de la sécurité/tranquillité et proximité/cadre de vie de la Ville et les services de Chartres Habitat. Elles permettent de partager des informations et de déterminer des actions pour une meilleure complémentarité et efficacité des interventions.

Numéros utiles

Police municipale : 02 37 23 42 84

Police nationale : 17

Service Enquête et Médiation et Permanence Tranquillité de Chartres Habitat, un numéro unique, le 02 37 34 53 27 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 20 h 30 (20 h le vendredi).

Quartier des Clos

Une résidence d'un nouveau genre pour les seniors

Courant juillet, 35 logements sociaux seront attribués en priorité aux seniors, dans un nouvel immeuble, à l'angle de la rue Victor-Garaix et de l'avenue François-Mitterrand, dans le quartier des Clos.



Le nouveau bâtiment de trois étages dédié aux seniors



Elisabeth Fromont, première adjointe, vice-présidente de Chartres Habitat

Un bâtiment de trois étages, desservi par un ascenseur, est sorti de terre dans le quartier des Clos en pleine restructuration.

Il compte 35 appartements - trois types 1, vingt-sept types 2, cinq types 3- qui seront principalement destinés aux seniors. Les logements disposent de larges portes, les toilettes sont rehaussées et les salles de bain équipées d'une douche à l'italienne avec une barre de rehaussement. De grandes terrasses, des volets électriques, un visiophone et un badge d'accès complètent ces aménagements spécifiques.

Au rez-de-chaussée, une salle commune d'environ 50 m² comprend un coin cuisine, un espace télévision et internet avec borne wifi.

Sensibilisation à des actions sociales

Les services Action sociale et direction Retraités Personnes âgées (DRPA) du CCAS sont prêts à intervenir pour faire de la sensibilisation sur l'alimentation, le diabète, la canicule, la mémoire, les chutes... Par l'intermédiaire du service Animation séniors, des activités destinées à privilégier le lien social pourront être programmées en fonction des besoins et souhaits des locataires.

Le partenariat avec le CCAS permettra aussi d'informer sur les services proposés aux seniors, comme le partage de repas, les soins médicaux, la télé-assistance, l'accompagnement social, l'aide au ménage.

L'objectif est de créer du lien social, en proposant certes des activités aux locataires, mais aussi, pourquoi pas, en les incitant à créer une véritable solidarité entre eux : aide au bricolage, partage d'une recette de cuisine...

Pour Elisabeth Fromont, première adjointe au maire, vice-présidente de Chartres Habitat : « Cette réalisation va dans le sens d'une volonté forte de la municipalité de répondre aux besoins des personnes âgées qui souhaitent rester le plus longtemps possible dans un logement, tout en n'étant pas isolées. Le partenariat avec Chartres Habitat, bailleur social, permettra de proposer des logements à des personnes aux revenus modestes et à ceux, notamment, qui souhaitent rester sur le quartier ».

Parallèlement, quelques logements de type 3 seront réservés à des couples avec enfants, favorisant ainsi la mixité intergénérationnelle.

Les nouveaux résidents bénéficieront des récents services installés au nouveau mail des Clos : supérette, pharmacie, banque, poste.... Des services de proximité essentiels pour les personnes âgées.



Elisabeth Fromont en visite d'un appartement disposant d'une large terrasse

Prévention canicule

Les bons réflexes à adopter

Le CCAS de Chartres vous préconise plusieurs recommandations en cas de forte chaleur. Votre vie peut être en danger.

Ne sortez pas durant les périodes les plus chaudes

Boire régulièrement environ deux litres, (10 verres) d'eau, jus de fruits, lait, thé, café, tisanes par jour.

Adaptez votre alimentation

Veillez à maintenir une alimentation suffisante et équilibrée, notamment riche en sels minéraux. Consommez plus de fruits, légumes, laitages. Pensez aux repas froids. Si vous manquez d'appétit, préférez les collations fréquentes. Sauf contre-indication, vous pouvez saler plus que de coutume.

Ventilez votre appartement

Aérez et ventilez votre domicile quand la température extérieure est plus fraîche : tôt le matin et tard le soir.

Dans la journée, fermez vos volets, stores, rideaux et fenêtres pour vous protéger du soleil et de la hausse de température.

Habillez-vous plus légèrement.

Rafrâchissez-vous

N'hésitez pas à utiliser la douche plus souvent, ainsi que des brumisateurs, voire des lingettes ou des serviettes humides préalablement rafraîchies au réfrigérateur.

Humidifiez vos vêtements.

Équipez-vous d'un ventilateur

Placez une serviette humide ou une poche de glaçons devant le ventilateur afin de rafraîchir l'air.

Si vous possédez un climatiseur, ne descendez pas la température de la pièce à plus de 5 à 7° C sous la température extérieure.



Maintenez des contacts réguliers

Veillez à être régulièrement approvisionné(e) : alimentation, boisson, médicaments.

Organisez une surveillance quotidienne avec votre entourage (passage, appel téléphonique).

Si vous êtes inscrit(e)s au répertoire des personnes fragiles et si vous êtes en situation d'isolement, actualisez votre situation auprès du CCAS.

Alertez

En cas de sensation de fatigue intense, malaise, douleurs, fièvre, nausées, vomissements, diarrhées... n'hésitez pas à appeler votre mé-

decin, votre famille, ou à alerter le voisinage.

Pour faire face à une urgence

Préparez une copie de votre dernière ordonnance, votre attestation de sécurité sociale, le nom d'une personne à prévenir.

Les hôpitaux sont souvent surchargés durant cette période.

→ **Si vous êtes isolé(e) et de santé fragile, inscrivez-vous au registre des personnes fragiles du CCAS tél. 02 37 18 47 00.**

→ **Canicule Info Service : 0 800 06 66 66 de 9h à 19h.**

Opération tranquillité vacances

Partez en vacances l'esprit zen

À l'approche des vacances, vous pensez à vous évader et à découvrir de nouveaux horizons. À votre demande, la police municipale et la police nationale veilleront sur votre domicile pendant votre absence.



Témoignage

Jean-Marc et Monique font appel aux services de l'ordre depuis une dizaine d'années pour surveiller leur domicile lors de leurs absences. « L'Opération Tranquillité Vacances est, à nos yeux, un bon dispositif. C'est très sécuritaire. On part l'esprit tranquille. Au début, on allait au commissariat déclarer notre absence. Maintenant, nous le faisons auprès de la police municipale. C'est la même chose. Les services sont efficaces, la démarche est rapide. Une simple déclaration d'absence suffit et on ressort l'esprit libre. Nous incitons le maximum de personnes qui s'absentent à faire la même chose. De plus, le service est gratuit ». Dans leur quartier, des voisins vigilants surveillent aussi les autres habitations en cas d'absence des occupants, relèvent le courrier, vont arroser les plantes. « On a un véritable esprit de quartier et c'est très important ». Zulmira Leplatre, chef de service adjointe à la police municipale, indique un nombre constant de demandes de la part des particuliers. « Nous travaillons en étroite collaboration avec la police nationale. Les personnes intéressées s'inscrivent au dispositif en remplissant un formulaire à la police municipale ou à la police nationale. Ensuite, nous croisons nos fiches d'inscription et nos résultats d'invest-

Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à partir de chez eux plus sereins. Limité au départ aux mois de juillet et août, l'OTV a été étendue à toutes les vacances scolaires depuis 2009. Depuis deux ans, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée, même en dehors des vacances scolaires. Des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de

leurs missions surveillent régulièrement le domicile des personnes qui se font connaître. Les bénéficiaires de ce service sont prévenus en cas d'anomalie, soit directement, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation. Informés, les victimes et leurs proches sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.



tigations. Aujourd'hui, nous pouvons déclarer que toute habitation inscrite à l'OTV n'a fait l'objet d'aucun cambriolage ».

La police municipale surveille les habitations du lundi au samedi de 7 h à 20 h. La Police nationale prend le relais de 20 h à 7 h du matin, dimanches et jours fériés inclus.

Un service efficace qui pourrait être complété par un appel systématique à la police, par exemple pour signaler des véhicules qui tournent dans le quartier et que les habitants ne connaissent pas, ou d'autres incivilités.

Pour bénéficier du dispositif

Déposer une demande d'inscription à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) soit à la police municipale, 2 rue Chanzy, ou à la Police nationale, 57 rue du Docteur Maunoury.

José Rolo, adjoint chargé de la sécurité, de la circulation et du stationnement et de l'occupation du domaine public, vante les mérites du dispositif Opération Tranquillité Vacances :

« C'est un dispositif apprécié par un certain nombre de Chartrains. La municipalité a engagé des moyens importants pour assurer la sécurité et la tranquillité des habitants. Le nombre d'inscrits est stable. Je suis très surpris qu'il n'y en ait pas davantage, vu la gratuité du service. J'incite vivement les citoyens à effectuer cette démarche simple et efficace, pour dissuader les auteurs de cambriolage ou de vandalisme. Je les encourage aussi à entretenir de bonnes relations avec leur voisinage, pour surveiller les biens de tout un chacun ».

Statistiques été 2015

- Police municipale
- Juillet :
- adresses surveillées : 117
 - passages effectués : 935
- Août :
- adresses surveillées : 138
 - passages effectués : 1160

Arrêtés municipaux

Considérant les troubles à l'ordre public déjà constatés et qui risquent de se reproduire, il a été décidé, par arrêté municipal, dans des zones précises et des périodes déterminées :

L'interdiction pour les épiceries de la vente à emporter de boissons alcoolisées, du 1^{er} avril au 31 octobre, de 22 h 30 à 6 h du matin

Pour la quatrième année consécutive, les épiceries de nuit sont tenues de respecter la limite de 22 h 30 pour vendre des boissons alcoolisées. L'objectif est de parer aux risques d'ébriété sur la voie publique, aux abords des points de vente, au tapage nocturne et au dépôt de détritus sur la voie publique.

Tout manquement à cette obligation sera puni d'une amende de 4^e classe (750 euros).

L'interdiction de l'occupation abusive du domaine public et la consommation d'alcool sur la voie publique, du 1^{er} avril au 31 octobre, 24 h/24

Pour la douzième année consécutive, l'objectif est d'éviter l'occupation abusive et prolongée, assise ou allongée, de certains espaces publics de la ville. Lorsqu'elle entrave la circulation des piétons, l'accès au logement des riverains, aux ga-

leries commerciales ou autres lieux d'accueil du public, l'occupation sera jugée abusive.

Considérant aussi que l'agressivité de certains individus est souvent



liée à la consommation abusive d'alcool sur la voie publique et que la présence de chiens constitue un danger sanitaire et de santé publique, ces comportements sont interdits pour garantir la sûreté des passants.

Tout manquement à cette obligation sera puni d'une amende de 1^{re} classe (38 euros).

José Rolo :

« Nous allons être plus vigilants concernant les épiceries qui n'ont pas le droit de vendre de boissons alcoolisées à partir de 22 h 30. Les contrôles vont être renforcés. Je déplore qu'il y ait davantage de procès-verbaux dressés et d'infractions, à cause de la vente d'alcool la nuit, alors que des dispositions ont été prises par la municipalité. La responsabilité de l'épicier et du citoyen est engagée ».

Bornes de recharge pour voitures électriques

Six de plus !

Six bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées dans la ville courant juin. Elles seront opérationnelles en juillet.



Rue Pierre-Mendes-France

La Ville de Chartres, en partenariat avec le Syndicat départemental d'énergies d'Eure-et-Loir (SDE28), a déployé six bornes de recharge de batterie pour véhicules électriques, place Morard, boulevard Foch, place Drouaise, place Saint-Jean, rue Pierre-Mendès-France et avenue des Sablons. Ces six bornes viennent s'ajouter à celle déjà installée rue Georges-Fessard.

Aurélien Moreau technicien au SDE 28, chargé du déploiement des bornes, explique : « Les six bornes ont été installées, ainsi qu'un coffret électrique pour chaque borne, sur des emplacements de parking existants. Un espace dédié est, en effet, nécessaire afin de pouvoir charger sa voiture en toute sécurité, notamment pour les personnes à mobilité réduite, et sans gêner la circulation des piétons. »

Si la charge des batteries est relativement lente (elle prend 8 à 13 h selon les modèles), les bornes du SDE 28 permettent une charge accélérée, c'est-à-dire en 1 h et 5 h selon le modèle de véhicule.

Les utilisateurs devront se rapprocher du SDE28, afin d'obtenir une

carte d'abonnement. Cette carte est gratuite, de même que l'accès aux bornes. Elle permet également d'accéder aux bornes déployées par le SDE 28 sur l'ensemble du département.

Pour Elisabeth Barrault, adjointe en charge des travaux, vice-présidente du SDE 28 : « Le nombre de bornes à déployer entraîne la suppression de places de stationnement. Nous sommes dans une phase d'expérimentation et nous resterons donc très vigilants, tout en tenant compte des demandes des utilisateurs ».



Rue Georges-Fessard

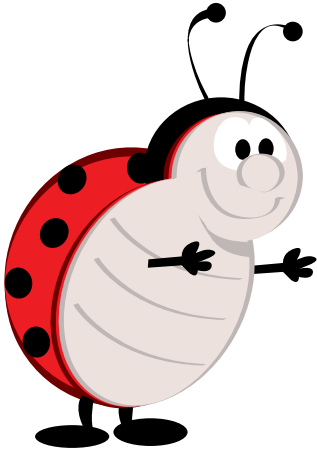
La première borne de recharge électrique a été installée rue Georges-Fessard par Citéos, dans le cadre de la smart city. « Il s'agit d'un autre modèle géré de manière autonome. Pour celle-ci, la carte d'accès est à récupérer auprès du Guichet unique, 32 boulevard Chasles ».

Infos pratiques

Le site internet : sde28.f offre la possibilité 24/24h de se renseigner sur le déploiement des bornes, d'effectuer en ligne sa demande de badge et de consulter en temps réel la disponibilité des différentes bornes du SDE 28.

Syndicat Départemental d'Énergies - SDE 28 - 65, rue du Maréchal-Leclerc - 28 110 Lucé Tél : 02 37 84 07 85.

L'accès aux bornes est également possible aux possesseurs de cartes Easy-Trip (Kwihi-pass, Nissan ZeroEmission Charge Pass, Renault ZE PASS, Mitsubishi Pass ElectriQ, VW e-Pass) généralement fournies par les concessionnaires.



Zéro phyto, 100 % bio !

Une nature en ville

Au 1^{er} janvier 2017, l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et voiries sera interdit aux collectivités.

La collectivité est certes engagée dans ces nouvelles mesures, mais elle compte aussi sur l'action des citoyens pour utiliser des produits différents, accomplir le bon geste, afin de préserver la santé et la sécurité de tous.

produits de
BIOCONTRÔLE



produits qualifiés
à **FAIBLE RISQUE**



produits dont l'usage
est autorisé dans le cadre
de l'**AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**



Rappel de la loi

Pour les collectivités : L'article 68 de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit l'utilisation de produits phytosanitaires sur le domaine public. Les collectivités pourront utiliser les produits de bio-contrôle, produits AB à compter du 1^{er} janvier 2017, sauf dans les cimetières et les terrains de sport.

Pour les particuliers : ce même article mentionne que les distributeurs doivent s'engager dans un programme de retrait de la vente des produits phytosanitaires entre le 1^{er} janvier 2016 et le 1^{er} janvier 2017. En 2019, la vente sera totalement interdite.

Ce n'est pas nouveau pour la Ville !

Depuis plus de cinq ans, les services techniques de la Ville de Chartres sont engagés dans une utilisation raisonnée des produits phytosanitaires et le développement de méthodes alternatives de désherbage. Dans les cours de récréation, les enceintes des établissements scolaires, crèches, haltes garderies, foyers de personnes âgées, le long des bords de l'Eure, aires de jeux et la prairie des Trois-Ponts notamment, les services n'utilisent plus de pesticides.

Tous les projets d'urbanisation intègrent cette restriction. Les concepteurs proposent des aménagements paysagers et de voirie qui réduisent les actions de désherbage, mais aussi la consommation de la ressource en eau.

Cinq années d'expérience dans ce domaine montrent qu'il n'existe pas de méthode universelle, mais que chaque technique a un intérêt et doit être utilisée en fonction des caractéristiques du site, de la flore et du niveau de rendu attendu.

Et vous citoyens, riverains, voisins, quelles actions menez-vous ?

Un arrêté municipal indique que les riverains sont tenus de balayer, de désherber sans avoir recours à des produits phyto pour l'entretien des trottoirs et du caniveau.

Votre action est capitale. Une partie des Chartrains le fait déjà, en utilisant des produits différents dans son quotidien, en accomplissant le bon geste.

- Entretenez les trottoirs devant chez vous.
- Désherbez devant votre habitation.

Alors, tous à nos binettes !

Les services techniques de la Ville travaillent actuellement sur :

- un désherbage manuel et mécanique (balayeuse).
- la mise en œuvre de paillage pour, en autres, éviter la pousse des herbes indésirables.
- l'utilisation de produits de bio-contrôle ou produits AB ou à faible risque.
- la plantations de vivaces et graminées pour remplacer les espaces stabilisés calcaire.
- le semis de gazons spéciaux à faible pousse
- la réparation de trottoirs



Vacances d'été

Activités jeunes

dans les maisons pour tous

Les jeunes de 12 à 17 ans vont pouvoir se défouler durant les vacances d'été grâce aux activités proposées par les maisons pour tous chartraines. Zoom sur la période du 4 au 29 juillet.

MPT de la Madeleine

Mail Jean-de-Dunois
Tél. : 02 37 88 45 01

Lundi 4 juillet

Matin : accueil et fut city
Après-midi : piscine Odyssée

Mardi 5 juillet

Matin : trampoline
Après-midi : tournoi de Mölkky

Mercredi 6 juillet

Journée catamaran

Jeudi 7 juillet

Matin : tournoi de cartes
Après-midi : jeux à choix multiples

Vendredi 8 juillet

Journée VTT

Lundi 11 juillet

Matin : défi sportif
Après-midi : kinball chinoise

Mardi 12 juillet

Journée détente à la plage :
char à voile et baignade

Mercredi 13 juillet

Matin : badminton
Après-midi : piscine à l'Odyssée

Vendredi 15 juillet

Matin : trampoline
Après-midi : multisports

Lundi 18 juillet

Matin : Viens nous défier
Après-midi : bubble foot

Mardi 19 juillet

Matin : activités aux choix
Après-midi : bowling

Mercredi 20 juillet

Journée de la glisse à Landelles (ski
nautique et fly fish)

Jeudi 21 juillet

Matin : tournoi de jeux vidéo
Après-midi : course d'orientation

Vendredi 22 juillet

Journée à la pêche

Lundi 25 juillet

Matin : déjeuner du monde où
chacun pourra déguster la spécialité
apportée par les autres
Après-midi : piscine à l'Odyssée

Mardi 26 juillet

Matin : badminton
Après-midi : jeux à choix multiples

Mercredi 27 juillet

Journée farniente à la plage : jeux
de plage et baignade

Jeudi 28 juillet

Matin : tournoi de cartes
Après-midi : foot city

Vendredi 29 juillet

Matin : thèque
Après-midi : bilan et goûter de fin
de vacances

MPT de Rechèvres/Bel-Air

4, allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 4 juillet

Matin : accueil
Après midi : multisport

Mardi 5 juillet

Journée squash foot

Mercredi 6 juillet

Matin : basket
Après midi : beach-soccer

Jeudi 7 juillet

Journée à Brou

Vendredi 8 juillet

Matin : cueillette à Seresville
Après midi : goûter

Lundi 11 juillet

Matin : accueil
Après-midi : multisports

Mardi 12 juillet

Matin : inter-secteurs
Après-midi : plongée

Mercredi 13 juillet

Matin : zumba-party
Après-midi : jeux multiples

Vendredi 15 juillet

Matin : poker
Après-midi : goûter

Lundi 18 juillet

Matin : accueil
Après-midi : multisports

Mardi 19 juillet

Journée surprise

Mercredi 20 juillet

Matin : inter-secteurs
Après-midi : piscine

Jeudi 21 juillet

Matin : swin-golf
Après-midi : BMX

Vendredi 22 juillet

Matin : face-time
Après-midi : goûter

Lundi 25 juillet

Matin : accueil
Après-midi : multisports

Mardi 26 juillet

Journée surprise

Mercredi 27 juillet

Accrobranche

Jeudi 28 juillet

Matin : préparatifs de fête
Après-midi : boum

Vendredi 29 juillet

Matin : Multisports
Après-midi : goûter

MPT des Clos

4, avenue François-Mitterrand
Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 4 juillet

Matin : accueil (jeux de société,
informatique, billard, baby-foot et
ping-pong)
Après-midi : futsal

Mardi 5 juillet

Matin : squash/badminton
Après-midi : sport d'opposition



Mercredi 6 juillet

Matin : atelier couture
Après-midi : BMX

Jeudi 7 juillet

Matin : tir à l'arc
Après-midi : piscine de l'Odyssee

Vendredi 8 juillet

Journée : journée glisse : ski nautique

Lundi 11 juillet

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)
Après-midi : beach rugby à l'Odyssee

Mardi 12 juillet

Matin : atelier couture
Après-midi : hockey sur gazon

Mercredi 13 juillet

Journée nature au zoo-parc de Beauval

Vendredi 15 juillet

Matin : volley
Après-midi : équitation

Lundi 18 juillet

Matin : canoë/kayak
Après-midi : baseball

Mardi 19 juillet

Matin : accueil - jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong
Après-midi : piscine de l'Odyssee

Mercredi 20 juillet

Matin : vidéo
Après-midi : bowling

Jeudi 21 juillet

Matin : hockey sur glace
Après-midi : gym/trampoline

Vendredi 22 juillet

Journée à la mer : visite de Deauville

Lundi 25 juillet

Matin : accueil - jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong
Après-midi : futsal

Mardi 26 juillet

Matin : roller
Après-midi : basket-ball

Mercredi 27 juillet

Matin : karaoké
Après-midi : cinéma

Jeudi 28 juillet

Journée : sports extrêmes : combat de sumo et jeux stratégiques

Vendredi 29 juillet

Matin : atelier cuisine
Après-midi : jeux et goûter de fin de vacances

MPT des Hauts-de-Chartres/Saint-Chéron

5, rue des Hauts-de-Chartres
Tél. 02 37 23 40 70
ou 02 37 23 40 72

Lundi 4 juillet

Matin : accueil
Après-midi : futsal

Mardi 5 juillet

Matin : gym trampoline
Après-midi : cinéma

Mercredi 6 juillet

Matin : petit-déjeuner européen
Après-midi : tournoi de ping-pong

Jeudi 7 juillet

Matin : jeux de société
Après-midi : pétanque
Soirée : foot (demi-finale de la Coupe d'Europe)

Vendredi 8 juillet

Journée surprise

Lundi 11 juillet

Matin : randonnée VTT
Après-midi : accrobranche

Mardi 12 juillet

Matin : sortie surprise
Après-midi : coupe du Monde 1998 : 18 ans déjà !

Mercredi 13 juillet

Sortie à la base de loisirs de Brou

Vendredi 15 juillet

Matin : atelier bois
Après-midi : jeux en plein air

Lundi 18 juillet

Matin : accueil
Après-midi : futsal

Mardi 19 juillet

Matin : petit-déjeuner africain
Après-midi : préparation de la soirée
Soirée : glace-philos-vidéo

Mercredi 20 juillet

Journée surprise

Jeudi 21 juillet

Matin : golf de Châteauneuf-en-Thymerais
Après-midi : piscine de Châteauneuf-en-Thymerais

Vendredi 22 juillet

Journée à la mer

Lundi 25 juillet

Matin : accueil
Après-midi : futsal

Mardi 26 juillet

Journée à Fontaine-Simon

Mercredi 27 juillet

Matin : tournoi de poker
Après-midi : foot en extérieur

Jeudi 28 juillet

Journée à la mer

Vendredi 29 juillet

Matin : activité surprise
Après-midi : goûter

Vacances d'été

Vacances sportives

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/15 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.



Planning des activités de juillet

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h	9/12 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h	12/15 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Mercredi 6	Animations sportives*	Animations sportives*	Mercredi 6	Animations sportives*	Animations sportives*	Mercredi 6	Animations sportives*	Animations sportives*
Jeudi 7	Bowling	Escalade et jeux collectifs	Jeudi 7	Escalade Tennis	Accrobranche**	Jeudi 7	Escalade	Accrobranche**
Vendredi 8	Escalade Patinage	Golf et frisbee	Vendredi 8	Patinage Thèque	Kayak Escalade	Vendredi 8		Kayak Escalade
Lundi 11	Tir à l'arc	Football et Disc golf	Lundi 11	Équitation Basket	Kayak	Lundi 11	Équitation	Kayak
Mardi 12	Équitation Basket	Tennis et trampoline	Mardi 12	Bowling	Golf** Équitation***	Mardi 12	Bowling	Golf* Équitation***
Mercredi 13	Bowling	Orientation et jeux collectifs	Mercredi 13	Tennis	Découverte Plongée/ Apnée**** Kayak	Mercredi 13		Découverte Plongée/ Apnée**** Kayak
Vendredi 15	Équitation Patinage	Thèque et Molkky	Vendredi 15	Patinage	Initiation Kan jam (Frisbee)	Vendredi 15		Kayak
Lundi 18	Équitation Trampoline	Escrime et athlétisme	Lundi 18	Tir à l'arc Escrime	Kayak	Lundi 18	Tir à l'arc Escrime	Kayak
Mardi 19	Handball	Golf et frisbee	Mardi 19	Bowling	Tournoi raquette	Mardi 19	Bowling	Accrobranche**
Mercredi 20	Bowling	Hockey et pétanque	Mercredi 20	Futsal Équitation	Kayak Kinball	Mercredi 20	Équitation	Kayak
Jeudi 21	Futsal Équitation	Gymnastique et badminton	Jeudi 21	Golf	Accrobranche**	Jeudi 21	Golf	Accrobranche**
Vendredi 22	Patinage Tennis	Jeux collectifs et Molkky	Vendredi 22	Patinage Équitation	Tournois Triballles Découverte Plongée/ Apnée****	Vendredi 22	Équitation	Découverte Plongée/ Apnée****
Lundi 25	Tir à l'arc	Escrime et orientation	Lundi 25	Tennis Escrime	Découverte sports innovants	Lundi 25	Escrime	Découverte sports innovants
Mardi 26	Futsal Équitation	Gymnastique et roller	Mardi 26	Bowling	BMX Ultimate	Mardi 26	Bowling	BMX
Mercredi 27	Bowling	Orientation et hockey	Mercredi 27	Squash Équitation	Kayak	Mercredi 27	Équitation	Kayak
Jeudi 28	Patinage	Golf et handball	Jeudi 28	Golf Trampoline	Voile* Équitation***	Jeudi 28	Golf Trampoline	Voile** Équitation***
Vendredi 29	Trampoline Équitation	Thèque et pétanque	Vendredi 29	Tir à l'arc Patinage	Kayak	Vendredi 29	Tir à l'arc	Kayak

* Animations sportives, stade des Bas-Bourgs (entrée gratuite).

** Accrobranche, golf et voile 13 h 30 - 17 h 30 pour les séances du jeudi 7, mardi 12, jeudis 21 et 28 juillet.

*** Équitation 9/15 ans 13 h 30-17 h 30 pour les séances du mardi 12 juillet et jeudi 28 juillet.

**** Découverte plongée/apnée, séance 14h-17 h.

Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres, lundi 4 juillet de 14 h à 18 h, les 11, 18, 25 juillet et les 1^{er}, 8, 16 et 22 août de 9 h 30 à 11 h 30. L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation. Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription. Dès lors aucun remboursement ne sera effectué. Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone. Pour les activités aquatiques (kayak, plongée, voile) une photocopie du brevet de 50 m est à fournir à l'inscription. Pour la plongée fournir également à l'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports subaquatiques. Modalités de paiement: chèque ou espèces, chèques vacances, coupons sports.

En cas d'empêchement nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

Tarifs

(encaissement à l'ordre de l'association Madeleine Sport Détente)

Chartrains

Séance de 2 heures : 4€
Séance de 3 heures : 5€
Sortie golf et accrobranche : 7€
Séances plongée/apnée et équitation Écuries Val-de-L'Eure : 7€

Non Chartrains

Séance de 2 heures : 5€
Séance de 3 heures : 6€
Sortie golf et accrobranche : 9€
Séances plongée/apnée et équitation Écuries Val-de-L'Eure : 9€

Lieux des activités

Escalade, escrime, tir à l'arc, BMX : salles spécialisées et terrains du site Jean-Gallet, rue Jean-Monnet,

proche gendarmerie RN10.

Squash : complexe squash badminton, avenue d'Orléans.

Patinage sur glace : hall d'accueil du complexe de l'Odysée, rue du Médecin-Général-Beyne.

Gymnastique, trampoline : complexe sportif de la Madeleine, rue des Épargés.

Équitation 10 h - 12 h : Chartres Équitation, avenue Victor-Hugo, route de Nogent-le-Phaye.

Kayak : stade des Bas-Bourgs, accès par la rue Georges-Brassens.

Plongée : rendez-vous à 13 h 45 devant l'espace Plongée, complexe Odysée, rue du Médecin-Général-Beyne.

Pour les autres activités, les lieux seront communiqués aux inscriptions.

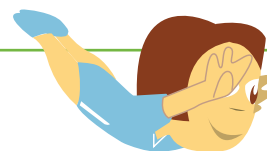
Planning des activités d'août

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h	9/12 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h	12/15 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 1 ^{er}	Trampoline	Escrime et frisbee	Lundi 1 ^{er}	Escrime	Tir à l'arc	Lundi 1 ^{er}	Escrime	Tir à l'arc
Mardi 2	Tir à l'arc	Handball et pétanque	Mardi 2	Bowling	Squash	Mardi 2	Bowling	
Mercredi 3	Bowling	Thèque et Moikky	Mercredi 3	Futsal	Kayak	Mercredi 3		Kayak
Jeudi 4	Basket	Équitation** et jeux collectifs	Jeudi 4	Golf	Voile*	Jeudi 4	Golf	Voile*
Vendredi 5	Futsal	Athlétisme et golf	Vendredi 5	Équitation	Ultimate	Vendredi 5	Équitation	
Lundi 8	Tir à l'arc	Gymnastique et trampoline	Lundi 8	Équitation		Badminton	Lundi 8	Équitation
Mardi 9	Handball	Tir à l'arc et frisbee	Mardi 9	Bowling	Tournoi Triballes	Mardi 9	Bowling	
Mercredi 10	Bowling	Football et pétanque	Mercredi 10	Tir à l'arc	Kayak	Mercredi 10	Tir à l'arc	Kayak
Jeudi 11	Tennis	Équitation et jeux collectifs**	Jeudi 11	Trampoline	Golf*	Jeudi 11	Trampoline	Golf*
Vendredi 12	Trampoline	Orientation et Thèque	Vendredi 12	BMX	Kinball	Vendredi 12	BMX	
Mardi 16	Équitation	Tir à l'arc et athlétisme	Mardi 16	Bowling	Squash	Mardi 16	Bowling	
Mercredi 17	Bowling	Thèque et golf	Mercredi 17	Équitation	Kayak	Mercredi 17	Équitation	Kayak
Jeudi 18	Tir à l'arc	Jeux collectifs et Moikky	Jeudi 18	Basket		Accrobranche*	Jeudi 18	Golf
Vendredi 19	Futsal	Orientation et frisbee	Jeudi 18	Golf	Accrobranche*	Vendredi 19	Tir à l'arc	BMX
Lundi 22	Escalade	Handball et pétanque	Vendredi 19	Tir à l'arc	BMX	Lundi 22	Équitation	Escalade
Mardi 23	Futsal		Golf et Jeux collectifs	Lundi 22	Tennis	Escalade	Mardi 23	Bowling
Mercredi 24	Équitation	Orientation et thèque		Lundi 22	Équitation	Squash	Mercredi 24	Trampoline
Jeudi 25	Escalade		Escalade et frisbee	Mardi 23	Bowling	Ultimate	Mercredi 24	Équitation
Vendredi 26	Basket	Tir à l'arc et athlétisme		Jeudi 25	Golf	Tournoi Triballes	Jeudi 25	Golf
	Équitation			Jeudi 25	Escalade		Vendredi 26	Escalade
			Vendredi 26	Tir à l'arc		Vendredi 26	Tir à l'arc	
			Vendredi 26	BMX		Vendredi 26	BMX	

* Voile, golf et accrobranche 13 h 30 - 17 h 30 pour les séances des jeudis 4, 11, 18 et 25 juillet.

** Équitation et jeux collectifs 7/9 ans 13 h 30 17 h 30 pour les séances des 04 et 11 août.

*** Sortie kayak 14 h-17 h pour la séance du vendredi 26 août.



Saison 2016-2017

École de Sports de la Ville de Chartres

L'école de sports de la Ville de Chartres permet aux enfants, sans contrainte de compétition, de s'éduquer physiquement et de faire l'apprentissage d'une vie sociale et sportive.

Elle donne aux enfants de 5 à 10 ans la possibilité de découvrir plusieurs activités durant l'année scolaire en choisissant parmi des cycles variés et complémentaires. Pratiquées en dehors du temps scolaire, toutes ces disciplines sont encadrées par des éducateurs diplômés.

Inscriptions

Halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet

- pour les résidents chartrais : mercredi 7 septembre de 16 h à 20 h ;
- pour tous : le jeudi 8 septembre de 16 h à 20 h.

Les réservations et inscriptions ne peuvent être réalisées par téléphone. L'inscription est prise en compte après :

- signature de l'autorisation parentale par le responsable légal,

- règlement de la cotisation,
- fourniture d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cycle choisi,
- fourniture d'une photocopie du brevet de natation sur 50 m pour le cycle du mardi chez les 2006-2007.
- En cas d'empêchement, nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

Tarifs

1 cycle annuel

Chartrais : 28,60 € / Non Chartrais : 41,60 €

2 cycles annuels

Chartrais : 40,60 € / Non Chartrais : 55 €

→ Renseignements :

Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville

Tél. 02 37 18 47 70, De 9h à 17h

ecole-sports@agglo-ville.chartres.fr

www.chartres.fr



Enfants nés en 2010 et 2011 Découverte multisports toute l'année		
Lundi	17h15/18h15	Complexe sportif de La Madeleine
Mardi	17h15/18h15	Salle omnisports du gymnase Roskopf
Mercredi	14h/15h	Préaux des écoles primaires, dojo Roskopf, gymnastique au complexe de la Madeleine
Jeudi	17h15/18h15	Complexe sportif de La Madeleine

Enfants nés en 2008 et 2009 - Cycles de 3 activités				
Mardi	17h15/18h30	Handball Péguy	Escrime gymnase CRJS	Badminton La Madeleine
		Roller La Madeleine	Basket La Madeleine	Équitation Chartres Équitation
Mercredi	15h30/17h	Gym. Trampoline La Madeleine	Hockey La Madeleine	Handball Péguy
		Badminton Péguy	Futsal Péguy	Athlétisme stade J.Gallet
Jeudi	17h15/18h30	Tennis Péguy	Sports innovants Roskopf	Tir à l'arc Roskopf
		Squash complexe Squash Badminton	Basket Péguy	Équitation Chartres Équitation

Enfants nés en 2006 et 2007 - Cycles de 3 activités				
Lundi	17h15/18h30	Gym. Trampoline La Madeleine	Volley La Madeleine	Tennis stade de ligue
Mardi	17h15/18h30	Équitation Chartres Équitation	Ultimate/Frisbee Péguy	Kayak stade des Bas-Bourgs
Mercredi	15h30/17h	Roller La Madeleine	Gym. Trampoline La Madeleine	Basket La Madeleine
Jeudi	17h15/18h30	Handball Roskopf	Escrime gymnase CRJS	BMX stade Gallet



Antoine Kojeou, 7 ans

Votre Ville : Qu'est-ce qui te plaît dans l'école des sports ?

Antoine : J'aime bien le sport. Mais comme je n'ai pas de sport favori, l'école des sports me permet de découvrir plusieurs activités.

WV : Quels sports aimerais-tu pratiquer à l'école des sports ?

À : le basket, l'escrime et le BMX.

WV : Reviendras-tu l'année prochaine ?

À : Oui, et j'espère bien retrouver les copains.

Chartres en lumières

Le musée des Beaux-Arts paré de sa nouvelle scénographie

Sans doute l'avez-vous découverte le soir de la fête de la musique ? La petite dernière de Chartres en Lumières orne depuis le 21 juin la façade d'honneur du musée des Beaux-Arts. *Modo-Astrolabium*, un projet sur le cosmos et l'espace, première création originale de Leslie Epsztein graphiste issue des ateliers de Xavier de Richemont, scénographe de Chartres en Lumières à ses débuts... Rencontre.



Votre Ville : Vous avez travaillé pour Xavier de Richemont dans les débuts de Chartres en Lumières, vous connaissez donc bien votre sujet. Mais c'est la première fois que votre travail est projeté...

Leslie Epsztein : J'ai travaillé pendant cinq ans pour Xavier de Richemont. Aujourd'hui je suis à mon compte : je suis à la fois dans la production, où je réalise des projets en mon nom ou pour d'autres sociétés de production, et dans le graphisme pur : communication print ou web. J'ai répondu à cet appel d'offres pour réaliser une nouvelle scénographie destinée à la façade d'honneur du musée des Beaux-Arts. Effectivement

on peut dire que c'est la première fois qu'un projet que je réalise en mon nom est projeté puisque celui pour lequel j'ai été retenue à Lyon a été différé en raison des attentats... Mais il sera projeté cette année.

VV : *Modo-Astrolabium...* Même si le titre est évocateur, quel sujet avez-vous exploré dans ce projet ?

LE : Je voulais que ce projet colle avec le thème évoqué sur l'autre façade du musée et réalisé par Camille Gross. Il s'agit d'une proposition sur le thème du cosmos et de l'espace. Ce n'est pas de la projection mais du Pigi, une technique avec laquelle on projette une image fixe à partir d'une mire, c'est-à-dire une sorte de film photo que l'on installe devant le projecteur lumière. Le visuel est composé d'une iconographie de morceaux d'instruments de mesures astronomiques du 16^{ème} siècle, des astrolabes pour la plupart, et de cartes astrales qui recréent des arcs et arrondis qui dynamisent la façade et cassent sa verticalité. L'idée du projet était d'allier éléments d'histoires et formes graphiques modernes. C'est assez réussi : parmi les assemblages graphiques que je propose, on retrouve notamment le C de la marque C'Chartres suggéré sur la porte d'entrée...

Les visites Chartres en Lumières de l'Office de tourisme

Deux visites ludiques et différentes pour un même voyage : Partez à la découverte du parcours « Chartres en Lumières » : ce rendez-vous magique vous emmènera à la découverte des différents monuments et sites incontournables de la ville mis en lumière et en musique...

- Chartres en Lumières Privilège (incluant la visite guidée de la crypte de la cathédrale à la lueur de la bougie) : vendredis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 juillet et 5, 12, 19 et 26 août à 22h

- Chartres en Lumières : samedis 2, 9, 16, 23, 30 et mardis 5, 12, 19, 26 juillet à 22h30, samedis 6, 13, 20, 27 et mardi 2, 9, 16, 23 et 30 août à 22h.

→ Renseignements et inscription au 02 37 18 26 26
Partagez vos moments
#chartresenlumières



Partenariats Chartres en lumières

Une ouverture de Paris à l'international

Les partenaires de Chartres en Lumières sont aujourd'hui vingt-quatre ! Chacun à son niveau apporte un savoir-faire, une aide financière ou de service pour soutenir l'évènement et le faire grandir chaque année. Mais ces entreprises qui occupent le marché national permettent aussi à l'évènement de s'exporter au-delà du bassin de vie chartrain... parfois même jusqu'à l'étranger. Un petit clan de partenaires auquel Jean-Luc Bonnet, directeur de l'imprimerie Chauveau, et la direction de Novo Nordisk restent attachés depuis de nombreuses années. Ils nous éclairent sur leur engagement.

Votre Ville : Vous soutenez l'évènement Chartres en Lumières depuis 2009. Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre la famille des partenaires ?

Jean-Luc Bonnet : Notre société propose des impressions offset et numérique, mesure, façonnage et routage de tous les supports imprimables : flyers, affiches, livres, revues, PLV, etc. Depuis 2009, nous avons choisi de parrainer Chartres en Lumières et d'inscrire davantage notre imprimerie dans le développement local. C'est d'ailleurs un message fort de la municipalité en place que de vouloir inciter les entreprises locales à travailler ensemble avant d'aller puiser les savoir-faire ailleurs. Nous voulions participer à cet ancrage territorial de Chartres métropole, qui réunit aujourd'hui beaucoup de communes et d'entreprises. C'était un moyen de nous faire connaître sur le territoire, en participant à des évènements sportifs ou culturels. Nous soutenons également le Racing Club Chartrain depuis sa création, ainsi que l'équipe de tennis de table et le Rugby Chartres Métropole.

VV : Concrètement quel est votre apport en tant que partenaire ?

JLB : Nous prenons à notre charge l'impression des 85.000 flyers dédiés à Chartres en lumières ainsi que l'impression des programmes de la Fête de la lumière en septembre. Nous ne facturons à la Ville que le papier sur le prix global. Notre participation s'élève à un total d'environ 3000€. Pour une PME c'est un budget conséquent, auquel il faut ajouter nos autres partenariats, notamment dans le sport.



Mais c'est important pour nous car cela nous assure une visibilité et une implication dans le développement de notre bassin de vie.

VV : Qu'est ce que ce parrainage apporte à votre société ?

JLB : Une grande partie de notre clientèle est basée à Paris. Lorsque des tracts sont distribués à la gare Montparnasse, on parle de Chartres et on amène les Parisiens à s'intéresser à notre ville dont ils découvrent la proximité : ils sont nombreux à s'étonner que Chartres ne soit qu'à une heure de Paris... C'est sur cette proximité que nous jouons. 50% de notre chiffre d'affaire est réalisé à Paris et le fait qu'il y ait de la communication sur Chartres à Paris, comme à Montmartre il y a quelques années, fait parler de notre ville comme une cité qui grandit, qui utilise les nouvelles technologies, et qui se révèle être un pôle économique à fort dé-

veloppement. Chartres n'est plus inconnue. C'est presque devenu un gage de qualité pour nos clients.

VV : Quel est votre sentiment sur Chartres en Lumières ?

JLB : Je suis un passionné d'histoire médiévale. L'époque des grands bâtisseurs de Cathédrales est l'un des thèmes que je privilégiais à la Sorbonne. Au-delà de cet intérêt personnel, je vois dans cette manifestation une formidable opportunité pour Chartres de faire parler d'elle. En liant la culture, l'art et l'industrie, on conjugue des domaines très complémentaires pour mettre en valeur un territoire. Tous les acteurs de notre bassin de vie devraient s'allier en ce sens pour développer cette identité riche et l'exporter. La marque C'Chartres peut d'ailleurs largement s'appuyer sur cet évènement porte-drapeau qui, à lui seul, donne à Chartres et son territoire une identité très riche.



Votre Ville : Pourquoi avez-vous décidé, il y a douze ans, de soutenir l'opération Chartres en lumières en y associant le nom de votre entreprise ?

Novo Nordisk : Entreprise de santé danoise, Novo Nordisk s'est spécialisé depuis sa création en 1923 dans la production d'insuline et de dispositifs d'injection. Aujourd'hui leader mondial dans le traitement du diabète, notre groupe occupe également une place de premier plan dans le traitement de l'hémophilie et des déficits en hormone de croissance. Présents en France, et tout particulièrement à Chartres, depuis plus de 50 ans, Novo Nordisk met son expertise au service des patients et des professionnels de santé français. Novo Nordisk emploie en France près de 1 500 personnes, dont bientôt 1 200 à Chartres.

L'unité de production de Chartres a pour principale mission la production et la livraison de produits dans une qualité irréprochable, auprès de 4 millions de patients à travers le monde.

Le site a bénéficié de plus de 300 millions d'euros d'investissement sur les 15 dernières années.

Cet investissement industriel à Chartres s'accompagne d'un investissement croissant dans la vie locale. Premier employeur industriel de l'agglomération, Novo Nordisk soutient et encourage les acteurs de la vie économique associative et culturelle. C'est pourquoi nous sommes fiers d'avoir dès l'origine soutenu la réalisation de Chartres en lumières, événement majeur de la vie chartraine, et contribué à son développement.

VV : Concrètement, comment accompagnez-vous l'opération Chartres en lumières ?

NN : Depuis le début de l'aventure nous accompagnons Chartres en lumières, par un soutien financier d'abord. Mais nous contribuons aussi au rayonnement de l'événement en le faisant connaître dans le monde entier. Sur le site même, de nombreux collaborateurs étrangers travaillent au sein de nos équipes. Et chaque année des dizaines de visiteurs viennent des autres sites du groupe Novo Nordisk pour échanger avec nos équipes ; et nous ne manquons pas de leur faire découvrir les splendides scénographies proposées par Chartres en lumières. Ils sont à chaque fois éblouis par cette manifestation unique ! Ainsi, nous pouvons être fiers de savoir que cette création chartraine est connue et reconnue bien au-delà de nos frontières, au Danemark bien sûr, mais aussi aux Etats-Unis, au Brésil, en Chine, au Japon, en Algérie...

Et l'on pourrait presque dire que Novo Nordisk prolonge chaque année la magie de Chartres en lumières à l'occasion de la journée mondiale du diabète, le 14 novembre, en illuminant, beaucoup plus modestement il est vrai, quelques édifices de la ville en bleu – le bleu couleur de Chartres et couleur de Novo Nordisk ! ...

VV : Que rapporte le label Chartres en lumières à votre enseigne ?

NN : Ce partenariat s'inscrit assez naturellement dans notre culture d'entreprise, dont l'un des piliers est la responsabilité sociétale. Il traduit pour nos partenaires externes comme pour nos collaborateurs notre ancrage local, notre souhait

de nous imprégner du meilleur de chaque culture. Nous sommes donc très attachés à ce qui contribue à la mise en valeur d'un patrimoine aussi riche que celui de Chartres. Nous avons d'ailleurs enrichi l'architecture de notre usine, au design très « danois », d'une touche chartraine par l'intégration aux façades et aux murs de vitraux réalisés par un atelier local. Ainsi le développement et les réussites de Novo Nordisk illustrent d'une certaine façon ceux de Chartres.

VV : Aujourd'hui qu'attendez-vous de ce partenariat ?

NN : Sur ces dernières années le site n'a cessé d'évoluer. Près de 400 recrutements ont été réalisés entre 2013 et 2015 ; en parallèle, la capacité des lignes de production augmente constamment. Cette évolution est liée à la hausse du nombre de patients diabétiques dans le monde.

Un programme d'investissement de plus de 100 millions d'euros a par ailleurs été annoncé pour le site. Les extensions qui débiteront l'année prochaine et dureront 3-4 ans doivent créer environ 250 emplois une fois que les infrastructures seront pleinement opérationnelles.

Notre participation à ce partenariat ne constitue évidemment pas un investissement productif, mais un acteur économique majeur tel que Novo Nordisk a besoin d'attirer des compétences, des talents. Chartres en lumières contribue incontestablement au rayonnement et à la réputation de l'agglomération. Nous sommes donc très intéressés et satisfaits de contribuer à ce levier d'attractivité du territoire que constitue Chartres en lumières pour renforcer nos équipes et faciliter notre développement.

Estivales

C'est reparti pour deux mois de festivités sans relâche !

Du 30 juin au 27 août, 50 spectacles seront présentés au public par l'association Les Estivales en centre-ville. Des moments exceptionnels à vivre et à savourer.



Michel Brisson, chef d'orchestre des Estivales

C'est un moment très attendu du public. Michel Brisson, le chef d'orchestre des Estivales, dresse un bilan positif. « J'ai commencé à organiser ces spectacles à l'Office du tourisme en 1992. Fin 2007, Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, m'a demandé

de créer une association Chartres Estivales ».

C'est un succès. Le public est fidèle aux rendez-vous. Les spectacles, gratuits, sont vivants et très animés. Les airs de fête tournent la tête et font parfois et même souvent danser. « Cela change d'être devant son

poste de télévision, de rester à la maison chez soi enfermé. Ici, on voit du monde, on écoute de la musique, on peut côtoyer les chanteurs, et les spectateurs discutent entre eux. Il y a du contact, de la chaleur. Nous sommes une grande famille ».

32 000 visiteurs ont fait le détour en 2016, un nombre constant par rapport aux années précédentes. Parmi eux, des habitués, des nouveaux, des Chartrains ou non-Chartrains. Certains viennent des Yvelines, de l'Essonne, du Loiret, voire de plus loin. Les personnes à mobilité réduite (PMR) sont accueillies en fauteuil roulant et sont placées en priorité devant la scène.

Quarante et un nouveaux spectacles

Les grosses unités se produiront surtout le samedi. 41 spectacles nouveaux cette année qui incluent 8 spectacles d'orgue. 28 styles de musique différents en passant par la chorale-fanfare, le chant médiéval, le rock-swing, le blues, le fado, la musique russe, le jazz/pop, la musique bretonne.

Avec du lourd, comme Yanne Matis et Rose Alleyson qui chantent le répertoire de Joan Baez, Deep purple Legend, Les Fortune Tellers qui ont fait un tabac l'an dernier, Barrio Poppo : du rock « ça va déchirer », ou encore Minor Sing, du jazz manouche. Les enfants ne seront pas en reste, avec un spectacle à leur intention un mercredi sur deux, l'autre mercredi étant consacré à du théâtre. Venez découvrir The Ringstones qui se produisent pour la première fois à Chartres (rock). Un coup de cœur pour Hot Swing Orchestra, de l'humour avec Albert Meslay, sans oublier Les Chaussettes sauvages, Busker et Keaton : chansons irlandaises hu-

moristiques, Love Beatles – incontournable-, Eddy Live pour les fans d'Eddy Michell. La liste est longue. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Un programme encore plus étoffé que les années précédentes, vous allez vous éclater!

Les groupes se produiront sur différents sites : portail nord de la cathédrale, église Saint-Aignan, place Billard, cathédrale, place Marceau (16 groupes), portail sud de la cathédrale (9 groupes), avec deux sites nouveaux : l'église Saint-Pierre et la place du Général-de-Gaulle.

2000 demandes par an

Michel Brisson reçoit environ 2000 demandes de représentation par an. « *Nous sommes connus et reconnus* ». L'association compte une vingtaine de bénévoles. C'est Marie-Hélène, la sœur de Michel, qui gère le blog. Ce sont Lucien Roger et Bruno Doré, membres très actifs de l'association qui dénichent, au hasard de leurs déplacements, des groupes percutants. « *En octobre 2015, on cherche déjà de nouveaux talents que l'on présentera au public en 2016.* »

« *Je remercie vivement la Ville de Chartres qui nous attribue une subvention annuelle de 160 000 euros, sans compter l'aide du conseil départemental et des sponsors. Je remercie aussi les services techniques de la Ville pour leur participation active. La mairie met aussi à notre disposition quatre emplois-jeunes : une aide précieuse* ».

Michel Brisson a ça dans le sang, on le sent bien, et avoue être prêt à remplir l'année prochaine. « *C'est une belle aventure. En s'amusant simplement au départ, je ne savais pas que l'on en serait arrivé à 20 ans après* ».

Croisons les doigts pour que le soleil soit de la partie lors de ces soirées exceptionnelles. Repli place Billard en cas de pluie.

→ **Du 30 juin au 27 août, tous les soirs, sauf le dimanche, de 21 h à 22 h 30/23 h. Toute la programmation sur chartrestivales.com avec extraits des chansons et dans le supplément de *Chartres Votre Ville* «Un été à Chartres»**

Chartrestivales fête ses 25 années d'existence. 50 spectacles seront présentés gratuitement au public tous les soirs, sauf le dimanche, durant les mois de juillet et août. Sans plus attendre, découvrez le programme d'un été show !

Samedi 2 Juillet	Centre ville	Déambulation	Les Show du Cuivre
Samedi 2 Juillet	Portail Nord	Musique Symphonique	Orchestre Symphonique de Chartres
Lundi 4 Juillet	Eglise St Pierre	Musique Médiévale	Instrumentarium de Chartres
Mardi 5 Juillet	Place Marceau	Jazz Manouche	Birdy Swing
Mercredi 6 Juillet	Place Billard	Théâtre	Le Bêret de la Tortue
Jeudi 7 Juillet	Cathédrale	Concert d'Orgue	Raphaël Trarieux
Vendredi 8 Juillet	Place Marceau	S. Gainsbourg	Iconoclass
Samedi 9 Juillet	Portail Sud	Country et Folk	Yanne Matis & Rose Alleyson
Lundi 11 Juillet	Portail Nord	Trompe de Chasse	Rallye St Hubert & Bien Aller Eurélien
Mardi 12 Juillet	Place Marceau	Jazz Brésilien	Diana Horta Popoff & JJ Ruhlmann
Vendredi 15 Juillet	Eglise St Aignan	Musique Symphonique	Ecole Waldorf de Mannheim
Vendredi 15 Juillet	Place Marceau	Western Swing Hawaïan	Hawaïan Pistoleros
Samedi 16 Juillet	Portail Sud	Hard Rock	Deep Purple Légend
Lundi 18 Juillet	Portail Nord	Jazz	Pierre Schirrer
Mardi 19 Juillet	Place du G. de Gaulle	Fado	Jennifer Rainho
Mercredi 20 Juillet	Place Billard	Théâtre	Mon Ex
Jeudi 21 Juillet	Cathédrale	Concert d'Orgue	Laurent Bouis
Vendredi 22 Juillet	Place Marceau	Musique Bretonne	Startijen
Samedi 23 Juillet	Portail Sud	Rolling Stones	Les Fortune Tellers
Lundi 25 Juillet	Place Marceau	Swing	Hot Swing Orchestra
Mardi 26 Juillet	Place Marceau	Rock'n Roll	The Ringtones
Mercredi 27 Juillet	Place Billard	Spectacle pour Enfants	Les Muppets font leur Show
Jeudi 28 Juillet	Cathédrale	Concert d'Orgue	Trinity St. Paul's United Church Choir (Canada) Concert choral
Vendredi 29 Juillet	Place Marceau	Jazz Manouche	Minor Sing
Samedi 30 Juillet	Portail Sud	Rock	Barrio Populo
Lundi 1 Août	Place Billard	Humour Musical	Manoche
Mardi 2 Août	Place Marceau	Jazz/ Pop	Antoine Delaunay Trio Pop
Mercredi 3 Août	Place Billard	Théâtre	L'Errance Moderne
Jeudi 4 Août	Cathédrale	Concert d'Orgue	Kumi Choi (Corée du Sud)
Vendredi 5 Août	Place Marceau	Blues	Awék
Samedi 6 Août	Portail Sud	Rock	Chaussettes Sauvages
Lundi 8 Août	Place Marceau	Pop	No Safety Net
Mardi 9 Août	Place Marceau	Musique Irlandaise	Busker & Keaton
Mercredi 10 Août	Place Billard	Spectacle pour Enfants	Le Bal des Petits Pieds
Jeudi 11 Août	Cathédrale	Concert d'Orgue	Françoise Dornier
Vendredi 12 Août	Place Marceau	Celtique	Ouberet
Samedi 13 Août	Portail Sud	Rock	Love Beatles
Mardi 16 Août	Place Marceau	Dub	Sparky Riot
Mercredi 17 Août	Place Billard	Théâtre	Albert Meslay
Jeudi 18 Août	Cathédrale	Concert d'Orgue	Thomas Kientz (France)
Vendredi 19 Août	Place Marceau	Musique Irlandaise	The Green Duck
Samedi 20 Août	Portail Sud	Musique Tzigane	Divano Dromensa
Lundi 22 Août	Place Billard	Chanson Française	La Bande à Fernande
Mardi 23 Août	Place Marceau	Jazz	Quintet Ruhlmann
Mercredi 24 Août	Place Billard	Spectacle pour Enfants	Barbe Noire
Jeudi 25 Août	Cathédrale	Concert d'Orgue	Melissa Oskwarek (France)
Vendredi 26 Août	Place Marceau	Rock	Eddy Live
Samedi 27 Août	Portail Sud	Rock'n Roll	Les Vinyls

→ www.chartrestivales.com



Retour en images

Côté cour- côté jardin

Le 12 juin





Le 14 juillet côté coulisses L'artificier, parlons-en

Le 14 juillet, c'est la Fête nationale. Cette année encore, un feu d'artifice doublé d'un concert sont prévus à l'hippodrome de Chartres. Sur scène, nous retrouverons Sinclair... Mais, on parle rarement, voire jamais, du côté coulisses du feu d'artifice. *Votre Ville* est allé à la rencontre de Léopold Deccourcelle, 45 ans, concepteur du feu d'artifice 2016.

Votre Ville : en quoi consiste votre métier ?

Léopold Deccourcelle : l'artificier de spectacle est un technicien pyrotechnicien qui utilise des matériels dangereux contenant de la poudre noire, de la poudre flash –explosif déflagrant employé en pyrotechnie et des systèmes de mise à feu. Il manipule de l'artifice et vend du rêve pendant que les spectateurs ont la tête dans les étoiles et retrouvent leur regard d'enfant. C'est un artiste qui a pour objectif de captiver l'attention et l'émotion du public en utilisant les effets pyrotechniques qui permettent des tableaux aériens de multiples couleurs, formes, altitudes, effets spéciaux, sons, explosions à retardement et apothéose en bouquet final. Le tout en musique pour constituer un spectacle total.

VV : Pourquoi avez-vous décidé d'exercer ce métier ?

LD : C'est le métier qui m'a choisi. Je suis tombé dedans tout petit. Mes parents avaient un grand jardin où je m'amusais à tirer des feux d'artifice pour les anniversaires, les réunions de famille. Ensuite, j'ai travaillé pour la société Fêtes et Feux en région parisienne comme job étudiant. J'y exerce maintenant depuis 15 ans en tant que concepteur, chef de projet et directeur artistique.

VV : Où exercez-vous vos talents ?

LD : Dans diverses occasions, du simple mariage au plus grand feu d'Europe. J'ai animé le feu d'artifice du 14 juillet à Paris en 2012 et 2013. Je m'occupe du grand feu d'ar-

tifice d'Europe de Saint-Cloud depuis 2009: six tonnes d'artifices pour une heure et demi de spectacle, c'est détonnant! Je suis intervenu aussi dans plusieurs villes du département d'Eure-et-Loir.

VV : Qu'avez-vous prévu cette année à Chartres ?

LD : C'est la deuxième fois que j'anime le feu d'artifice du 14 juillet à Chartres. Et là, ça tombe vraiment très bien, car je suis fan de Sinclair. J'ai pris contact avec sa production pour assister à l'un de ses spectacles, à l'Alhambra à Paris le 16 juin, et m'imprégner des œuvres et de la sensibilité de l'artiste. Le feu d'artifice sera synchronisé par rapport à sa musique, ses chansons, et aux jeux sur scène. Un pyroconcert en harmonie avec un artiste sur scène, c'est top! Je suis très content de travailler sur les accords de Sinclair et pour la Ville de Chartres, surtout que je suis eurélien. Ce sera un moment magique pour le public!

→ **Contact : Direction de l'Événementiel et des Animations (DEA)
tél. 02 37 18 47 61**

Etat d'urgence

Il est interdit d'amener des chaises individuelles et des pliants. Un espace est prévu avec des bancs.

Évitez au maximum les sacs à dos pour fluidifier les contrôles à l'entrée.

Il est interdit d'amener des bouteilles en verre.

L'alcool est interdit sur le site.



Programme des festivités

19 h 30 : ouverture des portes au public.

21 h 40 à 23 h : concert de Sinclair.

23 h à 23 h 20 : feu d'artifice. Restauration possible sur place.

Navettes gratuites. arrêts : théâtre / place Morard (près du fleuriste menard).

première navette: 19h
dernière navette: 22h30

Dispositif d'accueil pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

De 19 h à 20 h, les véhicules avec le sigle « handicapé » pourront accéder jusqu'aux deux zones réservées aux personnes en situation de handicap ; l'entrée et le départ s'effectuant depuis le stade Jean-Gallet.

Ces véhicules devront stationner sur le parking VIP situé derrière le bâtiment de l'hippodrome pendant toute la durée du spectacle.

Après évacuation du public, après 23 h 45, ces véhicules pourront revenir afin de récupérer les personnes.

Fête nationale

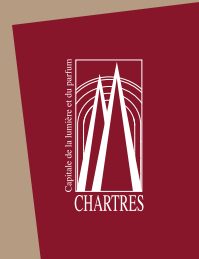
14 JUILLET

**21 H 30
HIPPODROME DE CHARTRES**

SINCLAIR
EN CONCERT PYROMÉLODIQUE

NAVETTES GRATUITES

chartres.fr



Un été à Chartres c'est aussi...

Les animations de rue

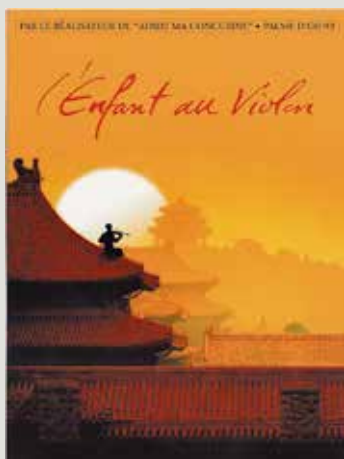


Le 9 juillet : délégation départementale des Trompes

L'association des Trompes de France propose un enseignement populaire de cet instrument séculaire. Elle s'attache également à préserver les traditions et les valeurs liées à l'instrument typiquement français. Les manifestations organisées régulièrement par l'association sont

ouvertes à tous publics. Elles assurent la promotion et l'évolution permanente de la musique pour « *Cor en Ré* », élément du patrimoine culturel national. Il existe deux écoles de trompes dans le département managées par des moniteurs agréés : l'école du Bien Aller Eulériens et l'école Beauce et Perche du Rallye St-Hubert de Chartres.

Le cinéma de plein air



L'enfant au violon (2003) – Cloître des Cordeliers

Vendredi 29 juillet

Xiao Chun est un jeune virtuose du violon. Cet adolescent de 13 ans fait la fierté de son père qui prend la décision de l'emmener jusqu'à la capitale chinoise pour lui donner la chance de réussir dans son art. Une perspective d'avenir différente s'offre au jeune garçon malgré les difficultés financières auxquelles son père fait face.

À Beijing, Xiao Chun va faire de multiples rencontres dont celle de ses deux professeurs mais surtout celle de la belle Lili. Entre l'amour qu'il porte à son père, son amitié avec Lili, sa carrière et sa passion pour le violon, Xiao Chun va devoir choisir la vie qu'il souhaite réellement mener. Laissez-vous emporter par le destin de ce jeune garçon au Cloître des Cordeliers.



Le chant de la mer (2014) – L'Odyssée

Vendredi 19 août

Cette saison du cinéma de plein air s'achèvera à l'Odyssée* avec un dessin animé qui séduira petits et grands. Ce conte celtique retrace l'histoire de Ben et Maïna, deux enfants vivant sur une petite île irlandaise avec leur père. Face aux dangers de la mer, ils partent vivre avec leur grand-mère en ville. Ben découvre que sa petite sœur est une selkie, une fée de la mer dont le chant a des pouvoirs surprenants. Commence alors un incroyable périple pour les deux enfants qui vont devoir surmonter leurs peurs et combattre la sorcière aux hiboux pour aider les êtres magiques à retrouver leurs pouvoirs.

découvre que sa petite sœur est une selkie, une fée de la mer dont le chant a des pouvoirs surprenants. Commence alors un incroyable périple pour les deux enfants qui vont devoir surmonter leurs peurs et combattre la sorcière aux hiboux pour aider les êtres magiques à retrouver leurs pouvoirs.

→ **Chaque séance débutera à 20h.**

Les rendez-vous DU KIOSQUE

Butte des Charbonniers

Les rendez-vous du kiosque



Dimanche 10 juillet KI Quintet

Le groupe Ki Quintet formé à l'initiative de Joël Legendre est composé de 5 musiciens amateurs d'horizons différents : Pierre LAURENT saxophone, Eric OLIVIER Trompette, David THENARD basse, Xavier GERAUX batterie, Joël LEGENDRE piano.

De Wayne Shorter à Benny Golson, en passant par Joe Henderson, Horace SILVER, Herbie Hancock, Miles Davis, cette formation se propose de revisiter sur des rythmes actuels et colorés, ces standards mondialement connus. L'expérience et le parcours de chacun enrichissent à leurs façons l'interprétation de ces mélodies.

Même si certaines œuvres ont été composées il y a déjà quelques dizaines d'années, ce groupe démontre par l'originalité de ses interprétations qu'elles sont toujours d'actualité.

Mais aussi...



Jeudi 28 juillet Chartres Country



Dimanche 14 août Les Shad'Ocs



Jeudi 25 août Ecole Massaro

La rue des Changes en musique

À peine à quelques pas de la Cathédrale, devant Les Rois Mages, les samedis et jeudis, c'est concert !

Joyce et Jean-Philippe Pinbouën ont repris la brûlerie il y a 7 ans. Depuis, il flotte dans la rue des arômes de cafés exotiques et de chocolats de maîtres... Mais depuis le réaménagement de la rue, il y a deux ans, c'est la musique qui a fait son apparition. Et Joyce est pleine de ressources...

« C'est un peu comme on le sent, mais surtout en fonction du temps. D'ailleurs, nous organisons parfois même des concerts en hiver, quand le soleil est là. J'ai des contacts avec quelques groupes de jazz manouche, de douce variété française... J'aime beaucoup organiser ces rendez-vous musicaux, c'est l'ambiance de Montmartre qui arrive jusqu'à Chartres ». Depuis que la rue des Changes a fait peau neuve, Joyce et Jean-Philippe ont investi dans une terrasse cosy : fauteuils et tables qui invitent à la pause. Et tout cela en musique ! « Nous sommes assez libre pour ce qui est d'animer notre rue. La municipalité apprécie ces initiatives qui donnent de la vie aux quartiers surtout s'agissant du centre historique. Il règne sur notre terrasse une atmosphère estivale... Même quand l'été peine à venir ».

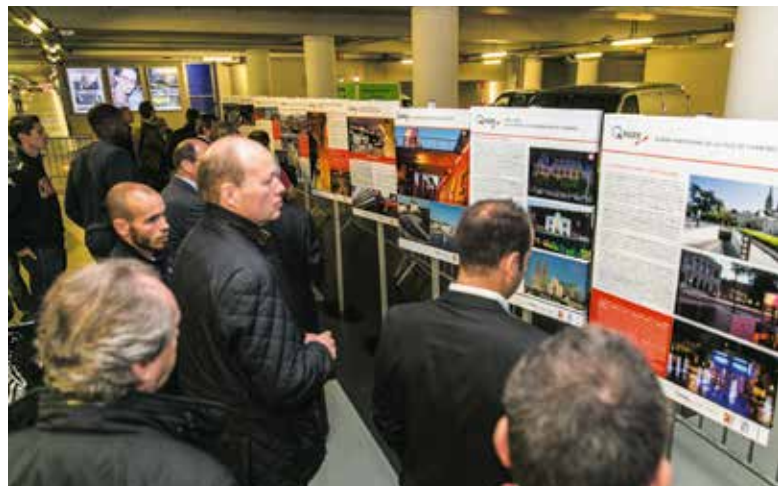




Retour en images

Anniversaire: les 10 ans du parking Q-Park

Le 16 juin



Après la descente, le CMHB se tourne vers le futur, Chartres veut y retourner !

Qu'a-t-il manqué au Chartres métropole Handball pour se maintenir en LNH ? Beaucoup d'interrogations, quelques réponses, un peu de regrets mais surtout une grande expérience acquise pour le club. Le CMHB se tourne désormais vers le Proligue (anciennement appelé ProD2), un championnat que l'équipe connaît bien et qu'elle devra dominer pour retrouver le plus haut niveau. Objectif LNH : ça démarre maintenant !

Une page se tourne au CMHB, une fin de saison comme tous les ans, mais celle-ci a un double arrière-goût. « Nous sommes partagés, entre regrets et très grande joie d'avoir connu le top niveau » assure Sylvain Kieffer, la grande satisfaction du CMHB cette année « C'était une très bonne expérience, nous avons appris du haut niveau et joué contre ce qui se fait de mieux en termes de handball » affirme Robin Molinié, demi-centre au CMHB. Car oui, Chartres a montré deux facettes cette saison. Une équipe poussive, sous pression et timide en première partie de saison, et une autre décomplexée et audacieuse en seconde phase. « La pression, je pense » rétorque Sylvain Kieffer. « A mon avis, nous avons été timides pour finalement nous lâcher et réellement jouer notre jeu ».

Malgré la descente, l'objectif est clair. Côté joueur, coach ou président, même son de cloche : la remontée en LNH, comme une obsession. « C'est



l'objectif numéro 1 et j'espère bien que tout le monde pense comme cela » plaisante Philippe Besson, le président. « Nous allons être attendus. Sur le plan économique, nous avons le double du budget du troisième de Proligue. D'ailleurs avec Tremblay, l'année prochaine, nous serons les deux grosses structures de la compétition ». Un statut de club « riche » un peu à la façon d'un PSG cette année, une raison de plus pour le CMHB de jouer les premiers rôles.

Pourtant la tâche s'annonce compliquée en Proligue, Chartres n'est plus un simple pensionnaire de la D2, mais bien un ancien promu : « Nous sommes attendus c'est sûr. Certaines équipes vont essayer de nous faire tomber car nous venons de la LNH » assure Jérémy Roussel, le coach de l'équipe depuis décembre dernier. « L'objectif, c'est de remonter directement. Nous avons un effectif solide et

très expérimenté, nous connaissons bien ce championnat. Il faudra aborder la prochaine saison avec beaucoup d'humilité et de respect pour nos adversaires ». Présent depuis décembre dernier au club, le nouvel entraîneur du CMHB, Jérémy Roussel, compte bien pérenniser le club au plus haut niveau : « Nous avons le devoir de remonter et de jouer un rôle en LNH, de nous y installer sur la durée ».

Une descente mais pas d'échec

Si la saison de Chartres ne peut être qualifiée d'échec pour une première en LNH, les statistiques sont la preuve que le club a les capacités pour y retourner et surtout pour y rester. Chartres est la seule équipe, montée aux play-offs, qui ne finit pas lanterne rouge du classement. En d'autres



termes, Chartres a fait mieux que n'importe quelle autre équipe promue en barrags.

Treizième du classement devant Tremblay, son futur grand rival en Proligue, Chartres capitalise un total de 12 points avec 5 victoires et 2 matchs nuls. La douzième défense du championnat, une belle distinction pour l'arrière ligne de l'équipe et les gardiens Ploquin et Grahovac, tous deux très bons en seconde partie de saison.

En revanche, en attaque, Chartres devra hausser ses statistiques pour espérer plus : dernière attaque du championnat avec seulement 674 buts marqués, soit une moyenne d'un peu plus de 25 buts par match. Vraiment trop peu quand on voit que Aix, une place devant Chartres (12^e), tourne à plus de 28 buts de moyenne. Une question d'efficacité que Robin Molinié et Sylvain Kieffer essayeront d'améliorer dès l'année prochaine,

les deux joueurs finissent meilleurs marqueurs de Chartres avec respectivement 114 et 109 buts.

« Avec Tremblay, l'année prochaine, nous serons les deux grosses structures de la compétition »

Pourtant les deux hommes ne voient pas du même œil leur saison en LNH. Pour l'ailier droit Sylvain Kieffer, cette saison était celle de sa vie : 109 buts marqués, 65% d'efficacité, une place dans le hand star game de la saison, nommé plusieurs fois homme du match, et surtout une participation à la Coupe d'Afrique des Nations avec l'Algérie en début d'année. « C'était une saison de fou pour moi, j'ai pris

un maximum de plaisir à jouer contre de très grands joueurs ». À 33 ans, l'ailier du CMHB n'est pas prêt de décrocher : « Je jouerai jusqu'à ce que l'envie ou mon corps dise stop, pour le moment tous les feux sont au vert ». Mais pour le meilleur buteur, Robin Molinié, la saison a été à l'image de celle de l'équipe, en demi-teinte : « J'étais un peu déçu de ma première partie de saison, en règle générale je dois être plus régulier. Je dois encore progresser ».

Le CMHB n'a d'yeux que pour la LNH et tant mieux. Une ambition débordante qui ne doit néanmoins pas faire oublier la saison prochaine en Proligue. Le CMHB doit avoir à cœur de bien faire, et notamment de confirmer sa place devant Tremblay avant de retrouver la LNH pour un second challenge au top niveau.



Voltige aérienne

Antoine Crochon : Profession voltigeur

Antoine Crochon participe cet été à trois compétitions nationales qui pourraient lui permettre de se rapprocher du plus haut niveau. C'est à 13 ans qu'il commence à voler pour devenir quelques années plus tard pilote professionnel et aujourd'hui voltigeur. Une passion des airs transmise par son père, et qui a emmené le jeune homme jusqu'à Tahiti...

Retour sur un parcours pas comme les autres.



Imaginez un gamin d'un peu plus d'une dizaine d'années annonçant à sa bande de copains qu'il ne fait pas du foot ou du basket mais de l'avion. « C'est un peu cela en réalité » rétorque Antoine Crochon, tout sourire. Pilote professionnel depuis 1999, Antoine pratique la voltige aérienne depuis 2003 au niveau promotion, « Je me laisse trois ans pour atteindre le niveau international et faire partie de l'équipe de France ». Des ambitions très clairement affichées: Antoine n'a pas froid aux yeux.

Équipe de France

Le jour de ses 15 ans, Antoine réalise son premier vol, seul. Son père était pilote privé, c'est à dire de loisir: « Il m'emmenait souvent quand j'étais petit. Avec tous ces avions j'ai vite pris le pli ». Antoine fait sa scolarité à Chartres, au lycée Marceau avant de s'orienter vers un BTS et travailler en production dans de grandes radios nationales. À 20 ans, le jeune homme est très souvent à Paris et, financièrement, voler devient plus compliqué...

Et puis c'est le grand saut! « Je décide finalement de passer mes licences d'instructeur de vol. J'ai même essayé l'armée, mais la sélection est vraiment dure ». Car Antoine l'a compris, la voltige, personne n'en vit.

Finalement, à 28 ans, le jeune homme débarque, ou plutôt atterrit, à Tahiti: « Un ami, ancien pilote en équipe de France, montait une école là-bas et me garantissait un poste d'instructeur. C'était une super opportunité ». Après un an, Antoine revient avec une idée en tête: devenir une pointure de la voltige. « J'ai réussi à trouver un sponsor: M2H, un super avion, qui est bien au dessus des autres de ma catégorie, et surtout un entraîneur de référence: Nicolas Ivanoff (Red Bull Air Race).

En voltige aérienne, la France est très bien placée. Évidemment, le sport n'est pas très médiatisé et aucun voltigeur ne vit de ses compétitions: « ils sont souvent instructeur, comme je le suis », car avec près de 1200 heures de vol au compteur, le jeune homme est aussi en mesure de piloter un long courrier.

La sécurité avant tout

C'est en période estivale que les compétitions se tiennent, « nous sommes tributaires de la météo. Pour voler il faut deux conditions: que les nuages ne soient pas trop bas et qu'il n'y ait

pas de pluie ». Antoine espère que le temps sera favorable lors de ces trois mois de compétition. Ces trois rendez-vous sont importants et lui permettraient d'atteindre le niveau national.

Ces compétitions se déroulent en trois manches: un programme connu « Je le travaille depuis quelques mois maintenant », un programme inconnu reçu la veille: « C'est un papier avec le descriptif des figures. Nous devons nous entraîner au sol et faire marcher notre imagination » et un programme libre... enfin presque: « Nous avons quelques figures imposées ».

Dans ce milieu pas de limite d'âge. À 30 ans, Antoine a encore le temps et de belles heures de vol devant lui. « J'ai commencé en espoir. Ma première compétition, j'étais le plus jeune, j'avais 17 ans ». À force d'entraînement, Antoine devrait passer plus de deux niveaux par an pour « finir au top ».

« En entraînement je ne force pas trop, 20 minutes suffisent, c'est très épuisant ». Le plus gros du travail est mental et relève de la concentration et de la sécurité.

Entre loopings et vrilles dans les airs, Antoine garde les pieds sur terre: « Il n'y a aucune prise de risque, c'est la sécurité avant tout. Nous faisons de la voltige, nous ne sommes pas des cascadeurs ».





M2H
GROUPE

CAT

ONE

JUST2FLY



Génération Basket : du loisir à l'associatif

Les jeunes Euréliens de 6 à 18 ans ont assisté à l'ouverture du premier Centre génération basket à Chartres. La deuxième semaine des vacances de Pâques, une soixantaine de jeunes se sont retrouvés au gymnase du lycée Fulbert pour participer à une semaine découverte du basket-ball. Une opération de la Ville en partenariat avec le club l'UBCM

Ce n'était pas une semaine de recrutement, mais ça en avait l'air, tant les joueurs étaient impliqués. Une trentaine de jeunes, filles et garçons, sont venus s'affronter balle orange en mains, sous les paniers du gymnase du lycée Fulbert.

À la tête de ce projet, la Ville de Chartres représentée par Karine Dorange, adjointe au maire en charge de la Jeunesse et des Sports, GRDF et l'Union Basket Chartres métropole.

« Des éducateurs diplômés sont venus encadrer les jeunes. Ce type d'événement permet d'ouvrir des équipements sportifs pour faire le lien entre la découverte d'un sport et l'associatif » déclarait Karine Dorange.

En partenariat avec la fédération française de basket-ball et GRDF, plusieurs joueurs de l'UB sont venus prodiguer leurs conseils aux jeunes basketteurs. En tête, le géant Olivier Gouez accompagné de Gauthier Lemon, Damien Pistre et Moustapha Ndiaye. « C'est un événement d'initiation et de perfectionnement. Le but est d'apprendre le basket, mais aussi que le club transmette les valeurs véhiculées par ce sport comme le respect, la politesse etc ».

Milan Vasic, la manager général du club, avait aussi fait le déplacement. La première édition a rencontré un franc succès, une seconde est déjà prévue pour les vacances de la Toussaint...



Chartres Horizon Tournoi national U13 samedi 27 et dimanche 28 août

Football

Pour cette 5^e édition 8 clubs professionnels : FC Lorient, Tours FC, Troyes, US Orléans, Paris FC, Red Star, Laval et le PSG, seront présents. Le plateau sera complété par 3 clubs du département : Chartres Horizon et deux autres qui se seront qualifiés lors de notre challenge départemental U12 qui aura lieu le dimanche 19 juin. Lors de ce challenge, seuls les deux premiers auront leur ticket pour le prestigieux tournoi national U13. Comme chaque année, des animations seront proposées lors du week-end (château gonflable, tombola, tir-radar, buvette...).

Les bons plans de l'été : C' Chartres !

C'est l'été et même si vous n'avez pas l'occasion de partir, Chartres vous offre une multitude de bons plans. Pour ceux qui partent, ces bonnes idées seront une motivation supplémentaire pour retrouver nos fiers clochers beaucerons. N'oublions pas nos familles et amis qui viennent nous rendre visite et préparons-nous à leur présenter notre ville. Quelle que soit votre motivation, nous avons l'idée qui rendra vos vacances plus douces, plus festives ou plus actives. Ne vous en privez pas !



Vous êtes un consommateur de culture, un boulimique de visites

Votre atout essentiel pour cet été sera, à n'en pas douter, le Chartres Pass'. Pratique et incontournable, le Chartres Pass' facilite toutes vos envies de visites et détente : de la cathédrale au musée des Beaux-Arts en passant par le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir, sans oublier quelques sites du département comme le château de Maintenon ou les grottes du Foulon. Vous deviendrez incollable sur les collections et les richesses culturelles de la ville. Et si entre deux visites, vous souhaitez une pause gourmande et shopping ? Aucun souci, l'offre Chartres Pass' inclut des réductions chez de nombreux partenaires restaurateurs, et le soir, un agréable moment cinéma : de quoi nourrir toutes vos cellules !

Le Chartres Pass' en pratique et en chiffre :

- Tarif : 19,50 €
- 13 accès à différents monuments, sites touristiques et services
- Une offre dans 27 restaurants de Chartres.



- 9 réductions loisirs et visites à Chartres et dans les environs.
- 9 offres et réductions commerces et services.

Vous souhaitez profiter de l'été pour redécouvrir Chartres et mieux connaître l'histoire de la ville ?

L'Office de Tourisme vous propose les visites « Chartres, cité médiévale » : tous les mercredis et samedis à 17 h et dimanches à 10 h 30 en juillet et août. En solo ou en duo, quelle que soit la météo, ces visites vous emmèneront au cœur du Moyen Âge. Le temps d'une promenade commentée, redécouvrez notre patrimoine pittoresque et préservé : vieux ponts de pierre, lavoirs penchés sur l'Eure, maisons à pans de bois, ruelles capricieuses aux noms parfois savoureux...

Et pour poursuivre votre découverte historique, vous ne manquerez pas de visiter l'exposition préparée par les archéologues de la Ville de Chartres et proposée tout l'été à l'Office de Tourisme : « Vous n'en croirez pas vos Dieux ! » Quelles étaient les croyances religieuses à l'époque romaine à Autricum ? Connait-on des lieux de culte ? Quels dieux étaient honorés ? Comment étaient-ils honorés ? La magie était-elle pratiquée ? Autant de questions, autant de réponses que cette exposition tente d'apporter jusqu'au 4 septembre 2016.

Vous souhaitez bouger et vous dépenser ?

Et si vous découvriez Chartres d'en haut pour être porté au-dessus des vents et vivre le grand frisson et l'émotion du planeur ? Un petit tour à l'Office de Tourisme s'impose pour

réserver votre vol. Frisson garanti ! L'activité est accessible pour tous sur réservation à partir d'1 m 50 (environ 12 ans) au prix de 75 €.

Vos petits bouts de chou ont envie de découvrir Chartres de façon ludique ?

L'Office de Tourisme propose des visites de 7 à 77 ans ! Les 9 juillet et 13 août, les petits seront heureux de retrouver Marie Dentelle et sa sœur Adèle pour leur rendez-vous dédié : « Raconte-moi l'Histoire de Chartres ! ». De quoi bien s'amuser tout en apprenant. Dialogues interactifs, jeux de rôles et voyage dans le temps, voilà un programme que les plus petits ne rateront sous aucun prétexte. Alors ? Un été à Chartres, ça vous tente ?

→ **Pour l'ensemble de ces bons plans, renseignements et inscriptions au 02 37 18 26 26 - www.chartres-tourisme.com Inscription à notre hebdo « Idées Sorties » à l'adresse communication@otchartres.fr Partagez vos moments #chartrestourisme**





Chartres-Chichester : un jumelage outre-Manche !

Entre Chartres et Chichester, c'est plus que l'entente cordiale. Le jumelage entre la capitale de la lumière et du parfum et le chef-lieu du Sussex de l'Ouest fut très actif ce printemps 2016, renforçant ainsi la Special relationship qui unie les deux cités depuis 1959.



Entre Chartres et Chichester c'est plus que l'entente cordiale. Le jumelage entre la capitale de la lumière et du parfum et le chef-lieu du Sussex de l'Ouest fut très actif ce printemps 2016, renforçant ainsi la Special relationship qui unie les deux cités depuis 1959.

Le dimanche 1^{er} mai, le peloton de la course Cycle Chichester to Chartres 2016, partant de Chichester et traversant la Manche de Portsmouth à Caen, est arrivé à Chartres. Cette course amateur caritative organisée par le Rotary Club de Chichester est une tradition. Grâce aux efforts des sprinters et grimpeurs de Chichester, c'est la recherche médicale contre le cancer du pancréas au Royaume-Uni qui s'est vue mise en avant pour cette édition 2016. Les coureurs ont été reçus à l'Hôtel Montescot pour se ravitailler après plus de 250 kilomètres de coups de pédales.

Au salon Montescot toujours, le samedi 28 mai au matin, Patrick Géroudet, adjoint au maire de Chartres en charge de la Promotion de la ville, du tourisme et du patrimoine, a accueilli une délégation de Chichester.

En guise de juste retour, Patrick Géroudet s'est alors rendu à Chichester le 18 juin dernier pour le vernissage de l'exposition des œuvres artistiques des écoles élémentaires des deux villes jumelées et pour y remettre un Award au nom de la Ville de Chartres. Ce fut également l'occasion pour la municipalité de Chartres de vivre l'ouverture du Festival de Chichester ! Entre Chartres et Chichester, le jumelage est actif et a été encore conforté dans les deux villes, grâce à l'implication des municipalités et le travail important des associations, toujours prêtes, comme Louis Blériot, à traverser la Manche.

Cours de langues

L'EPA Chartres International organise, comme chaque année, des cours de langues qui débiteront le lundi 26 septembre 2016.

**allemand – anglais – espagnol
italien – portugais – japonais
chinois – russe**

Le stage d'anglais des vacances d'été pour les lycéens aura lieu du lundi 26 au vendredi 30 août 2016 de 13 h 30 à 15 h 30 (100 €). Les objectifs : consolider les connaissances déjà acquises, améliorer l'aisance de l'expression et l'écoute.

→ **Chartres International**
2 rue Chanzy – 09 54 68 07 35
contact@chartresinternational.com
www.chartresinternational.com

Les cours de l'Alliance Française de Chartres reprendront le 19 septembre.



Ils sont dispensés par stage de 20 heures en journée ou en soirée pour les niveaux A1 - A2 - B1 et B2

→ **Pour tous renseignements et inscriptions :**
07 86 47 06 82 ou contact@alliancefrancaisechartres.fr



Agenda



Jacky Coville

Chemin des Arts

Rétrospective en cœur de ville,
maison Picassiette et collégiale Saint-
André, jusqu'au 21 août



CULTURE

Vous n'en croirez pas vos Dieux !

Exposition
Jusqu'au 4 septembre
 Office de tourisme - 8 rue de la Poissonnerie
 Direction de l'Archéologie
 02 37 23 42 20

Anne Bothuon
Exposition de sculptures -
Chemin des Arts

Jusqu'au 4 septembre
 Prieuré Saint-Vincent
 12, rue de la Porte-Cendreuse
 02 37 30 78 20

CaCO3
Exposition - Chemin des Arts
Jusqu'au 11 septembre

Chapelle Saint-Eman - 11, rue Saint-Eman
 02 37 23 41 43

Terreur en Beauce
La Bande d'Orgères (1795-1800)

Exposition
Jusqu'au 30 septembre
 Médiathèque l'Apostrophe
 1, boulevard Maurice-Viollette
 02 37 23 42 00
 apostrophe@agglo-ville.chartres.fr
 www.bm-chartres.fr

Chartres en lumières
24 sites incontournables mis en lumière
et en musique

Jusqu'au 8 octobre - de la tombée
de la nuit à 1h du matin
 Centre-ville
 02 37 18 26 26

Chartres en vitrail

Exposition
Jusqu'au 15 octobre
Du mardi au samedi de 10h à 13h et
de 14h à 19h - dimanches et jours fériés
de 11h à 13h et de 14h à 19h
Entrée libre

La Galerie du Vitrail - 17, cloître Notre-Dame
 02 37 36 10 03
 galvitrail@wanadoo.fr - galerie-du-vitrail.com

Soirées estivales

Festival
Spectacles musicaux, de rue,
concerts d'orgue, de jazz...
Du 1er juillet au 27 août
 En centre-ville
 02 37 18 26 26 - 02 37 21 51 91
 info@otchartres.fr
 http://www.chartres-tourisme.com

Les Soirées Autrement

Visite de la cathédrale en soirée
Du 1er juillet au 31 août à 21h
 Bible en continu le mardi
 Vitraux grand format le vendredi
 Moment musical le dimanche
 Cathédrale - Cloître Notre-Dame
 02 37 21 59 08
 http://www.cathedrale-chartres.fr

Fête gallo-romaine

2 et 3 juillet de 10h à 18h
 Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val
 Rue des Bas-Bourgs
Gratuit
 archeologie.chartres.fr

42^e festival international d'orgue

Concert
Du 3 juillet au 28 août
Le dimanche à 16h 15
 Cathédrale - 22, cloître Notre-Dame
 Association des Grandes
 Orgues de Chartres
 http://orgues.chartres-free.fr

Chartres, la cité médiévale

Visites
Juillet et août : chaque mercredi et
samedi à 17h ; chaque dimanche à
10h 30
Septembre : dimanches 4 à 10h 30
 Office de tourisme
 8, rue de la Poissonnerie
 Réservation obligatoire
 02 37 18 26 26 - 02 37 21 51 91
 info@otchartres.fr

Chartres en lumières Privilège

Visites
1er, 8, 15, 22 et 29 juillet - 5, 12, 19 et
26 août - 2, 9, 16, 23 et 30 septembre -
7 octobre - 22h
 Office de tourisme
 8, rue de la Poissonnerie
 Réservation obligatoire
 02 37 18 26 26 - 02 37 21 51 91
 info@otchartres.fr

Chartres en lumières

Visites
2, 5, 9 12, 16, 19, 23, 26 et 30 juillet
à 22h 30
2, 6, 9, 13, 16, 20, 23, 27 et 30 août à 22h
3, 10, 24 septembre, 1^{er} et 8 octobre
à 21h 30
 Office de tourisme
 8, rue de la Poissonnerie
 Réservation obligatoire
 02 37 18 26 26 - 02 37 21 51 91
 info@otchartres.fr

La médiathèque,
ancien hôtel des postes

Visite guidée
7 juillet à 14h 30
 Médiathèque l'Apostrophe
 1, boulevard Maurice-Viollette
 02 37 23 42 00
 apostrophe@agglo-ville.chartres.fr

Vacances romaines

Film de William Wyler
9 juillet à 15h 30
 Médiathèque l'Apostrophe
 Auditorium
 1, boulevard Maurice-Viollette
 02 37 23 42 00
 apostrophe@agglo-ville.chartres.fr

Raconte-moi l'histoire de Chartres

Visite théâtralisée pour enfants
9 juillet et 13 août à 14h 30
 Office de tourisme
 8, rue de la Poissonnerie
 Réservation obligatoire
 02 37 18 26 26
 info@otchartres.fr

Kiosque à musique : KI quintet

Concert
10 juillet à 16h 30
 Butte des Charbonniers
 02 37 18 47 60

Fête nationale

13 juillet : place Billard :
soirée dansante avec DJ
14 juillet : hippodrome :
Sinclair en concert pyromélodique
 Navettes gratuites
 Hippodrome de chartres
 6, rue du Médecin Général Beyne
 02 37 18 47 60

Une place au soleil

Film de George Stevens
23 juillet à 15h 30
 Médiathèque l'Apostrophe
 Auditorium
 1, boulevard Maurice-Viollette
 02 37 23 42 00
 apostrophe@agglo-ville.chartres.fr

Kiosque à musique : Chartres
Country

Concert
28 juillet à 20h 30
 Butte des Charbonniers
 02 37 18 47 60

L'enfant au violon

Cinéma de plein air - Film de Chen Kaige
29 juillet à 20h 30
 Cloître des Cordeliers (conservatoire)
 02 37 18 47 60

Zarafa

Film jeunesse de Rémi Bezançon
et Jean-Christophe Lie
3 août à 15h 30
 Médiathèque l'Apostrophe - Auditorium
 1, boulevard Maurice-Viollette
 02 37 23 42 00
 apostrophe@agglo-ville.chartres.fr

Kiosque à musique : les Shad'Ocs

Concert
14 août à 16h 30
 Butte des Charbonniers
 02 37 18 47 60

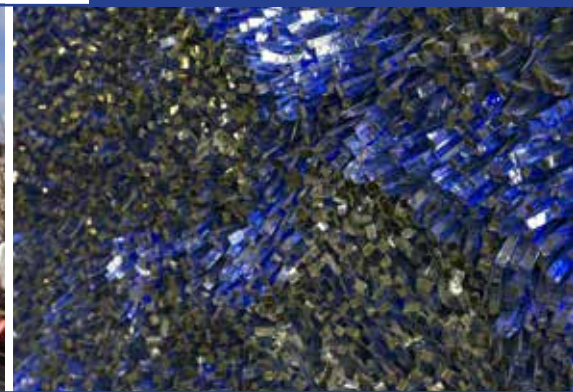
Cinéma de plein air :
le chant de la mer

Film
19 août à 20h
 L'Odyssee
 Rue du Médecin-Général-Beyne
 02 37 18 47 60



Le cyclo
est à votre disposition

Du 1^{er} juin au 30 septembre
Animation gratuite



Packs-vacances

Découverte
Jusqu'au 31 août
Bibliothèque Louis-Aragon
Forum de la Madeleine
Passage des Poètes
02 37 88 45 20
bibli.aragon@agglo-ville.chartres.fr

Affiche ta passion

Exposition
Jusqu'au 31 août
Boulevard Chasles
Jeunes Agriculteurs 28
02 37 24 46 54

Concours international d'orgue

Festival
Grand prix de Chartres
Concours international d'organistes
4 septembre
Cathédrale de Chartres
22, cloître Notre-Dame
Association des Grandes
Orgues de Chartres
http://orgues.chartres-free.fr

Lumières du monde

Exposition
Regards d'artistes contemporains sur
les couleurs et la technique du vitrail
Jusqu'au 31 décembre
Centre International du Vitrail
5, rue du Cardinal Pie
02 37 21 65 72
contact@centre-vitrail.org
www.centre-vitrail.org

ANIMATIONS

La longue histoire du caoutchouc

**Exposition didactique et ludique d'un
conte à rebondissements**
2 juillet au 29 août
Du lundi au vendredi de 14h à 17h
Musée de l'École de Chartres
et d'Eure-et-Loir, 12, place Drouaise
02 37 32 62 13
museedelecolechartres28@orange.fr

McDo Kids Sport

Sport loisirs jeune public
Initiation gratuite à plusieurs
disciplines sportive
Enfants de 5 à 12 ans
2 juillet de 9h30 à 18h
Place des Epars
01 44 31 54 71
Pré-inscription : www.mcdonalds.fr/
mcdokidssport

5^e édition du défi Summer Battle

Sport loisirs, danse
Hip hop newstyle et breakdance
2 juillet de 12h à 20h
Halle Jean-Cochet, Rue Jean-Monnet
Association The Underground
www.facebook.com/theunderground.asso

Bric-à-brac Madeleine Pétanque

3 juillet de 9h à 18h
Allée du forum de la Madeleine
Association Madeleine Pétanque
06 89 65 59 39

Stage de cinéma

Atelier pour adultes et adolescents
Du 4 au 6 juillet
Salle de la maîtrise
16, cloître Notre-Dame
06 71 18 58 76
stage.cinema@orange.fr

**Initiation encadrée
au Dragon Boat**

Sport loisirs
5 juillet de 18h à 19h30
23 août de 18h à 19h30
Stade de rugby Claude-Panier
8 rue Georges-Brassens
Chartres Métropole Canoë Kayak
06 21 01 00 99
canoekayak.chartres@hotmail.fr
http://www.canoekayakchartres.fr/

**Initiation encadrée
au kayak monoplace**

Sport loisirs
6 juillet de 18h à 19h30
13 juillet de 18h à 19h30
Stade de rugby Claude-Panier
8, rue Georges-Brassens
Chartres Métropole Canoë Kayak
06 21 01 00 99
canoekayak.chartres@hotmail.fr
http://www.canoekayakchartres.fr/

Chartres en lumières au fil de l'eau

Spectacle, sport, loisirs
Chartres en lumières depuis
l'Eure à bord d'un canoë kayak
8 juillet à 22h
Stade de rugby Claude-Panier
8, rue Georges-Brassens
Chartres Métropole Canoë Kayak
06 21 01 00 99
canoekayak.chartres@hotmail.fr
http://www.canoekayakchartres.fr/

**Atelier archéologique
pour enfants**

8 juillet de 9h à 12h
25 juillet de 14h à 17h
Sur inscription
Office de tourisme
8, place de la Poissonnerie
Direction de l'archéologie
02 37 23 42 20

Rendez-vous des chineurs

Antiquités-brocante
10 juillet et 14 août de 9h à 18h
Place des Epars - boulevard Chasles
06 42 37 77 46
ohvl@orange.fr - www.ohvl.net

**Ateliers pédagogiques
du Centre International du Vitrail**

**Réalisation d'un vitrail
jeune public**
11 juillet de 10h à 12h et de 14h à 16h
12 juillet de 10h à 12h et de 14h à 17h
Ecole du vitrail et du patrimoine
Parvis de la cathédrale
1, rue de Bethléem
Centre International du Vitrail
02 37 21 65 72
secretariat@centre-vitrail.org
http://www.centre-vitrail.org/

Salon des associations

3 et 4 septembre
Centre-ville
02 37 18 47 61

Ateliers gourmands pour adultes

Macaron chocolat passion
3 septembre à 14h30
Office de tourisme
8, rue de la Poissonnerie
Réservation obligatoire
Possibilité de programmer un atelier
privé sur demande
02 37 18 26 23 ou 24
resa@otchartres.fr

**Le cyclo à disposition
pour vos déplacements**

Jusqu'au 30 septembre
tous les après-midi du mardi au samedi
Centre-ville
Gratuit
06 22 57 88 89

SPORT

Baseball D1

Chartres métropole
French Cubs/Toulouse
3 juillet
Terrain de Gellainville

Coupe du monde de natation

Compétition sportive
26 et 27 août
À l'Odysée
02 37 18 47 60

De l'Art et des Histoires pour voyager sans quitter Chartres !

Flâner, s'étonner, voyager... riment avec visiter... les six expositions d'été créées par les services culturels de la Ville ! Pour traverser les siècles ou apprécier de nouvelles esthétiques... suivez le chemin des Arts mais aussi...

C'est un parcours en cœur de ville que vous pouvez effectuer à votre rythme et selon vos envies. La culture au sens large : archéologie, histoire, art contemporain (sculptures – modelage – mosaïque), publicité... s'expose tout l'été dans les différents lieux culturels emblématiques. Peu importe la météo, en tongs ou en bottes de pluie, suivez le guide !

Divin et magie

Commençons par un voyage dans le temps, il y a 2 000 ans. Vous n'en croirez pas vos dieux ! Croyances à Autricum à l'époque romaine présente près de deux cents objets jamais exposés à Chartres, à l'office de Tourisme. Ils sont les témoins de pratiques religieuses ou magiques des Autricii : Quelles divinités et comment étaient-elle honorées ? Dans quels lieux ? La magie était-elle pratiquée ? Les vestiges issus des fouilles chartreuses depuis une quarantaine d'années apportent en partie les réponses. L'immense sanctuaire dit « de Saint-Martin-au-Val » permettait d'accueillir des cérémonies ou processions publiques. La découverte de la « cave du magicien » (cf. p 63) reste à ce jour un exemple unique au monde de magie blanche, pour attirer la bienveillance des dieux. Ces rites peuvent paraître bien étranges aujourd'hui, aussi laissez-vous surprendre par nos ancêtres gallo-romains.



Crimes et méfaits

Autre siècle, autre réalité historique. Faisons un bond de 1500 ans après la Révolution française. En cette période difficile, un groupe de brigands surnommés les « chauffeurs d'Orgères » - ils chauffaient les pieds de leur victime pour récupérer l'argent caché - sévit en Beauce de 1795 à 1800. L'Apostrophe explore là un fait-divers et un procès hors du commun. Archives dont des pièces originales du procès, objets personnels ou de collection, affiches... ravivent la mémoire collective et nous plonge



dans une affaire locale qui devient une affaire d'État. Elle fait revivre entre autres, deux des criminels, Le Rouge d'Auneau et le Beau-François, mais aussi le juge de paix Armand-François Fougeron qui instruisit l'affaire sur la commune d'Orgères...

Un été en affiches ou peintures

La visite se poursuit au musée des Beaux-Arts, pour un double événement. Une exposition de tableaux et gravures, principalement des XIX^e et début XX^e siècles, illustre un certain nombre de communes parmi les 47 de l'agglomération (sans Chartres). Un joli panorama de notre territoire réunit en un seul lieu ! À contempler aussi, une sélection d'affiches réalisées par Gabriel Loire pour plonger au cœur de l'été. Les affiches publicitaires sont une part importante du travail de l'artiste chartrain durant la décennie 1936-1946. Elles illustrent la détente (courses hippiques, piscine de Berchères...), les fêtes (événement dédié à Sully) ou encore les plaisirs de l'été (boisson anisée...)... À admirer sans modération !



De l'art, de l'art

Pour terminer votre chemin, inspirez une grande bouffée d'art contemporain. Les deux artistes, Anne Bothuon et Jacky Coville, apportent un souffle d'originalité à votre été (cf. Votre Ville n°157). La première modèle la ouate et le tissu pour donner vie à des corps et visages presque aériens. Ses sculptures molles « *cousues main* » vous attendent au prieuré Saint-Vincent. Le second est un sculpteur céramiste de renom au bestiaire coloré, joyeux et inattendu à admirer un peu partout dans la ville et à la collégiale Saint-André pour une rétrospective monumentale !



Vous n'en croirez pas vos dieux !

Croyances à Autricum à l'époque romaine

Office de Tourisme, jusqu'au 4 septembre.

Terreur en Beauce : la bande d'Orgères

L'Apostrophe, jusqu'au 30 septembre.

Chemin des Arts

Anne Bothuon, Prieuré Saint-Vincent, jusqu'au 4 septembre.

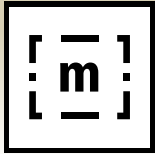
Jacky Coville, rétrospective en cœur de ville, maison Picassiette et collégiale Saint-André, jusqu'au 21 août

Caco3, mosaïques, chapelle Saint-Eman, jusqu'au 11 septembre.

Artway Chartres, Atelier d'artiste, Rencontres autour du verre du 24 au 31 juillet.

Musée des Beaux-arts

Les affiches de Gabriel Loire
Vues des communes de Chartres Métropole
Tout l'été.



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.

Une sélection d'affiches de Gabriel Loire pour l'été

C'est en 1926 que l'artiste verrier Gabriel Loire arrive à Chartres. Après dix années de travail chez Charles Lorin, un tournant s'opère dans sa carrière : il quitte l'atelier et signe une clause de non-concurrence lui interdisant de travailler le vitrail à Chartres pendant dix ans. Il profite alors de cette décennie pour explorer d'autres formes artistiques : mosaïques, illustrations de livres, création de jeux pour enfants, conception de mobilier civil et religieux ou encore réalisation d'affiches et de programmes. Parmi les nombreuses réalisations de Gabriel Loire dans ce dernier domaine, le musée a choisi de vous faire découvrir ces six affiches pour leurs thématiques locale et saisonnière !

- Les courses hippiques des 16 juin 1935 et 29 mai 1938.
 - La fête de Jeanne d'Arc en mai 1943.
 - Une fête dédiée au duc de Sully.
 - Le distillateur Pernod.
 - La piscine de Berchères-les-Pierres.
- Ainsi, les affiches publicitaires sont une part importante de son travail durant la décennie 1936-1946. L'artiste travaille des thématiques variées. En 1946, Gabriel Loire reprend son activité de verrier et ouvre son propre

→ Pour plus d'informations, rendez-vous au musée tout l'été





Retour en images

Signature de la convention Crosse avec Stéphane Bern



Le Théâtre de Chartres à l'heure des Molières

Cette année encore il a joué sur du velours... En programmant cinq lauréats de la célèbre cérémonie des Molières, Jérôme Costeplane continue de capter les meilleures propositions de spectacles vivants du moment. Après une saison 2015-2016 détonante, la saison 2016-2017 du Théâtre de Chartres s'annonce fulgurante. Des grands noms du théâtre classique et contemporains, de la danse, de l'humour, de la musique et des spectacles pour les petits. Cette année encore, il y en aura pour tous les goûts. En attendant l'annonce de la saison complète, voici quelques « monuments » qui vous donneront, cette année encore, une envie folle de franchir les portes du théâtre...



La nuit des rois

La saison 2016/2017 du théâtre débutera avec cette folle comédie de William Shakespeare, mise en scène par Clément Poirée de façon totalement transgressive.

Amok

Nous retrouverons cette année Stefan Zweig avec Amok, première nouvelle au succès mondial d'une longue série jusqu'au *Joueur d'échecs* accueilli la saison dernière avec Francis Huster. Ce texte adapté et interprété par Alexis Moncorgé (petit fils de Gabin) est le coup de cœur de Jérôme Costeplane. La puissance du jeu et du texte a été logiquement récompensée par l'académie des Molières comme la meilleure révélation.

Alex Lutz

On ne présente plus Alex Lutz, Molière de l'humour. Il nous offrira un one-man-show subtil, percutant et terriblement drôle ! De l'odieux directeur de casting à la vendeuse franchement stupide, Alex Lutz est hyperactif sur scène et dans la vie. Vous l'avez sûrement vu dans *OSS117 - Rio ne répond plus*, ou comme Catherine de Catherine et Liliane dans *Le Petit Journal*.

Fabrice Lucchini

Exceptionnel, unique, fantasque, tous les superlatifs lui vont comme un gant ! Le TDC l'accueillera dans ce spectacle « hommage » à la littérature et à la poésie pour un moment inoubliable dans notre belle salle à l'italienne.

Fleur de Cactus

Quand deux géants du Théâtre Français, Catherine Frot et Michel Fau, se retrouvent sur scène sous la houlette bienveillante de Laurent Ruquier, cela donne le plus gros succès parisien de la saison passée. La comédie à ne pas rater !

Pink Martini

L'orchestre de Thomas Lauderdale reprend la route en compagnie de China Forbes – la voix du célèbre Sympathique (Je ne veux pas travailler) – pour présenter leur dernier album, il reprendra la recette à succès du joyeux et harmonieux mélange de jazz, bossa nova, musique lounge et pop surannée. Classe et légèreté se retrouvent autour de ce cocktail métissé.

Qui a peur de Virginia Woolf ?

Trois nominations, deux Molières, cette pièce est une totale réussite. George et Martha vont jouer à mettre en scène leur rapport et leur drame devant un jeune couple, progressivement aspiré malgré lui dans ce qui va devenir un tourbillon, qui ne s'arrêtera qu'une fois les dernières illusions détruites.

Street Dance Club

Le chorégraphe américain Andrew Skeels, va en compagnie et sur les compositions d'Antoine Hervé (spécialiste du jazz bien connu) puiser son inspiration et son audace dans les danses et l'atmosphère du mythique Cotton Club de Harlem, à New York.

Street Dance Club se veut une célébration d'un passé complexe et stimulant, enrichi d'un regard au présent sur la nécessaire liberté et le plaisir de danser.

Barbe-neige et les sept petits cochons au bois dormant

Nouveauté de cette saison, le retour d'un spectacle à 19h30 à voir en famille... et quel spectacle ! Huit danseurs livrent une psychanalyse délurée des contes de fées, ils dynamitent les histoires connues et font place nette à la liberté et à la fête. Au programme, un mélange des genres (hip-hop, classique, burlesque) qui mettra les icônes de l'enfance à l'épreuve de la danse urbaine.

Nawell Madami

Elle est drôle, belge, danseuse, comédienne et a un sourire ravageur, c'est Nawell Madani ! Avec ses danseurs, elle nous invite aux premières loges de ses déboires, de sa première fois à ses castings et surtout à l'obtention de la fierté de son père ! Elle est l'humoriste à découvrir.

Thomas Dutronc

Quel plaisir d'accueillir un tel artiste ! Vous le connaissez guitariste émérite, adepte du jazz manouche. Vous le découvrirez chanteur avec de nouvelles chansons aux envolées rock se révélant furieusement entraînantes, et des textes toujours aussi poétiques.



Thomas Dutronc ©Yann Orhan



Nawell Madami ©Andr - D



Fleur de Cactus ©Marcel Hartman



Barbe neige ©Dan Aucante



V.Woolf ©Dunnara Meas



Sreet Dance club © Dan Aucante



Amok ©Christophe Brachet



Alex Lutz ©Carpentier



Nuit des rois ©Nolwenn Brod



Pink Martini © Chris Hornbecker

Théâtre du Seuil

LE THÉÂTRE DU SEUIL PRÉPARE SA RENTRÉE...



À peine remis des spectacles d'ateliers, Tchekov, contes, poésie... Des étoiles plein les yeux et le cœur empli de papillons... Le théâtre du Seuil de Ludovic HOUVET prépare sa nouvelle saison à la Chapelle Saint-Julien. Encore de belles surprises et découvertes au programme.

LES ATELIERS THÉÂTRE

7/11 - 11/14 - 15/18 ans - Adultes - débutant/confirmés

Débuter, vivre l'expérience du théâtre est envisageable quel que soit l'âge.

Il existe en chacun de nous une part de spontanéité inexploitée. Jouer c'est prendre plaisir à partager ce que l'on sait et ce que l'on est avec les autres. Après quelques semaines d'exercices sur l'espace, le corps, la voix, la diction, nous aborderons improvisations et lectures. Nous imaginons et chercherons « *un ailleurs* » pour construire des personnages et un projet. Nous vivons l'expérience du public.

Tout en détail sur www.theatreduseuil.com

LES SPECTACLES ...

Renseignements et Inscriptions
www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanadoo.fr
07 64 27 93 47



Théâtre en Pièces

SILENCE, ON TOURNE !! SUR LES TRACES DE ROMEO ET JULIETTE : LE FILM



Le Théâtre en Pièces cherche pour le mardi 5 juillet, de 13 h 30 à 19 h 30, 200 figurants (de 7 à 99 ans, très bien habillés) qui joueraient les spectateurs et seraient assis dans les fauteuils du théâtre de Chartres puis de 19 h 30 à 21 h 30, 80 figurants (toujours très bien habillés) qui attendraient soit sur les marches soit dans le hall du Théâtre de Chartres le début du spectacle.

Pour les costumes, nous imaginons les hommes en costume et cravate et les femmes en très belle robe (pas forcément longue).

La participation à ce film en tant que figurant se fera de manière bénévole. Aucune rémunération n'est envisagée. Nous pensons que c'est une belle aventure à partager à plusieurs, en famille, avec des amis, avec les personnes en situation de handicap de l'ADAPEI et avec nous...

Si vous êtes intéressés pour participer à cette journée de tournage, je vous remercie de nous en informer afin que nous puissions vous faire signer les documents relatifs au droit à l'image. Et surtout n'hésitez pas à diffuser l'information autour de vous... Nous avons 200 personnes à trouver.

Vous pouvez nous contacter par mail à theatre-en-pieces@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 37 33 02 10.

LE MOT DU RÉALISATEUR

Celui qui tiendra la caméra n'est autre que le jeune réalisateur Mathurin Ray, fils d'Emmanuel Ray qui dirige le Théâtre en Pièces. Celui-ci nous confie ses impressions sur ce projet. « *Avec ce Roméo et Juliette nous avons la volonté de dépasser le stade d'un simple making of. Nous voulons faire vivre à l'image la magie du théâtre et de ses coulisses. Au sein d'une fiction, nous prenons cette création comme fil conducteur pour parler d'une histoire traitant de la vie amoureuse et sexuelle des personnes en situation de handicap mental. Le sujet est là, présent, mais nous ne mettons pas le doigt dessus, nous rapprochons seulement théâtre et handicap. Nous avons posé quelques questions, nous n'avons pas de réponse. Nous espérons qu'elles interrogeront le plus grand nombre* » Mathurin Ray Bel été à tous, et rendez vous à la rentrée !!

« On a tourné à Chartres »

Une cinquantaine de techniciens pour un après midi de tournage.

Un seul décor : les abords du portail nord.

Pour le nouveau film de Jacques Daillon, Albert Blanchard avait, avec les services de la Ville, préparé le terrain. L'office de tourisme pour le bureau du producteur, les costumes, la coiffure et le maquillage. Trois figurants chartreains ont participé au tournage. Impossible de faire une photo de Vincent Lindon pour des raisons qui nous échappent... Un tournage tenu secret. Une aventure de plus pour le cinéma à Chartres. Plusieurs projets sont en cours pour les prochains mois.

Rencontre très agréable avec Séverine Canele qui joue Rose Beuret, la femme de Rodin.



Au conservatoire

Encore une année Berlioz au conservatoire, le grand chœur recrute !



Paris, le 30 avril 1855.

Une telle entreprise ne peut manquer de soulever l'enthousiasme. On prévoit deux exécutions dans la cathédrale de Chartres, ainsi que dans d'autres grandes nefes. Des partenariats avec les chorales d'enfants et les grands chœurs d'Orléans, Bourges ou Reims sont en devenir, et une collaboration avec nos amis anglais et allemands de Chichester et Speyer est à prévoir. Une chorale de 54 enfants bulgares de la ville de Blagoevgrad fera également le déplacement. Un appel de partenariat est également lancé aux associations locales instrumentales ou chorales.

Pour cet événement exceptionnel, le grand chœur du conservatoire recrute à tous les bras et à tous les pupitres : sopranos, altos, ténors et basses.

Chanter en chœur ne demande pas forcément une éducation musicale et solfégique poussée : il suffit d'aimer chanter, d'avoir une voix, de l'oreille et d'avoir envie de se servir de tout

cela pour vivre une aventure grandiose et transcendante. Eh oui, l'on peut chanter Berlioz sans savoir trop lire la musique – même si cela peut aider tout de même !

Des auditions auront lieu au mois de septembre au conservatoire pour recruter des choristes. N'hésitez pas à appeler pour prendre rendez-vous. Il ne s'agit pas de chanter un air d'opéra – sauf si vous en ressentez le besoin mais de déterminer en un test simple et amical la qualité de votre voix.

Alors n'hésitez plus : embarquez ! Osez appeler dès à présent le conservatoire au 02 36 67 30 72* et venez vivre cette enthousiasmante expérience. Il y a déjà 120 inscrits, il ne manque plus que vous !

* Attention, le conservatoire sera fermé du 14 juillet au 22 août.

→ conservatoire@agglo-ville.chartres.fr

Après le Requiem en 2012, qui a connu le succès que l'on sait et a été exporté notamment à la cathédrale de Reims et aux Invalides, le conservatoire s'attaque au gigantesque *Te Deum* « à trois chœurs, avec orchestre et grand orgue concertant » d'Hector Berlioz, le grand compositeur romantique français.

Un orchestre de 140 musiciens, deux grands chœurs mixtes et un chœur de 600 enfants sont requis pour l'exécution de cette œuvre colossale, exécutée pour la première fois sous la direction de l'auteur, par 900 musiciens, dans l'Église Saint-Eustache, à

Dans les bibliothèques

Lire, c'est voyager ; voyager, c'est lire

Cet été, comme vous y invite cette citation de Victor Hugo, laissez-vous tenter par nos suggestions : lectures, films et musiques pour combler vos envies d'évasion. Venez découvrir également l'histoire de la bande d'Orgères pour un voyage cette fois dans le passé.

Invitation au voyage

« PACKS-VACANCES »



Cet été, les lecteurs choisissent la destination qui leur plaît dans le lot de paquets-surprises préparés par les bibliothécaires. Les amateurs de découvertes pourront ainsi glisser dans leurs valises trois romans choisis avec soin.

Jusqu'au 31 août
Bibliothèque L-Aragon,
espace Adultes

Le cinéma hollywoodien des années 50

VACANCES ROMAINES

De William Wyler, 1953, 1 h 52
Avec Audrey Hepburn et Gregory Peck.
Princesse soumise à un étouffant protocole, Ann n'a pas une minute



de liberté. En déplacement à Rome, elle fait la rencontre du journaliste Joe Bradley qui la reçoit chez lui sans connaître son statut. Sous le charme du jeune homme, Ann profite enfin d'un moment d'évasion avant que sa condition ne la rattrape.

Samedi 9 juillet
15 h 30, l'Apostrophe, auditorium

UNE PLACE AU SOLEIL



De George Stevens, 1951, 2h02 Avec Montgomery Clift et Elizabeth Taylor.

Neveu pauvre d'un magnat de l'industrie, George Eastman est embauché en bas de l'échelle dans une usine de son oncle. Malgré les règles strictes qui y règnent, il a une liaison avec une ouvrière, Alice Tripp, qui tombe enceinte de lui. Il s'éprend par ailleurs d'Angela Vickers, une jeune fille de la haute société. L'épouser lui ouvrirait pour de bon les portes d'un autre monde.

Samedi 20 août
15 h 30, l'Apostrophe, auditorium

Cinéma en famille

ZARAFÀ

De Rémi Bezançon et Jean-Christophe Lie, 2012, 1 h 18

Maki, un garçon de dix ans, s'est pris d'amitié pour Zarafa, la girafe que le Pacha d'Égypte offre en cadeau au Roi de France Charles X. Le garçon courageux est bien décidé à tout faire pour que la girafe n'arrive pas jusqu'à Paris et revienne sur sa terre natale.

À partir de 6 ans.

Mercredi 3 août
15 h 30, l'Apostrophe, auditorium

(Re)découvrir le patrimoine local

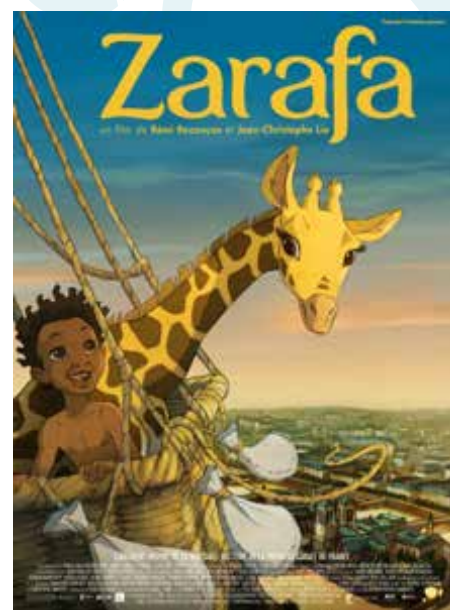
Visite guidée

LA MÉDIATHÈQUE, ANCIEN HÔTEL DES POSTES

Le bâtiment de l'Hôtel des Postes de style néo-gothique, labellisé « Patrimoine du XX^e siècle » en 2016 par le ministère de la Culture a été construit par Raoul Brandon de 1924 à 1927. Il a été réhabilité en 2007 par Paul Chemetov pour créer une médiathèque accessible à tous.

Départ de la visite dans le hall d'accueil

Jeudi 7 juillet
14 h 30, l'Apostrophe



Exposition

**TERREUR EN BEAUCE :
LA BANDE D'ORGERES
1795-1800**

L'exposition patrimoniale du premier étage se déploie avec des affiches présentant les protagonistes, le contexte historique, les crimes et les délits commis. Une chronologie des faits, une maquette du château de Chartres, prison à cette époque, ainsi que des moules des masques mortuaires, prêtés par la société Archéologique d'Eure-et-Loir, viennent donner du relief à cette histoire qui a inspiré de nombreux écrivains dont Emile Zola avec son roman La Terre.

**L'Apostrophe, accueil
Jusqu'au 30 septembre**

Horaires d'été
Du 5 juillet au 27 août

Médiathèque l'Apostrophe
Mardi, mercredi, jeudi,
vendredi : de 13 h 30 à 19 h
Samedi : de 10 h à 18 h

Bibliothèque Louis-Aragon
Mardi, mercredi, jeudi,
vendredi : de 14 h à 18 h
Samedi : de 10 h à 12 h et de
14 h à 17 h
Fermeture exceptionnelle du
16 au 20 août.

En dehors de ces horaires,
les usagers pourront rendre
leurs documents au Guichet
unique situé boulevard
Chasles :
Lundi : de 9 h à 17 h
Mardi, mercredi, jeudi et
vendredi matin : de 9 h à
13 h 30
Ce service est réservé aux
particuliers : les collectivités
sont invitées à continuer à
rendre leurs emprunts en
nombre, directement dans
les bibliothèques.

Association La Colombe

La Ville offre 400 livres pour les enfants d'Afrique



De gâd. : Bernadette Huwart, Catherine Merlin, Maciré Djikine, Isabelle Vincent et Eliane Eboutou

La Ville de Chartres a fait don de 400 livres à l'association humanitaire chartraine La Colombe (ASLAC), destinés aux enfants scolarisés en Afrique. La remise d'ouvrages, en très bon état: contes, albums, romans, a eu lieu le 8 juin dernier à la médiathèque l'Apostrophe, en présence de Isabelle Vincent, adjointe à la culture, Catherine Merlin, directrice de la médiathèque, Bernadette Huwart, responsable de l'espace jeunesse, Eliane Eboutou, présidente de l'association humanitaire La Colombe et Maciré Djikine, correspondant de l'association La Colombe au Mali. Isabelle Vincent a salué cette heureuse initiative. « Ce très beau projet

est soutenu par la municipalité. Je m'en réjouis, car la lecture et l'écriture sont un vecteur universel, un lien très important qui fait partie des fondamentaux de la vie de chaque citoyen. Chacun doit avoir accès à la connaissance culturelle. La médiathèque l'Apostrophe a été très réactive dans le choix des livres ».

Les ouvrages seront acheminés par container au Mali et au Cameroun, avant d'être distribués dans les écoles primaires. Eliane Eboutou s'est engagée à diffuser des vidéos lorsque les documents seront arrivés à bon port.

→ **Contact : association**

**La Colombe – présidente :
Eliane Eboutou tél. 06 65 59 40 82.**

La 16^e édition
du festival Ciné-
Clap (du 6 au
9 juin), c'est :

- 4670 entrées
- Des professionnels invités :
**Emilie Deleuze, Lola Doillon, Nicolas Pariser,
Olivier Ringer, Bruno Lefebvre**
- 3 films en avant-première
- 5 séances-rencontres autour d'un film
- un ciné-concert en ouverture
- 52 courts-métrages en compétition
- Des ateliers ; une table ronde sur les métiers du cinéma

CINÉ CLAP

Redessiner la Ville

Projets d'aménagements urbains (1852-1870)

Sous la mairie de Chasles (1831-1847), on avait relié boulevard Saint-Michel et Hôtel de Ville par la rue Mathurin-Régnier, en prolongeant la rue du Rempart (ou Petit-Saint-Michel) le long de la maison et du jardin de Jacques Régnier (père du poète), qui s'étendait de la rue du Pilon (Daniel Boutet) à l'enceinte. La municipalité de Chartres, dirigée par Henri Sédillot (1852-1865) puis par Jean-Baptiste Billard de Saint-Laumer (1865-1870), rêva un temps de réaliser la jonction entre boulevard Saint-Michel, hôtel de ville et cathédrale, avec dégagement du parvis. De ces projets, seul le dégagement de la cathédrale serait effectué.



1856, dégagement de la cathédrale

On souhaite ouvrir une place qui doublerait la surface du parvis, et face à la porte royale, une rue de 20 m qui rejoindrait la rue Sainte-Même. L'achat des maisons à démolir serait en partie financé par la revente de celle du Cercle Chartrain. La proposition est rejetée par le Conseil.

1862, percement d'une rue centrale

On prévoit de rapprocher le théâtre du centre-ville et de lui procurer un accès large et direct en ouvrant face à son entrée une rue de 12 m de large aboutissant au carrefour de la Croix-aux-Moines (rues Marceau/Bois-Merrain). Son tracé épargnerait les rues de commerce, les 15 propriétés bâties traversées étant des maisons d'habitation. La revente des terrains aliénés près du théâtre contribuerait au coût des expropriations. Le projet est ajourné à la demande du Maire.

1863, rue centrale

Une rue serait percée du théâtre à la cathédrale et une autre de la place Châtelet au parvis de Notre-Dame renommé place Napoléon III. Ce parvis de 75 m sur 60 m aurait la forme d'une ellipse tronquée. L'exécution du projet assurerait durablement du travail à la main-d'œuvre locale, une plus-value sur les propriétés, une hausse du produit de l'octroi et une augmentation de la population. Une loterie de 1 million et une subvention du Conseil général contribueraient à son financement. Le Conseil rejette la proposition, considérant la dépense sous évaluée.

1866-1868, dégagement de la cathédrale

On programme de redessiner le plan de la ville, en plusieurs étapes. Afin d'améliorer la viabilité chartraine, en souhaite élargir le passage de l'Ane-qui-Vielle (tour sud de la cathédrale), un des plus dangereux de la ville car il crée un étranglement de la circulation et les bourrasques s'y engouffrent. Pour cela, la « Salle des fiévreux » de l'Hôtel-Dieu au Cloître

Notre-Dame, ou Salle Saint-Côme, sera donc démolie. L'îlot de la rue du Cygne sera abattu et le parc aux moutons agrandi.

1870, rue des Petits-Blés

Considérant l'expansion rapide de la rue des Petits-Blés, le Conseil vote l'aménagement de la rue, chaussée et trottoirs. Après la mort de l'ancien maire Adelphe Chasles en 1868, on renomme le Boulevard Saint-Michel Boulevard Chasles.

Il n'y aurait donc pas de nouveau dessin de la ville. Une jonction partiellement piétonne entre boulevard Chasles et cathédrale, est assurée depuis 1945 par la rue De-Lattre-de-Tassigny reliant la place des Halles et place du Cygne.

→ **Juliette Clément**
Directrice des Publications de la société archéologique d'Eure-et-Loir.

Sources : fonds SAEL, Archives Ville de Chartres

La magie bénéfique à Chartres à l'époque romaine : un exemple unique au monde

En juillet 2005, lors du creusement d'un escalier d'accès au garage souterrain de la place des Épars, les archéologues chartains firent une découverte qui est unique dans le monde romain. La panoplie complète d'un magicien gisait dans une cache souterraine scellée par les gravats d'un violent incendie survenu à la fin du premier siècle de notre ère. Et la magie pratiquée, à l'inverse de celle qui est le plus souvent connue, n'était pas maléfique.

Caius Verius Sedatus, citoyen romain, habitait Autricum. Il revendiquait l'appui des plus hautes divinités et se disait leur gardien. Pour ce faire il utilisait toute une panoplie d'objets et de textes magiques qu'il avait soigneusement tenu cachés car, à cette époque, la pratique de la magie était interdite. Sedatus rangeait les ustensiles qu'il utilisait lors des rituels dans un espace enterré, petit cellier de moins d'un 1,50 m de profondeur. Un coffre en bois aux portes articulées grâce à des charnières en os et au moins un coffret protégeaient les accessoires les plus fragiles. Cette cachette lui était réservée car aucun autre objet ne s'y trouvait. Ces précautions n'ont pas empêché l'incendie qui détruisit tout ce quartier de la ville antique, de fortement brûler l'ensemble.

La panoplie magique

Elle se composait d'une quinzaine de poteries (quatre flacons, trois bouteilles, une assiette, deux gobelets, un plat, une urne, trois

pots à cuire et deux fragments d'amphore qui pouvaient servir de présentoirs). S'y ajoutent trois cratères décorés de serpents et dotés de coupelles à encens, un couteau

en fer à lame large, deux lampes à huiles et un ou deux flacons en verre, une cinquantaine de fragments d'os animaux qui peuvent être les reliefs de cérémonies.

Les brûle-encens gravés d'une prière magique

Trois brûle-encens ou turibula, voire quatre, constituent les pièces centrales de cet ensemble exceptionnel. Un seul turibulum est complet. Il porte une inscription constituée d'un même texte disposé en quatre colonnes séparées par un trait vertical. Chaque colonne se réfère à une direction cardinale : Oriens, Meridies, Occidens, Septemtrio.

La partie supérieure est la prière. «Vos rogo omnipotentia numina ut omnia bona conferatis C(aio)Verio Sedato quia ille est vester custos» qui se traduit ainsi : Je vous demande, Divinités toutes puissantes, d'apporter tous les bienfaits à C. Verius Sedatus parce qu'il est votre gardien. Suivent neuf mots : «Echar Aha Bru Stna Bros Dru Chor Drax Chos». Ce sont les noms secrets des divinités sur lesquelles Sedatus a une autorité particulière parce qu'il est le seul à les connaître. Sur le pied du turibulum, le texte «Halcedmedme Halcehalar Halcedmedme» vise à clore l'invocation en beauté.

Les caractéristiques de ce texte le rapprochent de la magie rituelle inscrite sur des papyri gréco-égyptiens et dans lesquels il est fait appel à un dieu suprême, l'agathos daimon, seigneur du cosmos tout entier dans ses six dimensions : est, ouest, nord, sud, haut et bas. Sedatus a sans doute

À découvrir cet été : Vous n'en croirez pas vos dieux ! Croyances à Autricum durant l'époque romaine

Exposition à l'office de Tourisme Présentée en page 47 du magazine

Emissions Histoire et Mémoire

Pour redécouvrir l'histoire de Chartres grâce aux études archéologiques
Dix émissions radio de 20 min. réalisées avec radio Grand-Ciel
À ré-écouter sur le site archeologie.chartres.fr

Ateliers junior

Pour les 8/11 ans du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août
Sur inscription au 02 37 23 41 75 ou ateliersarcheologie@agglo-ville.chartres.fr

→ Toute l'actualité archéologique sur archeologie.chartres.fr

eu accès à une version simplifiée de l'invocation à l'agathos daimon et, à partir de là, a composé son texte.

Un ensemble unique dans le monde romain

Cette inscription est l'un des plus précoces témoignages de la pratique magique gréco-égyptienne en Gaule Lyonnaise. C'est l'un des rares textes magiques bénéfiques découverts dans le monde romain. Il mentionne un citoyen romain vraisemblablement originaire de Gaule et sans doute d'Autricum. Le contexte de la découverte — toute la panoplie est conservée — renforce encore l'intérêt exceptionnel et unique de cette cache du magicien.



Le turibulum (brûle-encens) porteur d'un texte magique en latin à découvrir dans l'exposition Vous n'en croirez pas vos dieux !

Un parcours de Chartres à l'« X »

À vingt ans, l'aspirant Constant R. n'oublie pas ses racines chartraines alors qu'il vit depuis presque un an au rythme de l'excellence sur les bancs de l'École polytechnique. Constant R. a accepté de livrer à Votre Ville les grandes étapes de son parcours, de Chartres à l'« X ». Un témoignage riche d'engagement et de motivation.



Pour la Patrie, les Sciences et la Gloire » : c'est la devise de l'École polytechnique. Sous statut militaire depuis 1804 du fait de Napoléon I^{er}, la célèbre grande école française d'ingénieur constitue un rêve jugé inaccessible. Mais, pour le chartrain Constant R., porter le bicorne est le résultat d'un travail sans faille et le fruit d'un développement personnel fort. Outre son appétence académique et l'investissement de sa famille, toujours prête à le soutenir depuis leur maison familiale de Chartres, c'est la pratique du sport et l'esprit de Coubertin qui a donné à Constant R. toute la force pour réussir. Touche à tout, Constant a pratiqué le VTT, le tennis, le football,

le surf et le baseball au niveau compétition ! Après avoir joué avec les French Cubs de Chartres, il fut sélectionné en équipe de France de baseball catégorie, cadet et junior. Sportif de haut niveau, le dépassement de soi et les valeurs du sport l'ont aidé durant ses années en classe préparatoire PCSI (Physiques, Chimie et Sciences de l'Ingénieur). Le récit de Constant prouve ainsi qu'un bon équilibre entre le travail et la pratique du sport permet de rallier les sommets.

Du lycée Marceau de Chartres au campus de Palaiseau, Constant R. a dû franchir nombre d'étapes. Son parcours démarre alors que le prototype de l'Airbus A380 décolle pour la première fois de l'aéroport Toulouse-Blagnac : c'est une révélation. Depuis, Constant R. est passionné par l'aéronautique, et

ne souhaite que vivre son rêve. À Chartres, depuis ce jour, Constant a donc travaillé à le réaliser. Il souhaite en effet après ses études à Polytechnique intégrer le secteur de l'industrie aéronautique pour « *construire des avions* », comme il a plaisir à le dire. Et, le rêve approche de sa conclusion. Constant R. intègre l'« X » en septembre 2015 : cette aventure démarre pour lui par le traditionnel stage de formation humaine et militaire qui l'a conduit à côtoyer les Rafale et Super-Etendard de la Marine nationale sur la base aéronavale de Landivisiau en Bretagne. Depuis, le bruit assourdissant des turboréacteurs et de la post-combus-

tion a laissé la place à une ambiance nettement plus studieuse sur le campus de Palaiseau : 19 heures de cours pluridisciplinaires avec une dominante mathématique et 6 heures de sport, le tout avec un encadrement militaire, voici ce que vit Constant R. à Polytechnique toutes les semaines. Toutefois le futur ingénieur sait profiter des activités associatives de l'« X », des infrastructures et laboratoires de pointe comme de la pépinière et de l'accélérateur de start up présentes sur le campus. Autant de services et d'équipements qui permettent au jeune Chartrain de préparer sereinement l'avenir.

Chartres est fier de son Chartrain, qui témoigne que l'on peut réaliser ses rêves à force de travail, d'écoute et d'équilibre. Pour Constant R., le sport est son carburant. Pour l'aspirant Constant R., l'aéronautique est son comburant. Constant espère que son histoire inspirera le parcours d'autres jeunes Chartrains. Car, l'excellence, « *C'Chartres* ».

Programme du 14 juillet

Place Châtelet :

17 h 55 - Rassemblement des personnalités et du public

18 h - Arrivée des autorités Lectures Remise de décorations

kiosque à Musique, butte des Charbonniers :

18 h 15 - Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Chartres

18 h 45 - Allocution de Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres



Retour en images

Commémorations du 18 juin



« Commémorations. M. le préfet et M. le député-maire de Chartres ont rendu hommage à Jean Moulin et au général de Gaulle, le samedi 18 juin dernier en commémorant l'anniversaire du premier acte de résistance de l'ancien préfet d'Eure-et-Loir et de l'appel de l'Homme de la France libre. Deux lauréats du Concours national de la résistance et de la déportation, élèves du collège Hélène Boucher, ont lu pour l'occasion un extrait de l'ouvrage Premier combat de Jean Moulin, ainsi que l'appel historique du général de Gaulle depuis Londres, le 18 juin 1940. Ces cérémonies furent en outre marquées par la présence de la garde au drapeau des Sapeurs Pompiers de Chartres, et des musiciens de l'Harmonie municipale. »

CULTURE

39^e édition du salon d'art de l'association Formes et couleurs



46 artistes participeront au salon d'art Formes et couleurs, du 3 au 11 septembre, à la collégiale Saint-André. Le peintre, Jean-François Lemoult, sera l'invité d'honneur de cette 39^e édition.

Les prix de la Ville de Chartres, de l'éclat de verre et de l'association Formes et couleurs, seront décernés. Exposition ouverte du 3 au 11 septembre, tous les jours de 14 h à 19 h.

Nocturnes les 3, 9 et 10 septembre jusqu'à 22 h. Vernissage vendredi 2 septembre à 18 h 30.
Contact : Jean-Paul Cormier
 tél. 02 37 35 42 54
 Formesetcouleurs28@gmail.com
 www.formesetcouleurs28.com



Les «Belles» en été «destination de vacances à la mode»

L'association La Dame à la Licorne expose à la maison pour tous de la Madeleine du 11 juillet au 15 septembre. 1936 marque l'avènement des congés payés en France et l'émergence d'une nouvelle génération de vacanciers. La mode se met en valeur. Les «Belles» de la ville, de la terre, de la mer ou de la montagne, sportives ou non,

dégagent avec aisance des modes conduites à travers les différentes périodes estivales par des couturiers en vogue. Exposition ouverte du 11 juillet au 15 septembre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Visite libre et gratuite.
Contact : La Dame à la Licorne - mail Jean-de-Dunois - Maison pour tous de la Madeleine
 Tél 02 37 36 80 72
 ou 06 09 82 95 13 -
 fax : 02 37 26 91 63 - site :
 www.dame-a-la-licorne.com -
 atelierlicorne@wanadoo.fr

ANIMATIONS

Salon des associations

Environ 160 associations présenteront leurs activités au public, le samedi 3 septembre de 11 h à 19 h et le dimanche 4 septembre de 11 h à 18 h, entre la place Châtelet et le boulevard Chasles.

Des animations dans les stands et sur scène sont programmées durant tout le week-end.

Chartres en vitrail

À l'occasion du 40^e anniversaire de la Galerie du vitrail, quinze artistes euréliens sont invités par Natalie Zins-Loire à présenter un vitrail sur le thème de Chartres. Venez les découvrir jusqu'au 15 octobre.

La Galerie du vitrail, 17 cloître Notre-Dame (face au portail nord de la cathédrale), du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h - dimanches et jours fériés : de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Entrée libre.
Contact : Natalie Zins-Loire,
 tél. 02 37 36 10 03,
 galvitrail@wanadoo.fr -
 galerie-du-vitrail.co

Atelier de réalisation de vitraux pour les enfants

Sous la direction d'un vitrailliste professionnel, le Centre international du Vitrail propose aux enfants âgés de 10 à 14 ans de réaliser un vitrail de 20 cm sur 20 cm environ représentant un détail des célèbres vitraux de la cathédrale de Chartres. Les techniques et les matériaux que découvrent les enfants sont ceux du moyen âge : découpes et grugeages de verres teints dans la masse, peinture et cuisson de la grisaille, assemblage au plomb et soudure à l'étain. Les enfants conservent leur vitrail.

Les ateliers se déroulent sur deux jours consécutifs en juillet et août au 1, rue de Bethléem, parvis de la cathédrale.
Centre international du vitrail,
 5 rue du Cardinal-Pie.

Contact par mail :
 secretariat@centre-vitrail.org
Contact par tél. :
 secrétariat : 02 37 21 65 72 -
 Accueil : 02 37 21 97 51

Fête de l'animal de ferme



6^e édition au Compa, du 8 au 11 septembre.

Plus de 350 animaux, des dizaines de races exposées, des démonstrations, des ateliers, des conseils aux visiteurs pour créer un élevage familial de volailles ou lapins... et un marché de produits de la ferme issus du terroir local, installé au cœur du salon.

Entrée gratuite.
 Tout le programme sur www.lecompa.fr - Renseignements au 02 37 84 15 00

RECRUTEMENTS

L'armée de Terre recrute



L'armée de Terre a pour objectif de recruter 15 000 soldats en 2016, âgés de 17 ans et demi à 32 ans, de niveau 3^e à Bac+5. Un métier, et près de 100 spécialités proposées aux jeunes : la garantie de développer une expertise professionnelle tout en étant au service des autres. 98 jeunes euréliens ont signé un contrat dans l'armée de Terre en 2015 et ils sont déjà 61

à avoir franchi le pas en 2016.

Contact-rencontre : CIRFA de Chartres, 1 rue Pierre Mendès France 28000 Chartres
 Tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 30 (15 h le vendredi).
 Tél. 02 37 91 56 39
 mail cirfa-terrechartres.accueil.fct@intradef.gouv.fr Plus d'informations sur le site : SENGAGER.FR

Vous êtes jeunes, et vous souhaitez intégrer un club ? Le Rotaract est fait pour vous !



Le Rotaract regroupe une dizaine de jeunes de 18 à 35 ans, qui n'ont qu'une seule ambition : organiser des opérations caritatives pour les associations locales telles que diabète 28 et handisport. En intégrant cette grande famille, vous participerez à leur action phare des petits-déjeuners ! Cette opération a lieu trois fois par an, et permet de reverser des fonds aux associations charitatives. N'hésitez plus, entrez dans cette ambiance chaleureuse et solidaire qui règne au Rotaract.

Pour découvrir cette association, rendez-vous sur leur page Facebook «Rotaract Chartres Cœur de Beauce».

Pour tous renseignements supplémentaires et/ou une inscription, envoyer un mail au rotaract.chartres@hotmail.com

SANTÉ

Réseau Addictions 28 Pour arrêter de fumer

Réunion d'aide à l'arrêt du tabac : mardi 5 juillet à 17 h 30. Réunion gestion du stress par la relaxation : lundis 11 et 25 juillet à 17 h 30. Réunion tabac, cuisine et diététique : lundi 4 juillet à 17 h. Gratuit.

Renseignements et inscriptions :
 Réseau Addictions 28 au 02 37 30 31 05 ou 02 37 30 36 12.
 Par Internet : www.reseau-addictions28.fr, rubrique Aide à l'arrêt du tabac.

Prévention de la canicule : inscrivez-vous sur le registre du CCAS

Vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap, vous êtes dans une situation d'isolement : vous pouvez vous

inscrire ou vous faire inscrire sur le registre des personnes vulnérables, au CCAS jusqu'au 30 août.

Contact : Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville de Chartres, 32 boulevard Chasles tél. 02 37 18 47 00

Recherche de bénévoles

L'association JALMALV recherche des bénévoles pour l'accompagnement des personnes confrontées à la maladie grave ou à la fin de vie. Une formation initiale est assurée par l'association.

Tél : 06 26 80 28 81, courriel : jalmalv28@yahoo.fr
Site : <http://jalmalv28.wordpress.com>

SPORTS

Vous désirez pratiquer ou vous initier au tai chi quan et qi gong ?

De septembre à juin, tout au long de la semaine, l'association Tai Chi Chartres (ATCC) vous propose un large éventail de pratiques : qi gong, tai chi style yang, Pékin et chen, pratiques à mains nues ou avec armes pour les plus expérimentés (bâton, épée, sabre, éventail). Pratique en plein air une fois par mois. Stages le week-end en cours d'année avec des intervenants extérieurs.

Maison pour tous du Pont-Neuf - 9 place des fondateurs tél. 02 37 36 57 56

En route vers le Mondial

Le club MSD Chartres Handball, en partenariat avec la ligue du centre de handball, la Mairie de Chartres et le Conseil régional, organise, le vendredi 15 juillet, dans le cadre «des échappées à vélo», une randonnée cycliste reliant Illiers-Combray à Chartres et symbolisant la route vers le Mondial 2017 de handball. Inscription obligatoire à la course au départ d'Illiers-Combray. Chaque participant sera récompensé. Arrivée prévue place des Epars, avec un village d'animations autour de la pratique du handball, et la présence d'un DJ pour un concert de 18 h à 19 h.

enrouteverslemondial2017@centre-handball.com
wordpress.com

Vide Grenier du Lions Club Chartres

Le grand vide-grenier du cœur de ville organisé par le Lions Club Chartres Doyen investira la place des Epars, le boulevard Chasles et l'esplanade de la Résistance le dimanche 11 septembre prochain. Devenu incontournable, l'évènement nécessite une inscription rapide des apprentis brocanteurs... Aussi n'attendez pas pour réserver votre emplacement !
Tarif : 5€ le mètre linéaire (minimum 2 mètres)

Contact : 06 81 07 26 16 ou 07 83 56 54 04



Spectacle de fin de fin d'année du Programme de Réussite Educative (PRE) au théâtre le 22 juin.

Solution du mois de juin 2016	S	T	T	B	P						
	S	U	R	V	E	I	L	L	A		
	P	A	I	T	R	E	R				
	S	E	I	N	E	M	O	I			
H	P	A	R	T	I	R	A	I	M		
T	I	E	R	C	E	F	A	S	O	U	
P	R	O	T	O	I	S	A	U	T		
P	B	T	S	E	P	G	U				
F	O	U	L	E	E	S	S	T	A	D	E
A	D	R	E	T	U	B	U	L	O	L	
R	O	M	A	N	U	P	R	O	U		
M	O	D	E	L	I	S	T	E	P	U	R
M	E	O	S	E	R	A	R	B			
R	E	L	A	I	S	E	M	M	E	N	A
S	E	I	N	R	S	A	L	E	I		
S	M	A	R	T	R	F	I	N			
U	R	E	I	L	C	U	R	E			
S	A	C	R	E	S	C	H	I	E	N	S
B	E	A	T	I	F	I	E	R	A	U	

BIJ Bureau Information Jeunesse

Logement étudiants

Du 1^{er} juillet au 30 septembre

Venez chercher le listing des chambres et des studios disponibles sur Chartres.

Le Bij vous propose le guide « être étudiant en Région Centre » réalisé par le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ). Vous trouverez toutes les informations pour se former, se loger, gérer son quotidien, s'engager, monter un projet, sortir et bouger.

Programmes interculturels à l'étranger

Mardi 5 juillet à 14 h

Venez découvrir les différents programmes proposés par l'AFS Vivre sans Frontière, trimestre, semestre ou année scolaire à l'étranger, bénévolat, assistant de langue.

Atelier animé par l'AFS.

Les matinées café du service civique

Les 6, 13, 20 et 27 juillet à 10 h

Le BIJ vous accueille tous les mercredis matins du mois de juillet à partir de 10h autour d'un café pour parler du service civique.

www.service-civique.gouv.fr

Le « #desmétiers »

Les mercredis 6, 13, 20 et 27 juillet et les 3, 10, 17, 24 et 31 août à 14 h

Sur le principe du jeu time's up, le BIJ vous propose de venir découvrir les métiers en s'amusant le temps d'un après-midi.

Gratuit sur inscription. Animé par les animateurs du BIJ.

Préparer sa rentrée sportive et culturelle

Du 1^{er} au 31 août

Vous êtes à la recherche d'un club de foot, d'un cours de danse orientale, d'un cours de chant, d'un atelier photo... pour la rentrée. Le BIJ vous aide dans vos démarches en vous proposant le listing des activités sportives et culturelles sur Chartres.

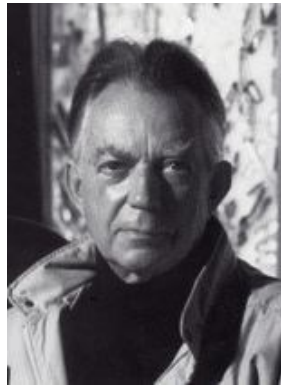
→ **Accueil libre, anonyme et gratuit. Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse, place de la Cathédrale**
Tel: 02 37 23 42 32,
bij.chartres@ijcentre.fr
Facebook [bijdechartres](https://www.facebook.com/bijdechartres), Twitter @Bijdechartres

un été À CHARTRES

Rues mêlées

Dans cette grille, se cachent les noms de toutes ces artères chartraines. Il vous restera quelques lettres, qui, prises dans l'ordre, vous donneront le pseudonyme utilisé par Gabriel Loire, décédé il y a 20 ans, pour écrire et illustrer certains ouvrages

E	S	I	A	U	O	R	D	E	T	R	O	P
C	E	S	A	I	N	T	L	O	U	I	S	T
U	B	O	G	E	R	C	A	S	S	A	M	E
A	R	L	E	S	P	E	R	A	N	C	E	L
E	E	E	P	E	R	E	I	V	R	E	P	E
B	H	I	U	U	R	E	A	U	M	U	R	T
E	E	L	I	Q	I	O	P	A	S	S	E	A
D	N	D	T	C	E	T	D	A	I	I	H	H
N	R	O	S	A	I	V	S	S	R	O	C	C
A	I	R	D	J	R	L	E	D	I	C	E	O
H	I	L	R	T	E	A	R	L	O	L	R	F
E	V	E	O	N	L	M	P	S	S	R	B	L
J	I	A	U	I	I	I	E	X	R	O	B	A
U	N	N	E	A	U	N	N	I	F	A	L	H
I	T	S	T	S	T	C	T	A	R	E	P	C
F	A	R	M	A	N	K	E	P	O	R	I	E
S	N	I	E	U	Q	I	L	B	U	P	E	R
O	T	O	N	N	E	L	L	E	R	I	E	A
L	T	S	U	O	R	P	L	E	C	R	A	M



Rues

Ablis
Brèche
Clos l'Evêque
Cois
Dorée
Épervier
Espérance
Farman
Frou
Henri IV
Herbes
Iris
Juifs
Massacre
Paix
Parc
Porte Drouaise
Pie
Puits d'Or
Puits Drouet
Saint Jacques
Serpente
Soleil d'Or
Tonnellerie
Tuilerie
Vintant
Vlaminck

Avenue

Jehan de Beauce
Marcel Proust
Orléans
Réaumur

Boulevard

Maréchal Foch

Place

Châtelet
Epars
République
Saint Louis

L'an seize...

Vous devez placer entre chaque chiffre de chaque ligne, les signes opératoires nécessaires pour obtenir le résultat demandé. L'ajout de parenthèses est parfois bienvenu...

1	1	1	1	=	2
2	2	2	2	=	16
3	3	3	3	=	0
4	4	4	4	=	16
5	5	5	5	=	1
8	8	8	8	=	16
6	6	6	6	=	6
2	0	1	7	=	16

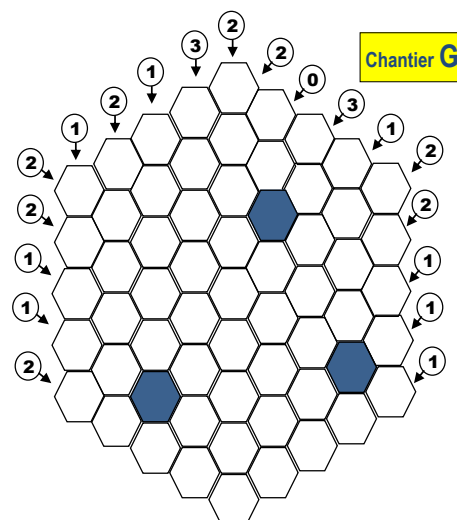
Pavés de Chartres

Voici le plan pour disposer 13 pavés de couleur sur cette terrasse. Il y en a déjà 3 !

À vous de placer les six autres !

Pour vous aider on vous donne le nombres de pavés à placer dans certains alignements.

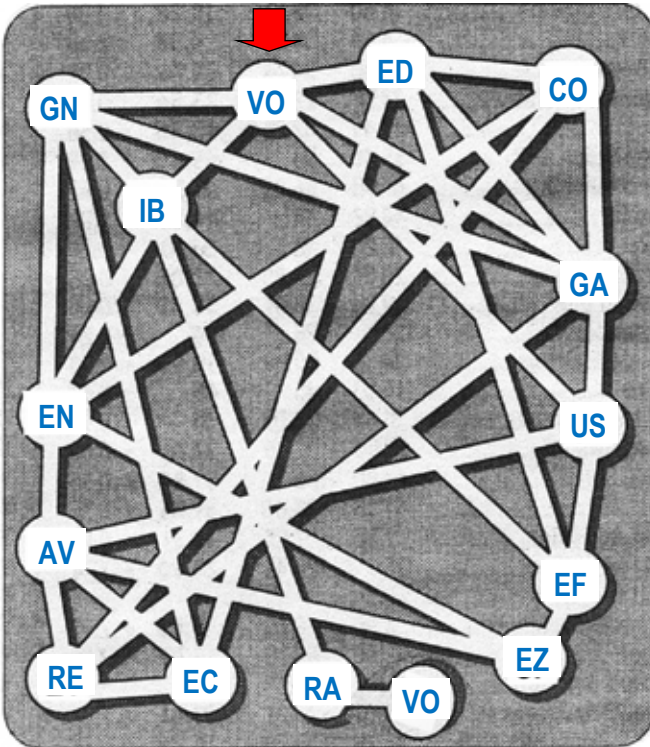
Mais attention : les pavés de couleur ne se touchent jamais...



Le bon itinéraire

Partez de la pastille fléchée et, en suivant toujours le plus long chemin en ligne droite pour aller d'une pastille à la suivante, retrouvez le bon itinéraire. En relevant dans l'ordre de passage toutes les lettres rencontrées, vous pourrez reconstituer le texte d'une phrase.

Attention, vous ne devez jamais revenir en arrière ni repasser plusieurs fois dans la même pastille.



C'est en aggro !

Dans ce tableau, j'avais écrit les noms de 8 communes de l'agglo, 8 communes de 8 lettres. Une mauvaise manip informatique et voilà ce que ça donne. Mais c'est sans souci que vous allez retrouver ces 8 noms ! Pour vous aider, sachez qu'il y a Chartres, bien sûr, sachez aussi qu'elles sont classées par ordre alphabétique et que pour celles qui ont un nom composé, je n'ai écrit que la première partie de son nom. Ainsi pour Berchères-les-Pierres, on ne retrouvera que Berchères...

Le nouveau calendrier

On peut imaginer que certaines fêtes de corporations, ou de saints patrons soient déplacées ou créées pour tomber un jour qui, humoristiquement, conviendrait mieux... Vous voulez en être convaincu ? Prenez donc un calendrier...

Ainsi :

- La fête du travail serait le 19 décembre,
- La fête des Sioux, Cheyennes et autres Iroquois, le 1 avril,
- La fête des marchands de fromage, le 11 janvier,
- La fête des chauffeurs occasionnels, le 3 novembre,
- La fête des coiffeurs, le 31 juillet
- Deux fêtes spéciales pour les jumeaux, le 26 septembre et le 9 mai,
- Jour de fête dans le train Paris-Bruxelles, le 16 décembre,
- Fête pour se souvenir de Napoléon, le 18 août,
- Fête pour se souvenir des premières jonquilles, le 29 octobre,
- Une fête pour le Président de la République, le 14 juin,
- Une fête des footballeurs, le 26 décembre,
- Et ma fête à moi, le 18 avril, bien sûr !

Enigme

Vous devez retrouver la couleur de chacun de ces 6 timbres en vous aidant des indices.



- Il y a un timbre bleu sur chaque ligne, mais pas l'un au-dessus de l'autre.
- Les timbres hongrois ne sont ni gris, ni marron.
- Le timbre orange est juste au-dessus du violet.
- Le timbre gris est placé entre le violet et un bleu.

SOLUTIONS

Rues mêlées

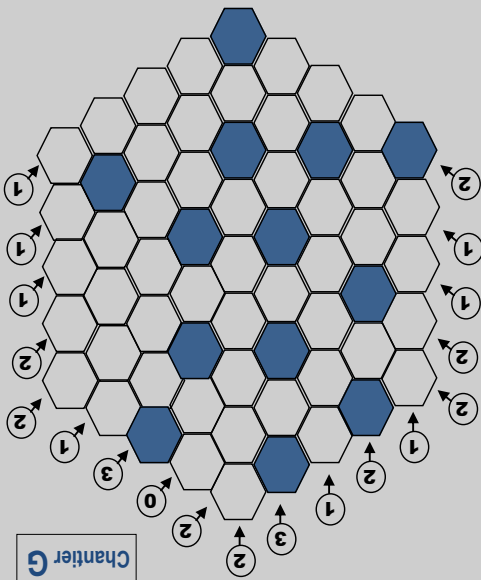
« GABRIOL » était le pseudonyme créé par GABRIEL LOIRE, lui-même, pour signer quelques ouvrages. Pour cela il avait choisi de n'utiliser que les lettres différentes de son état civil (le E, I, L et R ne s'y retrouvent donc qu'une seule fois).

L	T	S	U	O	R	P	L	E	G	R	A	M	
O	T	O	N	N	E	L	L	E	R	R	I	E	A
S	N	I	E	U	G	I	L	B	U	P	E	R	
F	A	R	M	A	N	K	E	R	O	R	I	E	
I	T	S	T	S	T	C	T	A	R	E	P	G	
U	N	N	E	A	U	N	I	F	A	L	H		
J	I	A	U	I	L	E	X	O	B	A			
E	K	E	O	N	L	M	P	S	S	R	B	L	
H	I	L	R	T	E	A	R	L	O	T	R	F	
A	I	R	D	J	R	L	E	D	I	S	E	O	
N	R	O	S	A	V	S	S	P	O	C			
D	N	D	T	G	E	T	D	A	I	H	H		
E	E	L	I	O	R	A	\$	\$	E	A			
B	H	I	J	U	R	E	A	U	M	U	R	T	
E	E	F	R	E	R	E	L	V	R	E	P	E	
A	R	L	E	\$	P	E	R	A	N	G	E	L	
U	B	O	G	E	R	C	A	S	S	A	M	E	
C	E	\$	A	I	N	T	L	O	U	I	S	T	
\$	I	A	U	O	R	D	E	T	R	O	P		

Enigme

B	A	I	L	L	E	A	U
B	O	N	V	I	L	L	E
C	H	A	M	P	H	O	L
C	H	A	R	T	R	E	S
C	O	R	A	N	C	E	Z
F	O	N	T	E	N	A	Y
G	A	S	V	I	L	L	E
M	O	R	A	N	C	E	Z

C'est en agglô !



Pavés de Chartres

La collecte des lettres était la suivante :
 VO US AV EZ EN CO RE GA GN EC ED EF IB RA VO
 Ce qui en clair donne
 « Vous avez encore gagné ce défi : bravo »

Le bon itinéraire

Voici une solution pour chaque calcul. Mais il en existe d'autres.

L'an seize !

(1 + 1) + (1 - 1) =	2
2 x 2 x 2 x 2 =	16
(3 x 3) - (3 x 3) =	0
(4 x 4) x (4 : 4) =	16
(5 + 5) : (5 + 5) =	1
(8 + 8) + (8 - 8) =	16
6 + [6 x (6 - 6)] =	6
(2 + 0) x (1 + 7) =	16



Chartres en toutes lettres... 54

Balade en carte... car c'était bientôt l'été !

Voici une belle carte postale qui a « *droit d'entrée* » dans cette chronique pour ses multiples côtés chartrains à découvrir. Suivez-moi !



Chartrain le visuel

tout le monde a reconnu la place où se déroulait le marché aux vaches, la place Châtelet, même si la présence de l'aéroplane pourrait être un montage photographique ?

Chartrain, le photographe

Louis Aubert, photographe et éditeur de cartes postales avait pignon sur rue aux numéros 1 et 3 de celle de la Couronne. Venu ici en voisin. Chartrain encore le cachet Savary : d'abord c'est écrit dessus. Ce Savary (Robert) était installé à Chartres depuis le début de l'année 1910. Il avait loué 4 hangars (sur les 8 disponibles) dès l'ouverture de terrain d'aviation, route de Sours. Il y construisait certes des avions, lui qui fut le premier

aviateur breveté à Chartres, mais y avait également ouvert une école de pilotage.

Chartrain aussi L.C.

oui mais un peu plus énigmatique ! Ce sont les initiales du propriétaire-tenancier du café-restaurant ouvert au terrain d'aviation. Il apposait son cachet sur les cartes postales que lui-même vendait. Léandre Chaboche était le grand-oncle de l'historien chartrain, Roger Joly.

Chartrain presque, l'aviateur

Victorin Garaix, natif de la Drôme, était venu à Chartres pour battre des records du monde aériens. Cette année fut celle de tous les records (41 au total) mais aussi celle de sa mort.

Chartrain bien entendu, le tampon de la poste

libellé Chartres-Gare. Ce bureau situé à la gare, expédiait et réceptionnait le courrier arrivant par le rail, pour alimenter le bureau principal de la ville, logé au coin de la rue des Changes et du Cloître Notre-Dame. Le tampon annule normalement le timbre en cette fin mai 1914. Chartrains, l'été arrivait, l'été 14, que l'on annonçait orageux...

Jean-François RESSORT
Président
Cercle philatélique Chartrain
philachartes.unblog.fr

LES RÉUNIR

Tribunes de l'opposition

Tribune Réunir Chartres

PAS DE VILLE INTELLIGENTE, SANS CITOYENS INFORMÉS

La presse locale a informé les citoyens du fonctionnement de la galaxie institutionnelle de Chartres et de Chartres Métropole.

Les Sociétés Publiques Locales sont des sociétés de droits privés avec des actionnaires publics comme la ville, l'agglo, les communes et même parfois des actionnaires privés (des banquiers par exemple) pour certaines d'entre elles.

C'est vrai qu'à Chartres, on aime beaucoup ce mélange, qui autorise de la souplesse dans la gestion des affaires locales – c'est pour cela qu'elles existent – mais dans une totale opacité :

- recrutements de personnel sous statut privé, qu'on peut soit rémunérer sans les contraintes de la fonction publique, soit virer très facilement,
- levée d'emprunts, garantis par la ville et l'agglo, et que, bien sûr, on ne consolide pas dans la dette globale des collectivités bien qu'elles les garantissent à hauteur de 80% et qu'elles en sont les actionnaires quasi exclusifs ;
- subventionnement de certaines activités, comme on l'a vu pour le Handball, à la place des collectivités ;
- présidences rémunérées confiées à des élus méritants (toujours les mêmes).
- etc.,

Bref, on les aime tellement à Chartres, les SPL, qu'on en a créées 8 !
Exposé sommaire :

- SPL Chartres Aménagements, pour viabiliser les terrains avant de les revendre ;
- SPL Chartres Développements Immobiliers, qui construit, revend et gère des immeubles ;
- SEM Chartrexplo, qui gère Chartrexplo ;
- SEMOP Chartres Métropole Eau, pour remplacer CEO-VEOLIA ;
- SPL Chartres Transports, qui gère les bus pour remplacer TRANSDEV ;
- SPL Chartres Métropole Energies, pour prendre le contrôle de la RSEIPC ;
- SPL Chartres Métropole Innovations Numériques, comme son nom l'indique...
- Et la dernière, qui date de ce mois-ci, la SPL Chartres Evénements pour exploiter le futur Chartrexplo et le mini-zénith à la gare(?) et qui intéressera, sans doute, quelques prestataires de l'événementiel...

Une question légitime se pose : Est-ce que la multitude de SEM, SPL et autres SEMOP (société d'économie mixte à opération unique) ne crée pas une opacité pour les citoyens ? Réponse pavlovienne du premier magistrat : «bien sûr que non, circulez il n'y a rien à voir». Comme d'habitude serait-on tenté de dire.

Nous avons la conviction inverse. Pas de ville intelligente sans citoyens informés. Pas de citoyens informés sans information libre et transparente.

Sans libre information, la création de société mi-publique mi-privée échappant aux règles publiques et de concurrence est une nébuleuse antidémocratique et sclérosante pour la vie intellectuelle et citoyenne. La communication qui vise à occuper le vide et masquer le manque de dynamique n'a qu'un temps. Il serait temps que votre ville devienne vraiment la votre et non celle d'une poignée d'initiés.

Imaginons Chartres en plus transparent, imaginons Chartres en mieux.

Les élus de Réunir Chartres
reunirchartres@gmail.com

Tribune du Front de Gauche

RÉAPPROPRIONS-NOUS LA POLITIQUE.

Chacun connaît les difficultés que nous connaissons dans notre isolement politique face à une droite omniprésente.

Mais des efforts sont nécessaires en vue d'amener le débat politique sur la place publique. Une série d'initiatives sera mise en place prochainement avec l'objectif d'avoir régulièrement sur le territoire de Chartres des moments d'échanges et de concertation sur les politiques publiques à mener pour **répondre à vos besoins**.

République à reconstruire, processus constituant à initier, nombreux chantiers d'avenir... Comment ancrer ces défis sociétaux historiques dans les réalités locales ?

Une seule certitude : nos collectivités, la France, l'Europe et l'Humanité sont confrontées à des problèmes d'ampleur inédite provoqués par le capitalisme et les logiques libérales. **1% de la population mondiale possède plus que les autres 99%.**

Alors plutôt que de feindre que cela va s'arranger naturellement ou de faire preuve de fatalisme en disant que l'on ne peut rien faire ; **nous disons que des solutions existent et c'est à vous, à nous, de les construire.**

Voilà notre principal objectif politique, vous permettre de reprendre la parole et de la garder : cela s'appelle la démocratie.

Si vous avez du temps libre et que vous vous retrouvez dans ces objectifs, toute aide ou participation serait la bienvenue : nous ne serons jamais trop nombreux.

Face à un gouvernement qui joue la tension et le pourrissement social, face à des collectivités en manque de moyens et servant les mêmes intérêts : **ce n'est que par la pression populaire que nous pouvons changer les choses.**

Que l'été soit chaud !!

Denis Barbe

frontdegauche.chartres@gmail.com

Tribune du Rassemblement Bleu Marine

«VICTORIA CONCORDIA CRESCIT»

Il est beau mon quartier ! Les parents et les vieux l'adorent ! Regardez ce pavé d'une qualité exceptionnelle. Viendez voir comme elle est belle ma place. Même que les opposants n'avaient même pas raison...

Le publipostage de la ville de Chartres pour le prochain numéro de Valeurs Actuelles est prêt.

Je reste frustré que Chartres n'accueille pas, au moins, la finale de l'Euro 2016. Pourtant Chartres est la meilleure ville du monde ! Passe encore que l'ONU ne déménage pas son siège en Beauce mais que l'équipe de France n'impose pas Chartres est un affront. Nous nous consolons avec une coupe du monde de natation. Peut-être certains préfèrent-ils admirer les joutes aquatiques des corps musclés.

En parlant de maillot de bain, la plage de Rio a échoué le 18 juin place des Epars. Je dis Rio mais vu le temps on se serait cru à Veulettes-sur-Mer (76). Votre maire bâtisseur aurait pu faire une démonstration aux enfants de quelques impressionnantes créations de châteaux de ... sable.

Moi aussi, je lis les différentes tribunes. Celle de monsieur Barbe m'a inspiré. Une fois n'est pas coutume. Voilà une belle occasion pour tous ceux qui en ont envie de s'exprimer publiquement puissent le faire sans le verrou éhonté de l'entremise des partis politiques et de l'alibi électoral. Si vous avez besoin de place je vous ouvre également, avec un réel plaisir, ma modeste colonne.

Vive le peuple français, vive la France !

Thibaut Brière-Saunier (Alliance Royale)
Contact : ar28@inmano.com

Tribune de la majorité

LE CLAN DES CANARDS SANS TÊTE

Notre majorité souhaite bien évidemment de bonnes vacances à tous les Chartrains. Quand les temps sont difficiles, et nous ne parlons pas seulement de la météo en France, on a besoin de souffler.

Les vacances, c'est aussi l'occasion de réfléchir, d'effectuer un petit retour sur soi-même, de « se ressourcer » comme on dit aujourd'hui.

Nous avons donc médité les différentes tribunes de l'opposition des derniers mois, et même si nous leur laissons bien volontiers leur monopole de donneurs de leçons, nous proposons à leur réflexion quelques modestes « devoirs de vacances ».

Ainsi, nous avons remarqué que les élus d'une certaine liste parlent de notre majorité comme d'un « clan ». Un « clan », si nous avons bien compris, c'est la partie refermée sur elle-même d'un ensemble, cette fermeture compromettant du coup l'efficacité de son action et son unité même.

Attirons donc leur attention sur un fait incontestable : depuis bientôt seize ans, il n'y a jamais eu dans notre majorité ni division, ni dissension, ni rupture. Au contraire, et nous le disons à tous ceux qui brandissent en permanence leur « culture du débat », c'est nous qui débattons ensemble et proposons en toute transparence nos orientations au vote public du Conseil Municipal.

Et là encore, pas de surprise, vous n'avez jamais noté de rupture dans la cohésion de notre majorité. Notre soi-disant « clan » orchestre simplement la mise en œuvre des projets et des propositions validés par les Chartrains à chaque élection municipale.

Nous mettons bien sûr au défi tous les membres des oppositions de trouver une seule exception à cette règle de conduite appliquée scrupuleusement depuis 2001.

S'il y a des « clans » au Conseil Municipal, force est de constater qu'ils sont seulement dans les oppositions. Car il y en a plusieurs. L'extrême-droite va son chemin, arborant un pavillon royaliste où le rock métal a effacé la fleur de lis. L'extrême-gauche en est aujourd'hui réduite à utiliser cette tribune du magazine municipal pour essayer de recruter des soutiens aujourd'hui muets, et donc sans doute absents.

Quant à la gauche rose ou verte, elle a abandonné le soin d'écrire sa tribune à un acteur qui a affiché toutes les couleurs de l'arc-en-ciel politique : issu d'une vieille famille de droite, il a fait alliance avec la gauche en 2008 au deuxième tour, fusionné avec elle dès le premier en 2014. . .

Ses fidélités du jour sont condamnées par son mentor national. . . Cherchez la cohérence ! C'est vrai ; on ne peut pas lui reprocher de constituer un « clan », sa solitude le lui interdit. Solitaire clanique, c'est tout au plus un oxymore. Quelle ambition !

Les roses-roses, n'en parlons même pas : ils sont divisés contre eux-mêmes, comme leurs maîtres au sommet de l'Etat. Ne nous demandez pas de vous en reconstituer ici les déclinaisons locales, ce serait trop fatigant.

Quant à la verte, elle est comme ses amis, friande de référendums pour en immédiatement contester le résultat, c'est la seule « révélation » du pèlerinage régulier de Notre Dame des Landes.

Atomisés, ces gens-là ont beau avoir pour le coup la culture du « clan », ils n'arrivent même plus à en constituer un. La preuve, leur dernière « chef » en date est absente du Conseil Municipal depuis avril 2014 !

Alors qui est « opaque » ? Ceux qui font semblant d'être ensemble au Conseil quand ils sont divisés partout ailleurs, ou ceux qui appliquent la politique sur laquelle ils se sont engagés, et dont la gestion est régulièrement soumise et au vote des Citoyens et au contrôle des diverses instances de l'Etat dont les rapports sont publics ?

Rassurez-vous, ces gens-là ne vous rendront pas leurs devoirs de vacances à la rentrée de septembre. Ils se préparent seulement à soutenir chacun « leur chef de clan » au printemps prochain. Et ils ne savent pas encore lequel. De ce point de vue seulement, nos opposants chartrains donnent l'exemple !

Bonnes vacances à tous.

Les élus de la majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
GRANGER MARIE FRANCE	30 RUE GABRIEL LELONG	REFECTION TOITURE - CONSOLIDATION CHEMINEES - RAVALEMENT PIGNON
SARL BMJ ROMA NOSTRA	16 PL DU CYGNE	PEINTURE BOISERIES
MASSARO STEPHANE	43 RUE GABRIEL PERI	MODIFICATION TOITURE + TRANSFORMATION FENETRE
SARTORI CAROLE	8 RUE DU CARDINAL PIE	REPLACEMENT FENETRES BOIS A L'IDENTIQUE
PERRINEAU MICHEL	46 RUE DU REPOS	REPLACEMENT VOILETS ALU PAR VOILETS ROULANTS
BRIVOIS ANNE MARIE	25 RUE PHILIPPE DESPORTES	EXTENSION D'HABITATION
BALASTRE AGNES	36 RUE BROSSOLETTE	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
MICHAU Pascal	52 RUE DE REVERDY	RELEVEMENT PENTE DE LA TOITURE D'UN CABANON DE JARDIN
VERNAY REMY	5 RUE DE LA GLORIETTE	POSE DE DEUX FENETRES DE TOIT
L'ATELIER DE FILOUCHE	15 RUE DE LA POELE PERCEE	PEINTURE FACADE
BONSERGENT GUY	15 RUE DE LAUNAY	REPLACEMENT CLOTURE
IMBER SANDRINE ET CHRISTOPHE	5 RUE DES BEGUINES	CREATION D'UN VELUX
SAVOIE ROLAND	16 RUE CHARLES GOUNOD	REFECTION CLOTURE
DELAPORTE THOMAS	36 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CREATION D'UN VELUX
LEBAILLY Bertrand	35 RUE DE L EPARGNE	RENOVATION VERANDA
GORET CLAIRE	14 RUE DE LA MANUTENTION	EXTENSION HABITATION
EURL SMVT VILLA LA TOSCANE	15 RUE DE LA PIE	RAVALEMENT DE FACADE
ROUSSEAU PAUL	18 RUE DE LA CROIX THIBAUT	CHANGEMENT VOILETS
HERMELINE ANDRE	18 RUE DE LA CROIX THIBAUT	CHANGEMENT VOILETS
LANGLOIS COLETTE	18 RUE DE LA CROIX THIBAUT	POSE VOILETS ROULANTS
BRETONNIERE JEROME	24 TER RUE CHAUVEAU LAGARDE	AGRANDISSEMENT D'UNE OUVERTURE ET POSE D'UN CHASSIS FIXE
BESSY PATRICK	7 AV DE BEL AIR	MODIFICATION CLOTURE
LE GAL HERVE	11 RUE DES PRIMEVERES	MODIFICATION CLOTURE
ASSOCIATION DIOCESAINE DE CHARTRES	1 RUE SAINT EMAN	REFECTION TOITURE A L'IDENTIQUE
MARGUERITE VINCENT	2 RUELLE DES BONS ENFANTS	AGRANDISSEMENT VERANDA ET RAVALEMENT
ADECCO	8 ALL PROMETHEE	REPLACEMENT CHASSIS PAR UNE PORTE
BOISROUX/LAMBERT PATRICK ET PHILIPPE	5 - 7 PLACE BILLARD - 1 RUE DU POISSON DOUX	CHANGEMENT FENETRES A L'IDENTIQUE ET RAVALEMENT FACADE
GONTIER PAULETTE	41 RUE DE LA BRECHE	REFECTION DU SOUBASSEMENT COTE RUE
HELIN WILLY	4 BIS RUELLE DES BONS ENFANTS	POSE VOILETS ROULANTS
TROUILLOUD PAUL	12 RUE DE LA CORROIERIE	MODIFICATION CLOTURE
DELARUE JEAN MICHEL	182 RUE GASTON COUTE	REPLACEMENT CLOTURE
BARBAN STEPHANE	81 RUE DE REVERDY	REPLACEMENT MENUISERIES ET VOILETS + RAVALEMENT DE FACADE
BRICHON PASCALE	17 RUE DU BOURG	RAVALEMENT DE FACADE
TASSE JEAN MARC	9 RUE DE VARIZE	VERANDA
MME PELLETIER HELENE	2-4-6 RUE DES ECUYERS	REPLACEMENT DE FENETRES
SOREAU MICHEL	46 RUE DE LAUNAY	MODIFICATION FACADE
RIVRAY MARIANA	7 RUE DES CHANGES	REPLACEMENT DE PORTES FENETRES
LECOMTE PIERRICK	2 RUE AUGUSTE GANOT	REPLACEMENT PERSIENNES PAR VOILET ROULANT
SARL MENARD FLEURS	9 RUE SAINT BARTHELEMY / ROUTE D'ABLIS	MISE EN PLACE DE PHOTOS ARTISTIQUES SUR FACADE (route d'Ablis)
LAPADAT Maria	9 RUE LOUIS BRAILLE	REFECTION DE LA TOITURE
BOUQUET Nicole	6 RUE DU QUATORZE JUILLET	REPLACEMENT DES VOILETS
SPINDLER Jean-Noël	2 BIS RUE DE BABYLONE (appartement 401)	POSE D'UN STORE BANNE
LAMBERT DENIS ET ANTOINETTE	19 AVENUE DU JEU DE PAUME	RAVALEMENT DE FACADE, PEINTURES DES VOILETS ET FERMETURE D'UN APPENTIS
ANTONI DANIEL	29 RUE SAINT MICHEL	REPLACEMENT DE 7 FENETRES EN FACADE
GLEMAREC JUSTINE	38 AV D ALIGRE	RENOVATION ET AGRANDISSEMENT VERANDA - REALIS. TERRASSE - CHANGEMENT FENETRES
LEVIEUX Franck	10 RUE DE L ARBRE DE LA LIBERTE	AMENAGEMENT DU GARAGE EN PIECE A VIVRE, CREATION ABRI POUBELLE, POSE PORTAIL
JACQUINOT Alix	8 RUE DU BOURG	EXTENSION
MOREL VIRGINIE	92 RUE MURET	REMISE EN PEINTURE PORTE ENTREE

BOISROUX-LAMBERT PHILIPPE	1 RUE DU POISSON DOUX	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
BRETON FRANCOISE	20 RUE DES RESERVOIRS	EXTENSION
KNEIP EVELYNE	18 RUE MURET	REPLACEMENT MENUISERIES
BRICE MICHEL	19 RUE DES GRENETS	CHANGEMENT MENUISERIES
BARBIER ANNICK	1 RUE MAXIMILIEN RINGELMANN	POSE D'UN TOIT EN TERRASSE
LEBAILLY	35 RUE DE L'EPARGNE	RAVALEMENT FACADE A L'IDENTIQUE
CHARLES-ZUCCO HAROLD ET NATHALIE	10 ALLEE DES VINGT SETIERS	CONSTRUCTION VERANDA
DELEGATION AFP	26 RUE VINCENT CHEVARD	CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN
PFEIFFER NICOLAS	27 RUE SAINT BARTHELEMY	CONSTRUCTION D'UN PREAU
GAVARD JEAN MICHEL	38 RUE DU REPOS	REALISATION MUR DE CLOTURE
Déclarations Préalables autorisées		
ESSOR DES CARNUTES	10 RUE DU PUIITS BERCHOT	AGRANDISSEMENT ENTREE ET REMPLACEMENT PORTAIL
2 A+ AGENCE IMMOBILIERE	7 RUE DU SOLEIL D'OR	REFECTION DES HUISSERIES EXISTANTES
MUSIQUE ET DANSE	8 RUE DES BEGUINES	POSE DE VOLETS BATTANTS
SARL LA CRYPTTE	18 CLOITRE NOTRE DAME	CHANGEMENT STORE
PINTE THIERRY	10 RLE DU GRAND SENTIER	DIVISION TERRAIN EN 2 LOTS
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES - ASS IMMO	8 RUE DES BOUCHERS	PEINTURE MENUISERIE PORTE EXTERIEURE
SCI DES 5 ET 7 RUE DE LA TONNELLERIE	5 RUE DE LA TONNELLERIE	REPLACEMENT MENUISERIE
LES PETITES TERREURS	39 RUE DES BOUCHERS	PEINTURE FACADE
LECOMTE PIERRICK	2 RUE AUGUSTE GANOT	REPLACEMENT DES MENUISERIES + AGRANDISSEMENT FENETRE SUR RUE
MORIZET MARIE NOELLE	38 RUE DES PRIMEVERES	REPLACEMENT MENUISERIES
GUESNE GLADYS	40 RUE DES PTES FILLES DIEU	CONSTRUCTION D'UN PREAU + CHAMBRE A L'ETAGE
CHARTRES HABITAT	9 PL JACQUELINE DE ROMILLY	CHANGEMENT MENUISERIES
CHARTRES HABITAT	7 PLACE JACQUELINE DE ROMILLY	CHANGEMENT MENUISERIES
LAGADEC GERALDINE	35 RUE MURET	REPLACEMENT DES MENUISERIES
SCI HJHA	12 RUE DES CREPINIERES	RAVALEMENT FACADE ET REMPLACEMENT PORTE DE GARAGE
FIRDAOUSS ABDELLELLAH	12 RUE DE LA SOLIDARITE	AGRANDISSEMENT PORTAIL + MURS
POSE FRAICHEUR	3 PLACE DES HALLES	RAVALEMENT FACADE
LEJARDS PHILIPPE	11 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	REPLACEMENT D'UNE BAIE VITREE A L'IDENTIQUE
CHALLAB ANTONY	86 RUE MURET	RAVALEMENT TON PIERRE
SEKKO EDGARD	83 RUE DE SOURS	REPLACEMENT CLOTURE ET PORTAIL
FILLON ALEXANDRE	88 RUE DE RECHEVRES	REPLACEMENT MENUISERIES BOIS EN ALU + CREATION VELUX
LALLOZ MARIE ANTOINETTE	12 BD DE LA COURTILLE	REPLACEMENT MENUISERIES BOIS A L'IDENTIQUE
SILOUD ABDERREZAK	92 RUE DE FRESNAY	TRANSFORMATION HABITATION, REMPLACEMENT D'UNE CLOTURE
FLEURY ANTOINE	22 RUE DE LA TONNELLERIE	REPLACEMENT VELU A L'IDENTIQUE
FEZARD JEAN-PIERRE ET COLETTE	8 RUE DE CIVRY	EXTENSION HABITATION CREATION D'UN GARAGE ET DEMOLITION GARAGE
TRIQUET JEAN CLAUDE	1 RUE DU DOCTEUR ALBERT CALMETTE	TRAVAUX ISOLATION PIGNON GAUCHE
MOREAU Serge	56 RUE DU GRAND FAUBOURG	CHANGEMENT DE DEUX MENUISERIES ET DES VOLETS ROULANTS
LEROY EMILIE	3 BIS RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	CREATION DE 2 VELUX
BOLL ANNE MARIE	27 RUE NOEL BALLAY	REPLACEMENT DES FENETRES A L'IDENTIQUE
HAMEL RICHARD	4 RUE DE LA PIE	MODIFICATIONS VITRINE
ROUSSEAU JULIE	11 RUE DU PETIT ORME	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION MUR DE CLOTURE A L'IDENTIQUE EN PARPAING
GRANGER MARIE FRANCE	30 RUE GABRIEL LELONG	REFECTION TOITURE - CONSOLIDATION CHEMINEES - RAVALEMENT PIGNON
SARL BMJ ROMA NOSTRA	16 PL DU CYGNE	PEINTURE BOISERIES
MASSARO STEPHANE	43 RUE GABRIEL PERI	MODIFICATION TOITURE + TRANSFORMATION FENETRE
SARTORI CAROLE	8 RUE DU CARDINAL PIE	REPLACEMENT FENETRES BOIS A L'IDENTIQUE
MICHAU Pascal	52 RUE DE REVERDY	RELEVEMENT PENTE DE LA TOITURE D'UN CABANON DE JARDIN
L'ATELIER DE FILOUCHE	15 RUE DE LA POELE PERCEE	PEINTURE FACADE
SAVOIE ROLAND	16 RUE CHARLES GOUNOD	REFECTION CLOTURE
DELAPORTE THOMAS	36 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CREATION D'UN VELUX
LEBAILLY Bertrand	35 RUE DE L'EPARGNE	RENOVATION VERANDA

GORET CLAIRE	14 RUE DE LA MANUTENTION	EXTENSION HABITATION
EURL SMVT VILLA LA TOSCANE	15 RUE DE LA PIE	RAVALEMENT DE FACADE
ROUSSEAU PAUL	18 RUE DE LA CROIX THIBAUT	CHANGEMENT VOLETS
LANGLOIS COLETTE	18 RUE DE LA CROIX THIBAUT	POSE VOLETS ROULANTS EN ALU BLANC
BRETONNIERE JEROME	24 TER RUE CHAUVEAU LAGARDE	AGRANDISSEMENT D'UNE OUVERTURE ET POSE D'UN CHASSIS FIXE
BESSY PATRICK	7 AV DE BEL AIR	MODIFICATION CLOTURE
ASSOCIATION DIOCESAINE DE CHARTRES	1 RUE SAINT EMAN	REFECTION TOITURE A L'IDENTIQUE
ADECCO	8 ALL PROMETHEE	REMPLACEMENT CHASSIS PAR UNE PORTE
SOREAU MICHEL	46 RUE DE LAUNAY	MODIFICATION FACADE
LEVIEUX Franck	10 RUE DE L ARBRE DE LA LIBERTE	AMENAGEMENT DU GARAGE EN PIECE A VIVRE, CREATION ABRI POUBELLE, POSE PORTAIL
Permis de Construire déposés		
MEGASTORE MR GARCIA LIONEL	AVENUE GUSTAVE EIFFEL	MODIFICATION IMPLANTATION LOCAL TECHNIQUE
SNC ECOLHOTEL	6 RUE BLAISE PASCAL	CONSTRUCTION D'UN HOTEL
C.M. IMMOBILIER	98 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION 3 MAISONS D'HABITATION - MODIFICATION TEINTE ENDUITS
GUEGAN MICKAEL	9 RUE DES VIGNES	MODIFICATION HAUTEUR MUR DE CLOTURE
REHOUNI ABDELGHANI	10 RUE DE LAUNAY	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
LEMARCHAND PATRICK	20 RUE DU CHEMIN DE FER	EXTENSION HABITATION
GESTIONNAIRE DU RFN - SNCF RESEAU	13-19 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	CONSTRUCTION DE 5 BATIMENTS
TEIXEIRA JEANNINE	4 RUE DE VILLAINES	TRANSFORMATION D'UNE HABITATION EN SALON DE COIFFURE
AUTIN ARNAUD	12 RUE DU MOULIN DES GRAVIERS	DEMOLITIONS/REHABILITATION ET EXTENSION
FRAGRANCE PRODUCTION	17 RUE CHARLES COULOMBS	CREATION D'UN SAS
CRAMBAC CINDY	15 RUE JULES SIEGFRIED	EXTENSION HABITATION
QUICK INVEST FRANCE	1 AV SULLY	TRANSFORMATION ET EXTENSION
TESTOURI KARIM	RUE SAINT BRICE	CONSTRUCTION HABITATION 2 ETAGES
RACAUD THIERRY	11 RUE DE LA PORTE MORARD	CHANGEMENT DE DESTINATION, MODIFICATION DE FACADE
SAS CITEE	RUE GILLES DE ROBERVAL	CONSTRUCTION DE 2 BATIMENTS A USAGE DE BUREAUX ET D'ATELIER
RODO GEORGES	9 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON	CREATION DE 2 NIVEAUX - SURELEVATION DU GARAGE
GASSE THIERRY	2 RUE DES PRIMEVERES	REHABILITATION D'UNE GRANGE EN HABITATION
Permis de Construire délivrés		
MEGASTORE MR GARCIA LIONEL	AVENUE GUSTAVE EIFFEL	MODIFICATION IMPLANTATION LOCAL TECHNIQUE
LAUNAY PHILIPPE	6 BIS RUE DU MASSACRE	MAISON INDIVIDUELLE
CHARTRES METROPOLE	RUE DU MEDECIN GENERAL BEYNE	EXTENSION DE VESTIAIRES
SNC GENERAL FOY INVESTISSEMENT	RUE DU COMMANDANT CHESNE	CONSTRUCTION DE 57 LOGEMENTS
MOREAU NICOLAS	14 RUE DE LA PREVOYANCE	EXTENSION HABITATION
LAGIER JEAN FRANCOIS	33 BIS RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	EXTENSION HABITATION ET DEMOLITION VERANDA
SOUYYAH ADIL ET LAETITIA	RUE DE LA MARE A BOULAY	CONSTRUCTION MAISON HABITATION
GIROUNES GREGOIRE	6 AVENUE DE PLAISANCE	DEMOLITION ET EXTENSION HABITATION - CONSTRUCTION CHARENTIERIE ET MODIFICATION OUVERTURES
VACHER SEBASTIEN	9 RUE HENRI MACE	EXTENSION HABITATION
CAPLAIN XAVIER	RUE DU FOSSE GAULOIS	CONSTRUCTION HABITATION
VILTROUVE-NARDOLINI AYMERIC ET CHRISTELLE	11 IMPASSE DE VILLAINES	CONSTRUCTION D'UNE HABITATION
DEMARY YANN	5 RUE CHARLES GOUNOD	CREATION PIGNON AVEC VELUX + CLOTURE ET PORTAIL EN FER NOIR
GONCALVES MANUEL et MARIA	64 BIS RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	CONSTRUCTION HABITATION
FRAGRANCE PRODUCTION	17 RUE CHARLES COULOMBS	CREATION D'UN SAS
Permis de démolir délivrés		
VILLE DE CHARTRES	27 RUE D ALLONNES	DEMOLITION LOCAL
CHARTRES AMENAGEMENT	PLACE PIERRE SEMARD	DEMOLITION TOTALE D'UN BATIMENT (bibliothèque et centre d'action sociale)

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MAI 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député-maire de Chartres :

DESIGNE Madame CRESSAN, Secrétaire de séance

Etaient présents : M. Jean-Pierre GORGES, Maire
Mme Elisabeth BARRAULT, Madame Kenza BENYAHIA, M. Noël BILLARD , M. Guillaume BONNET, M. Loïc BREHU, Mme Maria CHEDEVILLE, M. Eric CHEVEE, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVEN-
DER, Mme Karine DORANGE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Jacqueline ELAMBERT, Mme Fran-
çoise FERRONNIERE, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, , M. Daniel GUERET, M. Laurent LHUILLERY, M. Alain MALET, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, Mme Bénédicte MOREL, M. Alain PIERRAT, Mme San-
dra RENDA, M. José ROLO, M. Michel TEILLEUX, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT, M. Murat YASAR.

Etaient représentés : Mme Dominique DU-
TARTRE par pouvoir à M. José ROLO, Mme Ni-
cole SIRANDRE par pouvoir à M. Noël BILLARD,
M. David LEBON par pouvoir à M. Eric CHEVEE,
Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guil-
laume BONNET.

Etaient absents : M. Denis BARBE, M. Thibaut
BRIERE-SAUNIER, Mme Catherine MAUNOURY.
Installation de Madame Kenza BENYAHIA,
conseillère municipale.

Approbation du procès-verbal du 2 mai 2016,
à l'unanimité, MM. CHEVEE, BILLARD, LEBON,
Mmes RENDA, SIRANDRE ne prennent pas part
au vote.

ADMINISTRATION GENERALE

1. SEM Chartrexp - Réduction du capital

En vue d'une prochaine transformation de la
SEM en SPL, par la délibération n°2016-34 du
7 avril 2016, Chartres métropole a finalisé le ra-
chat d'actions de la SEM Chartrexp auprès des
autres actionnaires privés. Chartres métropole
est donc titulaire de 147 305 actions. La Ville de
Chartres est titulaire de 14 566 actions.

La société Groupe 4 Surveillance, actionnaire de
150 parts, est radiée du Registre du Commerce
depuis le 22 mars 2004. Dans cette situation,
une réduction du capital à hauteur de ces 150
actions est engagée. Elle est approuvée par
le Conseil communautaire dans sa séance du
9 mai 2016. Elle sera soumise également au
Conseil d'administration de la SEM.

A l'issue de cette opération, le capital social de
la SEM Chartrexp sera de 2 467 714 € divisé en
161 871 actions de 15,24 euros chacune :

	Nb actions	%
Chartres métropole	147 305	91.00%
Ville de Chartres	14 566	9.00%
TOTAL	161 871	100.00%

Cette opération sera menée en amont de la
transformation de la SEM en SPL.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité, Mme DORANGE ne prend pas part
au vote

APPROUVE la réduction du capital de la SEM
Chartrexp telle que présentée ci-dessus.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer
tous les actes y afférents.

2. Création de la Société Publique Locale ' SPL Chartres Métropole Evénements ' - Participation de la Ville de Chartres au capital - Approbation des statuts

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité, Mme DORANGE ne prend pas part
au vote

APPROUVE la transformation de la SEM
Chartrexp et la création de la Société Publique
Locale dénommée « Chartres Métropole Evène-
ments »,

APPROUVE les statuts de la SPL tel qu'annexés,
APPROUVE la participation de la ville de
Chartres au capital de la SPL, lequel est fixé à
2 467 714 euros divisé en 161 871 actions d'une
valeur nominative unitaire fixée à 15,24 euros

FIXE à 222 094,26 euros le montant de la partici-
pation de la ville de Chartres, correspondant à
la souscription de 14 566 actions de 15,24 euros
chacune, à libérer en totalité à la constitution
de la SPL,

AUTORISE le Maire ou son représentant à
prendre toutes mesures nécessaires à l'exécu-
tion de la présente délibération et notamment
signer les bons de souscription d'actions liés à
la constitution de la SPL.

3. Désignation d'administrateurs pour la SPL Chartres Métropole Evénements

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

DECIDE de procéder au vote à mains levées
pour les différentes désignations

PROCEDE à la désignation d'un représentant
de la ville de Chartres au sein de l'Assemblée
générale de la SPL (1 membre) ;

EST CANDIDATE : Mme Dominique DUTARTRE

Nombre de votants : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

EST DECLAREE ELUE au sein de l'Assemblée
générale de la SPL, Mme Dominique DUTARTRE
ayant obtenu 29 voix

PROCEDE à la désignation des représentants de
la ville de Chartres au sein du Conseil d'adminis-
tration de la SPL (2 membres) ;

SONT CANDIDATS : Mme Isabelle MESNARD et
M. Laurent LHUILLERY

Nombre de votants : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

SONT DECLARES ELUS au sein du Conseil d'ad-
ministration de la SPL, chacun ayant obtenu
29 voix, Mme Isabelle MESNARD et M. Laurent
LHUILLERY

4. Marché d'acquisition, maintenance et évolution des systèmes de téléphonie fixe - approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à
signer le marché public suivant :

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Acquisition, maintenance et évolution des systèmes de téléphonie fixe	SPIE ICS - Rue des Sables de Sary - CS 30005 - 45403 SARAN CEDEX	Marché à bons de commande sans minimum ni maximum en valeur et/ou en quantité. A titre indicatif, l'estimation par collectivité et par an, est de : 50 000 € HT

5. Marché de nettoyage des locaux - lot n°1 - avenant n°6

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°6 au marché n°G2014-
002 relatif aux prestations de nettoyage des
locaux avec la société L'ENTRETIEN, tel qu'il est
défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à
signer ledit avenant

FINANCES ET PROSPECTIVE

6. Tarifs municipaux - révision

Certains tarifs évoluent annuellement au 1^{er}
juillet ou au 1^{er} septembre.

Il y a lieu d'examiner et de valider dans les ta-
bleaux annexés les tarifs concernant le Conser-
vatoire de musique et de danse, la Maison
de l'archéologie, l'activité gymnastique de la
Maison pour tous du Pont Neuf, le Muséum,
les tarifs des parkings du Forum, du Mail, de la
Résidence Montpensier.

(Les tarifs 2016 - 2017 concernant l'Ecole des
sports, la DSP Enfance et la restauration scolaire
ont été approuvés lors du Conseil Municipal de
fin mars 2016.)

A cette liste s'ajoute également le tarif pour les
accompagnateurs au repas du 11 novembre
2016. Il y a lieu de rappeler que la ville offre tous
les ans à ses anciens combattants, veuves de
guerre et veuves d'anciens combattants âgés
de plus de 60 ans et domiciliés à Chartres cette
prestation.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir déli-
béré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 5
abstentions

APPROUVE les principes exposés ci-dessus,
ACCEPTE les revalorisations des tarifs 2016-
2017 tels que présentés dans les documents
jointes.

7. Modification Tarifs Salle DOUSSINEAU période 2016

Le Conseil Municipal de décembre 2015, a fixé
différents tarifs pour 2016 dont ceux de la salle
Doussineau (comprend la salle, ses équipe-
ments et un régisseur).

Les Tarifs au 1^{er} janvier 2016 ont été établis sur
la base d'une journée de la manière suivante :

Tarif de location - aux coopératives scolaires chartraines - Tarif HT	100,00
T.T.C. (tva 20 %)	120,00
Tarif de location - aux associations chartraines - Tarif HT	100,00
T.T.C. (tva 20 %)	120,00
Tarif de location - aux entreprises - Tarif HT	500,00
T.T.C. (tva 20 %)	600,00

La collectivité est sollicitée pour des locations
pour une demi-journée par des associations ou
par les coopératives des écoles.

Il est proposé de modifier la grille tarifaire dès

lors que la salle est louée par deux structures pour une même journée (elle est ainsi occupée le matin et l'après-midi). Le régisseur pourra ainsi intervenir avec les deux entités pendant la journée. Le tarif sera donc de 50% du prix proposé ci-dessus.

Dans le cas où la salle ne trouve pas d'occupant complémentaire et qu'elle n'est réservée que pour une demi-journée (soit en matinée, soit en après midi) le tarif à appliquer pour une structure sera celui de la journée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 5 abstentions

APPROUVE le principe précédemment proposé pour la période 2016.

ACCEPTE la tarification à 50 % du prix voté en décembre 2015 pour l'utilisation de la Salle DOUSSINEAU et selon le statut de l'occupant, dès lors que l'équipement est réservée en matinée et en après midi. Dans le cas où l'équipement ne trouverait pas d'occupant pour la matinée et l'après midi, c'est le prix à la journée qui trouverait à s'appliquer par le tiers.

8. Responsabilité d'un régisseur de recettes - Détérioration et vol sur un horodateur

Par la présente délibération et suite à la demande de notre comptable pour solder ce dossier, il vous est demandé de bien vouloir valider que la responsabilité du régisseur n'a pas à être recherchée dans cette affaire et que le montant des sommes « dues » (ordre de reversement) ne doit pas lui être présenté. La somme de 224,65 € représentant le montant non perçu devra être versée par l'Etat dans le cadre de la réglementation en vigueur.

La délibération qui sera adoptée par la collectivité sera transmise au comptable dans le but que le dossier du régisseur puisse être définitivement étudié par la DDFIP.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les principes ci-dessus,

ACCEPTE que la responsabilité du Régisseur de la régie de recettes « droits de place » et plus particulièrement sur le produit des horodateurs ne soit pas engagée suite au vol effectué le 20/08/2013 à Chartres Place Mendes France pour 224,65 €. Il appartiendra à l'Etat (et non à la collectivité) de rembourser la somme non reçue et ce au titre de la réglementation en vigueur.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

9. Marché de fournitures administratives et pédagogiques pour la Ville de Chartres et Chartres Métropole – lots n°2, n°4 et n°5 – Re-conduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la reconduction des marchés relatifs à l'Acquisition de fournitures administratives et pédagogiques pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole n°G2013-055 – lot n°2 : Papiers reprographie et tirage de plans avec la société ANTALIS SNC, n°G2013-057 – lot n°4 : Agendas et calendriers avec la Société THIREL BUREAU et n°G2013-058 – lot n°5 : Reliures des actes réglementaires avec la Société RENOV' LIVRES SAS.

10. Subvention de fonctionnement Amicale du personnel – Année 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution par la Ville de Chartres à l'Amicale d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 33.062 € pour l'année 2016

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents à venir.

11. Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

MODIFIE le tableau des emplois afin de prendre en compte les nouveaux cadres d'emplois des ingénieurs et ingénieurs en chef territoriaux, de supprimer un poste d'attaché de conservation du patrimoine en vue de la modification d'un poste de conservateur du patrimoine.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer le contrat correspondant et tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent occupant les missions de Directeur de l'Archéologie.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

12. Protocole - Délégation municipale à la Caverne du Pont d'Arc

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Mme VINCENT ne prend pas part au vote

APPROUVE la prise en charge des frais engagés par Isabelle VINCENT pour son déplacement à Vallon Pont d'Arc du 28 juin au 1^{er} juillet 2016 à l'occasion des 14^{èmes} Rencontres de l'Association des biens français du patrimoine mondial UNESCO.

13. Chartres en lumières 2016 - Partenariat avec Casapub

Depuis 2005, la Ville de Chartres organise une opération événementielle d'envergure, afin de mettre

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat avec la société CASAPUB.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer ladite convention.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

14. Vérification électrique des installations - lot 1 - avenant n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°G2014-028 pour la vérification périodique des installations de la ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS – Lot 1 Vérification électriques avec la société BUREAU VERITAS, tel qu'il est défini ci-dessus

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

15. Rapport pour information - Groupement de commande Ville de Chartres / Chartres Métropole attributaire du marché pour l'entretien des espaces extérieurs Chartres Habitat

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du montant des offres faites par le groupement de commande Ville de Chartres / Chartres Métropole pour le marché d'entretien des espaces extérieurs de Chartres Habitat.

16. Convention de mise à disposition des installations de Génie Civil de télécommunications électroniques - Avenant

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 36 voix pour

APPROUVE l'avenant à la convention de mise à disposition des installations de Génie Civil de télécommunications électroniques de la Ville de Chartres

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer

cet avenant

17. Marché de travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu Phase 2 - lot n°3 - avenant n°4

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°4 au marché n° 13.6555 pour le renouvellement du quartier de Beaulieu – travaux d'aménagement de la ZAC Phase 2 - lot n°3 avec les sociétés ARPAAJ et EGM, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs ci-jointe.

18. Marché de travaux d'extension du réseau de chauffage urbain de la ZAC de Beaulieu - avenant n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2014-169 relatif à des travaux d'extension du réseau de chauffage urbain sur la phase 2 de la ZAC de Beaulieu à Chartres avec la société DALKIA, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

19. Déclaration préalable - Autorisation de signature

La programmation des travaux sur le patrimoine communal nécessite le dépôt d'une autorisation :

Déclaration Préalable

- Pour modification de la façade et création d'un cheminement pour personne à mobilité réduite sur le bâtiment du 7 rue du Cloître Notre Dame à Chartres en vue de l'aménagement de la future Maison du Projet (du Centre d'Interprétation de la Cathédrale)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la déclaration préalable susvisée.

20. Déclaration Préalable - Autorisation de signature

La programmation des travaux sur le patrimoine communal nécessite le dépôt de la déclaration préalable suivante :

- Groupe scolaire Maurice CAREME, allée Maurice Carême, 28000 Chartres – Modification des façades pour y réaliser une fresque picturale des élèves.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE M. le Maire ou son représentant pour signer la déclaration préalable susvisée

21. Permis de démolir - Autorisation de signature

La programmation des travaux sur le patrimoine communal nécessite le dépôt d'un permis de démolir des ouvrages suivants :

- Bâtiments du 3 rue de l'étroit Degré 28000 CHARTRES (sur la parcelle AB0007).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention


AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer le permis de démolir susvisé.

Le Maire,

Jean-Pierre GORGES

Mots fléchés Chartrains, à table !

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.



	Anneau Nid à bière			D'amour et d'... Relle Crochets		Petit véhicule Avant veritas		
	Bleu ou à point ? Clarté			Conjonction Navire Épée				Article Sandwich
Place rouge Quidam	Roi anglais Progrès			Pronom Vieilles colères				Haddock
		Trucidai Enlève Allongée			Rouleaux d'Asie Champion			
			te rendras				Risolée À moelle Ustensile	
Rave Gibets						Champ Épée		
Vote Prénom féminin			Homme d'arche		Épuisé Tour de barbe			
				Inventer Il vit ici				
		Têtu À payer		Viande	Fait l'article ailleurs Occasion			Suivent ceux de juillet
Léon Ballay Existence dorée								
Vache Fête le 26/7 Pomme		Enduite à l'envers	Élevé Belles filles				Fin de mot Sale et vulgaire	
			Cuisine d'été Côte près de Lyon					
	S'emporta Cultiva					Fin du fin pour de l'art		Sauvez nos âmes !
		Gâterais A des fruits appréciés						
Sur Tille Édite Cinq et six				De grâce parfois Fleuve		Dieu latin À toi		
			Corindon Ont deux pieds					
			Neutre Garniture		BONNES VACANCES !		« VOTRE VILLE » Juil/août 16	© JFR Jun 2016

Chartres en lumières



GRATUIT 2016 | FÊTE DE
DU 16 AVR. | LA LUMIÈRE
AU 8 OCT. | 17 SEPT.

www.chartresenlumieres.com



© Scénographiques - Spectaculair.es. Les allumeurs d'images. Conception graphique d'Arnaud Templier.



Capitale de la lumière et du parfum



C'est Chartres !

CHARTRES

